Paysages de l'après-pétrole
Collectif

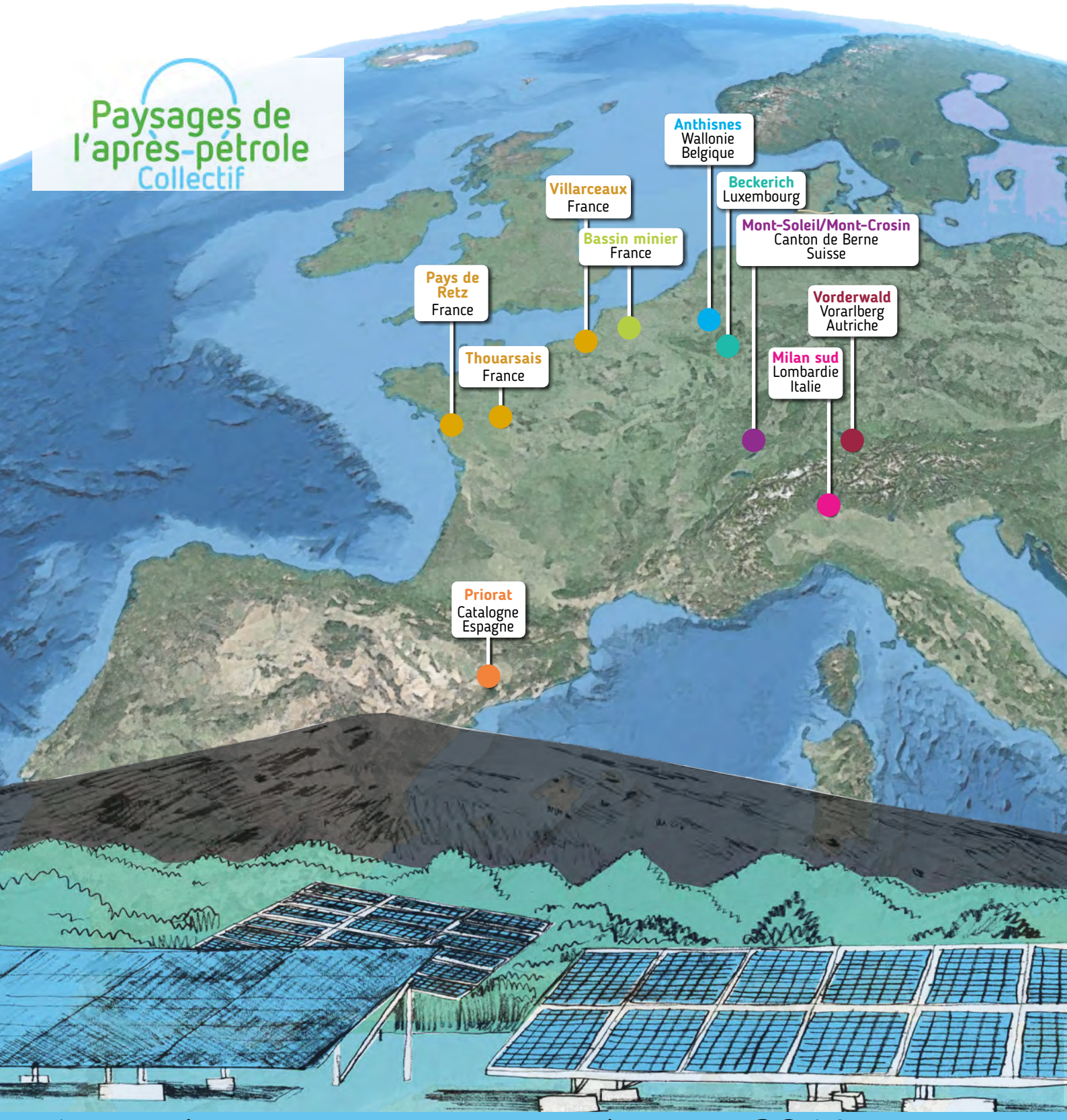

Actes des rencontres européennes 2018

TERRITOIRES DE L'APRÈS-PÉTROLE : L'ATOUT DU PAYSAGE

Mercredi 5 décembre, bassin minier
Jeudi 6 décembre, musée du Louvre-Lens

Partenaires techniques et financiers

Centre d'Écodéveloppement de Villarceaux

Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Caisse des Dépôts GROUPE

Mécénat

Partenaires nationaux

CLER RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

100% TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE

ASSOCIATION négaWatt

Réseau des Grands Sites de France

unadel

Parcs naturels régionaux de France

Afac Agroforesteries

Association Française d'Agronomie

c|a.u.e Fédération nationale

Partenaires locaux

Région Hauts-de-France

Loos en Gohelle

Nord le Département

Pôle Métropolitain de l'Artois

ens{ap} Lille

Pas-de-Calais Le Département

caue NORD

cerdd centre ressources développement durable

62 Pas-de-Calais c|a.u.e

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Édito

Le colloque « Territoires de l'après-pétrole : l'atout du paysage » s'est tenu le 6 décembre 2018 au musée du Louvre-Lens (Hauts-de-France). Il a réuni les représentants de sept territoires européens engagés dans une transition énergétique, écologique et sociétale au cœur de laquelle le paysage, avec ses habitants, joue le rôle d'un fil rouge ou d'un catalyseur, parfois celui d'une trame et toujours d'un résultat de fait.

Soutenue par le ministère de la Transition écologique et solidaire et la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme, une étude de ces sept territoires a été engagée en 2016 par le Collectif Paysages de l'après-pétrole sur le thème du paysage comme facilitateur de transitions. Cette étude y a repéré et analysé les dynamiques témoignant d'un tournant en matière de sobriété énergétique et de production d'énergies renouvelables, en agronomie comme dans le domaine de la rénovation urbaine et périurbaine. Dans une continuité temporelle remarquable, de multiples initiatives ont installé sur ces territoires une nouvelle efficacité de la cité qui a mis en place de nouveaux modes de gouvernance. L'enjeu de l'étude est de montrer comment l'évolution de nos sociétés vers le développement durable peut trouver dans la démarche de paysage un enracinement culturel, un objectif et une méthodologie en conviant les habitants à un meilleur partage de l'engagement et de ses fruits.

Le cas français choisi pour analyser ces dynamiques a été le Bassin minier, territoire qui a accueilli ces rencontres européennes. Pour apporter une conclusion à l'étude, le colloque du Louvre-Lens a donc réuni les représentants de ces sept territoires et les a confrontés à la réalité du terrain lors d'une journée de visites et de débats organisée la veille.

Une diversité d'acteurs locaux, des décideurs et des étudiants présents dans la salle ont donné à ce moment de restitution de l'étude le caractère d'un engagement partagé dans la responsabilité citoyenne.

Le colloque a été préparé avec de nombreux partenaires permettant d'assurer l'interdisciplinarité et la transversalité propres aux projets de territoire menés sous le signe du paysage. Le Collectif Paysages de l'après-pétrole remercie les organismes, institutions et collectivités ainsi que tous les intervenants et les participants qui ont enrichi cette rencontre par leur présence et leurs interventions.

Pour le collectif Paysages de l'après-pétrole,
Odile Marcel, présidente

Sommaire

Journée du 5 décembre - Exploration du bassin minier 5
Le territoire, ses paysages 6
Regards croisés européens sur le bassin minier 12
Témoignages d'étudiants 18

Journée du 6 décembre - Colloque européen au Louvre-Lens 21
Séquence introductive 23
Table ronde 1 - Agriculture et paysages de l'après-pétrole 31
Priorat, Catalogne, Espagne 32
Milan Sud, Lombardie, Italie 35
Bergerie de Villarceaux, France 37
Bassin minier, France 39
Répondants et échanges avec la salle 40

Table ronde 2 - Energie et paysages de l'après-pétrole 45
Mont Soleil Mont Crosin, Canton de Berne, Suisse 46
Beckerich, Luxembourg 49
Communauté de communes du Thouarsais, France 52
Pôle métropolitain de l'Artois, bassin minier, France 54
Répondants et échanges avec la salle 56

Table ronde 3 - Urbanisme et paysages de l'après-pétrole 63
Anthisnes, Wallonie, Belgique 64
Vorderwald, Vorarlberg, Autriche 66
Pays de Retz, France 68
Raismes, bassin minier, France 69
Répondants et échanges avec la salle 70

Séquence conclusive 75

Annexes : dossier du participant 83

Journée du 5 décembre
QUEL PAYSAGE DE L'APRÈS-CARBONE ?
Exploration du bassin minier

Journée de terrain dans le bassin minier

Présentation générale du territoire, de ses paysages, des cités minières et des cités pilotes et de l'inscription du bassin minier au Patrimoine mondial de l'Unesco par *M. Alessandri,* Mission du Bassin Minier,

Visite des cités Lemay et Sainte-Marie de Pecquencourt Avec *M. Pierrache,* maire de Pecquencourt, vice-président de la Communauté de communes de Cœur d'Ostrevent, l'Office de tourisme, la Mission Bassin Minier, et *M. Soucat* de l'agence Savart paysage, paysagiste de l'opération.

Présentation du projet de reconversion des terrils en espace de nature et de biodiversité, par *M. Lefebvre*, Espaces naturels sensibles, Conseil départemental du Nord et *Mme Placeck*, Délégation interministérielle pour le renouveau du bassin minier.

Visite du site de Loos-en-Gohelle, base 11/19 par *M. Maréchal*, président du CPIE, ascension du terril de Loos-en-Gohelle, histoire du charbon, lecture du paysage, présentation des projets Lumiwatt et Réafutur 1 et 2 (consommation passive).

Visite de l'ancien site minier du 9 – 9bis à Oignies par l'équipe du 9-9bis

Regards croisés européens sur le bassin minier. Débat entre les acteurs du bassin minier et des représentants de 6 autres territoires européens en transition : Sud Milan en Italie, le Priorat en Espagne, le Vorarlberg en Autriche, Anthisnes en Belgique, Beckerich au Luxembourg, Mont Soleil - Mont Crosin en Suisse : quelles sont les solutions mises en œuvre dans le bassin minier et dans ces territoires européens pour permettre une gestion durable des territoires, et développer le bien-être au quotidien à travers la valorisation du patrimoine et des paysages ? Débat animé par *Jean-Pierre Thibault,* Collectif Paysages de l'après-pétrole et *Catherine Bertram*, Mission du Bassin Minier.

Terrils de Loos-en-Gohelle
© Ermisse 21 - PAP

Le territoire, ses paysages, ses cités minières et pilotes, son inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco

Raphaël ALESSANDRI
Mission du Mission Bassin Minier

Le territoire

Le Bassin minier a été inscrit, le 30 juin 2012, sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de « paysage culturel évolutif vivant ». Ce territoire constitue un cas remarquable de transformation d'un paysage essentiellement rural par l'exploitation mono-industrielle du charbon sur près de trois siècles. Les bouleversements provoqués par l'industrialisation s'y expriment sur le plan technique aussi bien que sur le plan social, culturel, paysager et environnemental.

Avant l'implantation de l'activité minière, les paysages du Bassin minier sont ceux de vastes secteurs ruraux et agricoles maillés par une urbanisation relativement dense mais de taille modeste.

L'aventure industrielle qui a exploité la richesse de son sous-sol a intensément modifié les caractéristiques physiques du territoire. Nécessaires au développement de l'activité, de nombreux éléments techniques ponctuent ainsi le paysage : fosses et chevalements, terrils, infrastructures de transport…L'exploitation industrielle du charbon a également complexifié le paysage en urbanisant les noyaux urbains préexistants et en édifiant de nombreuses cités ouvrières dotées d'équipements collectifs.

L'irruption de l'industrie dans le dessein régional n'a pas effacé pour autant les signes de l'activité agricole ni ses caractéristiques rurales ; elle est venue y surimposer les éléments du système de production en donnant naissance à un territoire où l'imbrication et la cohabitation des fonctions urbaines, agricoles et industrielles anciennes et nouvelles matérialisent les différentes périodes de son histoire. Le périmètre aujourd'hui inscrit comprend, sur près de 120 km, le quart du patrimoine minier encore existant, soit 353 éléments (avec plus de 28 000 composants), il est représentatif de la diversité typologique et chronologique de l'héritage.

La demi-journée de terrain a permis de découvrir deux portions de territoire qui fondent leur transition sur la mutation et la valorisation de cet héritage minier.

Fosse 9/9 bis, Oignies
© Ermisse 21 - PAP

Fosse 11/19, Loos-en-Gohelle
© Ermisse 21 - PAP

L'ascension des terrils du 11 /19
Loos-en-Gohelle

Loos-en-Gohelle d'abord où l'ascension des plus hauts terrils d'Europe a permis de découvrir à 360 ° une belle portion de la chaîne des terrils qui traverse le bassin minier de Fresnes-sur-Escaut, à la frontière belge, jusqu'à Enquin-les-Mines, à la naissance du Boulonnais, ainsi que la diversité des paysages miniers qui se déploie autour du sommet des terrils jumeaux du 11/19.

Au nord un paysage mosaïque où les cités minières, les terrils, les centre anciens des villages de Grenay Bully Les Mines et Mazingarbe forment comme un archipel au cœur des terres agricoles de la Gohelle.

Au sud vers Lens et Liévin, le continuum urbain où les cités minières en nappe se mêlent au tissu urbain plus « classique » dont se détachent le Stade Bollaert et le Louvre Lens.

Un passage sur l'ancien carreau de fosse transformé en éco-pole a été l'occasion pour la ville d'évoquer la trajectoire de son re-développement.

En choisissant, dès la fin des années 80, de fonder son nouvel essor sur la culture, la transition énergétique et surtout sa population par un souci permanent de participation citoyenne, la ville minière de Loos-en-Gohelle, symbole de l'exploitation disparue d'une énergie fossile, est devenue une ville pilote en matière de développement durable.

Terrils 11/19, Loos-en-Gohelle
© Ermisse 21 - PAP

Terrils 11/19, Loos-en-Gohelle
© Mission Bassin Minier

Carte des sites - journée de terrain 5 déc 2018 © Collectif PAP

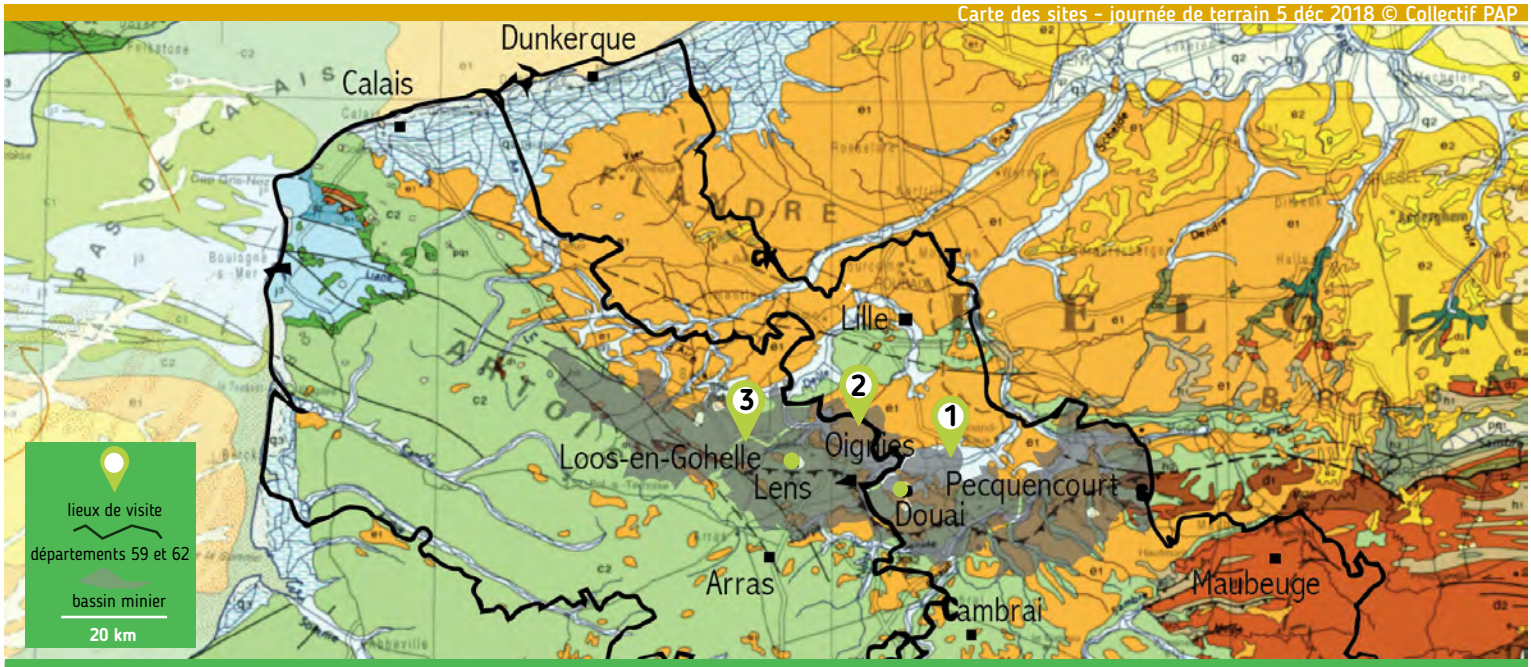

LOOS-EN-GOHELLE, du charbon à l'autonomie énergétique

Francis MARECHAL
Président du CPIE
Adjoint au maire de Loos-en-Gohelle

Loos-en-Gohelle est une petite ville. Au début du XIXème, elle regroupe 700 habitants : elle passe à 7 000 habitants avec l'avènement de l'activité minière, qui constitue un bouleversement total de la commune. Les cités minières étaient construites autour des « trous » réalisés pour les mines. La vie était organisée autour de la mine. Les gens travaillaient dans leur quartier… et ne consommaient pas d'essence pour aller travailler !
Les mines se sont arrêtées dans les années 80. Mais des questions ont émergé bien avant, dès que l'activité minière a commencé à décliner. Après la guerre de 40, le mineur a été glorifié, parce qu'il avait fait la « bataille du charbon » et permis de relever la France. Par ailleurs, les mineurs étaient atteints de maladie graves réduisant leur espérance de vie (silicose). Puis, petit à petit, le métier de mineur a été dénigré renvoyant au « pays noir et sale », aux difficultés sociales et morales…

Années 80 : la culture au centre du projet de rénovation

La rénovation de Loos-en-Gohelle a commencé par la culture. Le postulat était qu'il fallait que les gens se réapproprient leur histoire pour créer quelque chose de nouveau et asseoir ainsi la vie locale sur de nouvelles bases. En 1984, autour de Marcel Caron, sont créées les 1ères Gohelliades, rassemblant pendant 15 jours les talents loossois : exposition, spectacles, sons et lumières thématiques. En parallèle des actions sont conduites pour sauvegarder les terrils, mémoire de la mine. L'objectif était de mettre en valeur le patrimoine, aujourd'hui classé à l'Unesco. La résilience de la ville a commencé comme ça.

Années 90 : les habitants, bâtisseurs de la ville d'aujourd'hui et de demain

Dans les années 90 sont engagés les travaux autour du Plan d'Occupation du Sol. Un adjoint, 2-3 techniciens sont mandatés pour refaire le POS. Mais la réflexion du maire, Jean-François Caron est de dire qu'on ne peut pas fonctionner comme cela : refaire le POS, c'est préparer la vie de la ville dans 10 ans. On ne peut pas le faire sans les habitants. Est donc mis en place une démarche de coopération avec les habitants : les cultivateurs, commerçants, habitants des cités…

Depuis, chaque fois que quelque chose se fait sur la ville, c'est nécessairement avec les habitants concernés : une rue, un quartier, un carrefour. Cela fait partie de l'ADN de la ville.

Le site de la fosse 11-19 de la Compagnie des Mines de Lens : un écopôle

Pour le préserver, le site a été classé aux Monuments historiques puis à l'Unesco. Mais l'idée n'était pas d'en faire un musée (comme le musée de Loewarde par ex.) mais un lieu qui regarde l'avenir et ses activités d'avenir. Il rassemble des activités autour du développement durable et de la culture : le CD2E (Création Développement des Eco-Entreprises qui travaille sur les éco-techniques de construction, d'énergies renouvelables…), le CPIE, le CERDD (Centre ressource du développement durable), la Mission Bassin Minier, la Scène nationale Culture commune…

Le développement durable au cœur de tous les projets

Aujourd'hui à Loos, on travaille tout le temps sur le fait d'intégrer une démarche développement durable dans nos projets. L'organisation des élus et des techniciens est de travailler en collaboration et dans des démarches de projet. Cela a été une longue acculturation des élus, des équipes techniques, des différents acteurs.

Au final, même si on ne sait pas encore comment l'avenir sera fait, ces différentes démarches sont des petits cailloux semés pour avancer progressivement avec les habitants : on a refait le toit de l'église avec du solaire, est exigé des bailleurs sociaux qu'ils travaillent à faciliter le lien social par la mise à disposition par ex de locaux communs, 10% du territoire en passé en bio, on a maintenu des agriculteurs (800 ha d'agriculture – 10 agriculteurs).
Ainsi, Loos-en-Gohelle est labélisé « Ville pilote Développement durable » (ADEME), « Territoire à énergie positive » (TEPOS). L'objectif est d'atteindre l'autonomie énergétique d'ici 2050 et de produire autant d'énergie que consommée : projets d'augmentation du solaire, travail sur les bâtiments publics en vue de massifier la production d'énergie…

Ascension - Terril du 11/19
© Ermisse 21 - PAP

Vue sur Loos-en-Gohelle - Terril du 11/19
© Ermisse 21 - PAP

Vue paysagère - Terril du 11/19
© Ermisse 21 - PAP

Rencontres PAP - Groupe - Terril 11/19
© Ermisse 21 - PAP

Vue sur Loos-en-Gohelle - Terril du 11/19
© Ermisse 21 - PAP

Vue paysagère - Terril du 11/19
© Ermisse 21 - PAP

Sommet - Terril du 11/19
© Ermisse 21 - PAP

Site du 11/19
© Mission Bassin Minier

Plus à l'ouest, aux environ de Douai, à Pecquencourt, nous avons visité les **cités minières « Lemay et Sainte-Marie »** qui ont fait l'objet d'une importante transformation dans le cadre de la démarche des « cités pilotes Unesco ».

Sous l'impulsion de la Mission Bassin Minier, fortement soutenu par la Région, l'Etat, les départements du Nord et du Pas-de-Calais et les collectivités, ce programme a eu pour ambition une importante mutation du parc minier. Dépassant une simple mise aux normes, une approche plus intégrée a pris en compte les enjeux sociaux, urbains et environnementaux tout en assurant la protection et la valorisation d'un patrimoine exceptionnel reconnu par l'Unesco.
Le projet a ainsi permis de sauvegarder et de transformer en profondeur des logement initialement destinés à être démolis, de repenser les espaces publics, de consolider les services et équipements présents dans le quartier, de retisser des liens entre la cité et le territoire (transformation d'un ancien réseau de voies ferrées desservant les mines en voie douce reliant aujourd'hui les cités aux autres quartiers et au site des Argalles, vastes terrils reconvertis en base de loisirs).

Mise en œuvre de manière expérimentale dans ces cités, cette approche intégrée a inspiré la feuille de route de l'Engagement pour le renouveau du Bassin Minier (ERBM). Cet engagement partagé entre l'Etat, les bailleurs sociaux du parc minier (Maisons et Cités, et SIA Habitat) et les collectivités (EPCI, Conseil Régional, Départements du Nord et du Pas-de-Calais) prévoit de rénover 35 cités minières (soit 23 000 logements) en suivant un « référentiel d'ambitions partagées ». Il s'agit de réaliser d'ici dix ans des projets qui puissent améliorer très sensiblement la vie des habitants dans les cités, tout en redonnant de l'attractivité à un parc social encore trop stigmatisé dans le but, au contraire, d'y introduire une plus grande mixité sociale.

Joël Pierrache - Maire de Pecquencourt
© Mission Bassin Minier

Cités minières Lemay et Sainte Marie
© Mission Bassin Minier

Cités minières Lemay et Sainte Marie
© Mission Bassin Minier

Cités minières Lemay et Sainte Marie
© Mission Bassin Minier

Jardins ouvriers - Cités minières
© Mission Bassin Minier

Récit de l'ascension du terril de Loos-en-Gohelle

Béatrice JULIEN-LABRUYERE

Paysagiste, responsable du Post Master Paysage et Transition(s)
Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles Marseille

Arpenter la montagne noire, c'est voir défiler sous nos yeux la frise du temps, la mémoire collective et l'imaginaire des transitions.

Au pied du terril, nous avons révisé l'activité intense du passé industriel flamboyant où l'énergie faisait système dans la société, où l'urbanisme paternaliste fondait des paysages vivants et complets où vivre en autosuffisance à partir de la ressource géologique.

A mi-parcours, nous avons ressenti les effets du productivisme, le temps des houillères qui ordonnent peu à peu un territoire et des familles entières à se destiner à produire plus, et plus vite.

Fresque de l'ascension du terril de Loos-en-Gohelle par la 1ère promotion du Post master Paysage et Transition(s) de l'École nationale supérieure de Paysage de Versailles Marseille

Puis, dans les jambes, quelques douleurs rappellent le temps du paysage sacrifié, celui de la récession de la production charbonnière, une faille temporelle, laissant des paysages de « ruines énergétiques » où les hommes et les pollutions ont été abandonnés par les ordres du code minier.

Au point culminant, c'est un grand paysage de « pyramides-terrils » qui s'offre à la vue, laissant présager un tourisme industriel porté par le paysage, patrimoine mondial de l'Unesco, ou émerge un projet culturel marqué par la présence du Louvre Lens et des cités minières réhabilitées, fières de leur deuxième vie.

La descente nous permet d'envisager le paysage en transition aux côtés du Collectif Paysages de l'après-pétrole, celui de l'adaptation de l'activité humaine, des habitants-acteurs fédérés autour de nouveaux projets énergétiques audacieux, visibles et organisés en coopératives comme ceux de Lumiwatt et Réafutur.

© Béatrice Julien-Labruyère - ENSPVM

Regards croisés européens sur le bassin minier

Table ronde co-animée par Catherine Bertram, directrice de la Mission Bassin Minier, et Jean-Pierre Thibault, Collectif Paysages de l'après-pétrole

Débat Regards croisés – Grande Chaufferie
© Ermisse 21 – PAP

Au terme de la visite de plusieurs sites représentatifs du projet de développement durable du Bassin Minier, les représentants des six sites européens invités devaient faire part de leur appréciation « à chaud » sur les constats effectués et les impressions ressenties au cours de ces visites. Ce « rapport d'étonnement », totalement spontané mais référencé à leur propre expérience locale, devait être prononcé en présence d'acteurs, élus, institutionnels, professionnels ou associatifs impliqués dans la transition en cours vers « l'après-carbone » de ce territoire industriel.

Débat Regards croisés – Grande Chaufferie
© Ermisse 21 – PAP

La séance a été ponctuée par deux vidéos illustratives des valeurs du Bassin Minier comme « paysage culturel évolutif vivant » inscrit par l'Unesco au patrimoine mondial de l'humanité, et du ressenti exprimé par ses habitants vis-à-vis de cette prestigieuse labellisation. On y a notamment remarqué les deux réactions significatives suivantes, issues du micro-trottoir :

« C'est aussi précieux de préserver les terrils du Nord que les pyramides d'Egypte car la valeur viendra aussi du temps »,
« A l'époque c'était du patrimoine industriel, aujourd'hui c'est un patrimoine culturel qui doit se défendre »

La restitution qui suit de la Table ronde donne une image de la richesse des propos tenus et des témoignages recueillis. Ils permettent néanmoins d'en restituer l'ambiance.

Rapports d'étonnement des invités européens

Roser VERNET ANGUERA
Site du Priorat, Catalogne, Espagne

Ici, le paysage est plus complexe que chez nous, qui avons un paysage beaucoup plus simple où l'empreinte de l'activité humaine est principalement agricole, même si nous avions aussi des mines -non pas de charbon mais de plomb. **Ce qui m'a étonnée, c'est la présence très forte de la préoccupation du patrimoine et de sa gestion**. Cela pose beaucoup de question sur l'organisation : quelle gestion du paysage culturel ? Quelle signification pour les gens ? Ont ils été associés à la candidature ? Je trouve particulièrement intéressant d'avoir demandé à la population ce que représentait pour elle l'inscription de ces paysages au patrimoine mondial de l'Unesco.

Moussia DE WATTEVILLE
Site de Mont-Soleil / Mont-Crosin, canton de Berne, Suisse

Après avoir vu le film et traversé ces paysages cet après-midi, j'ai noté deux choses : **de façon générale, le paysage *impose* ou *suggère***. Chez nous, le paysage nous a suggéré un développement alors qu'ici il a été imposé par l'histoire. Je suis impressionnée par le travail et le développement qui ont été accomplis parce qu'ils engendrent un impact économique indéniable ce qui, malheureusement, ressort toujours comme l'élément prioritaire lorsque l'on évoque un projet, même si je crois qu'il faudrait dépasser ce stade face à l'urgence climatique.

J'aimerais toutefois revenir sur la première visite *(NDLR : cités ouvrières réhabilitées de Pecquencourt),* où j'ai été étonnée et un peu déçue (je me permets cette critique) par le caractère très daté du paysage : toutes les maisons sont entourées de clôtures, avec une voiture devant chacune d'elles. Je trouve personnellement que la voiture, avec son empreinte carbone n'est plus à sa place dans un quartier résidentiel qui se veut collectif et convivial. C'est peut-être un peu radical, car je ne connais pas le contexte. En revanche, dans la deuxième visite *(NDLR : le terril reconverti de la base 11-19 à Loos en Gohelle)*, j'ai trouvé le projet plus abouti avec le recours affirmé aux énergies renouvelables.

Paola NELLA BRANDUINI
Parc agricole de Milan-sud, Italie

J'ai découvert un Bassin minier que je ne connaissais pas du tout et que j'ai trouvé fascinant. Nous avons eu la possibilité d'y percevoir la structure du paysage agricole qui reste très marquant. Le patrimoine y est vraiment très bien mis en valeur. Vous nous avez montré plusieurs quartiers et sites comme des exemples de transition, mais je n'en ai cependant pas perçu la dimension historique. On découvre avant tout un quartier neuf sans passé perceptible. Je crois que **l'on pourrait intégrer (dans le nom ou l'aménagement des rues, par exemple) des évocations de la mémoire des lieux et de l'effort qui a été entrepris pour récupérer cette mémoire ;** cela permettrait d'être plus explicite vis-à vis des visiteurs notamment.

Isabelle BERNARD
Commune de Beckerich, Luxembourg

Je connais bien le paysage des terrils car mes grands-parents y habitaient. C'est un paysage avec lequel j'ai grandi. Je suis épatée par le travail de sauvegarde du patrimoine que vous avez réalisé ici. Ce patrimoine est un élément qui donne une fierté et un enthousiasme aux gens qui habitent une région. **Donner un avenir à un territoire (touristique mais aussi au plan philosophique) par le biais du patrimoine est un acte fondateur**.

Paul KAUTEN
Commune de Beckerich, Luxembourg

Les questions de l'approche et de la méthode sont décisives – comme on l'a vu avec l'exemple de Loos-en-Gohelle. Les citoyens doivent être intégrés dans le processus dès le départ. C'est à eux de construire les paysages

de demain. On combat le défaitisme ambiant en révélant les richesses d'une région telles qu'elle-même les perçoit, en faisant avec les moyens du bord. Pour résumer « on fait avec ce qu'on a, en impliquant les gens ».

Concernant les projets des cités minières, ce qui y manque, me semble-t-il, c'est l'énergie solaire. Ce qui est en revanche intéressant c'est que **je n'ai pas vu seulement des maisons rénovées sur le plan énergétique, mais aussi la recherche d'une qualité de vie via les infrastructures sociales.** Le fait de créer des nouveaux tissus économiques locaux est également important. Je voudrais donc savoir si cette transition a pu recréer de nouveaux emplois, compensant ceux qui ont été perdus à l'arrêt de l'activité minière.

Bertrand BARRERE
Connaisseur du site du Vorarlberg

Il importe de gérer les crises et pas seulement de se féliciter des quelques avancées obtenues. Je ne sait pas si des solutions sont à puiser dans les expériences menées en Autriche ou ailleurs ; je suis en revanche convaincu que **le temps presse face aux évolutions climatiques et aux tensions sociétales**.

Catherine BERTRAM
Directrice de la Mission Bassin Minier

Merci pour vos regards sur notre territoire. Il s'est dit des choses essentielles sur la notion de valeur : on peut trouver que ce paysage est « moche », mais on peut aussi se dire qu'il y a quelque chose à en faire. Vos impressions vont nous permettre de progresser.

Pour les résumer, il a été beaucoup question de la manière dont on a impliqué les habitants dès le départ, de l'importance du facteur humain et du lien social et de l'activité économique pour obtenir cette implication.
La façon dont on raconte l'histoire de ce site pose aussi la question de la médiation dans les projets urbains : comment transmettre un sens aux générations futures, une fierté retrouvée par rapport à ce patrimoine.

Enfin, en matière d'aménagement, des progrès restent à faire pour éviter que la voiture soit partout présente dans l'espace public, pour rendre donc plus visible l'« après-pétrole », au-delà du confort thermique des bâtiments.

Réponses et interventions des acteurs locaux

Aymeric ROBIN
Maire de Raismes et vice-président à la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut

L'idée initiale du classement à l'Unesco était de faire en sorte que ce label ne soit pas l'apanage des « sachants » mais que les populations puissent se l'approprier. Ce n'est pas facile de prime abord car la mine n'est pas forcément associée à des souvenirs faciles à vivre. La mine c'est la camaraderie et la force collective dans le travail mais c'est aussi beaucoup de souffrances : pertes humaines, maladies professionnelles… **Faire comprendre aux populations,** qui pour certaines ont vécu cette époque, **que le territoire était labellisé au même titre que les pyramides d'Égypte était et reste encore un véritable défi.**

Nous avons travaillé avec quelques volontaires – des sortes d'ambassadeurs – pour les « acculturer » à la signification du label Unesco afin qu'ils soient porteurs et relais de cette histoire. Ensuite, il a fallu leur redonner de la fierté vis-à-vis de leur cadre de vie, en travaillant sur ce changement d'image ; une nouvelle attractivité devait être construite pour faire de ce label patrimonial un outil de développement du territoire. C'est d'ailleurs un des leviers centraux de la réflexion de l'État sur la stratégie de renouveau du bassin minier.

Pour ne pas faire sans les habitants et pour que chacun d'entre eux se sente concerné, quoi de mieux que de travailler sur leur habitat et sur la revalorisation des espaces publics ? C'est l'objectif de la mission que préside Alain Neveu : mettre en place ces synergies entre le très concret et la dimension mondiale. Historiquement, les populations avaient l'habitude d'être prises en charge, via le fameux paternalisme industriel. Nous souhaitions aujourd'hui les rendre acteurs du changement : il faut littéralement « apprendre aux gens à bêcher », mettre en place des outils de démocratie participative pour redonner confiance en la capacité d'initiative publique et collective.

Sur la question de la place de la voiture, c'est assez paradoxal puisqu'ici, pendant longtemps, c'est le vélo qui a eu la toute première place, la voiture étant réservée aux plus aisés, aux « patrons » ou aux ingénieurs. Aujourd'hui, elle est devenue un fléau et une source de troubles à la tranquillité publique, d'où l'importance d'avoir une réflexion intégrée sur la requalification de nos espaces de vie. Mais ce n'est pas le plus facile car le véhicule individuel est ancré dans nos habitudes au quotidien. Dans le projet de ville de Raismes, il existe toutefois une volonté forte de revenir aux transports collectifs propres et de redonner sa place au vélo.

Raphaël ALESSANDRI
Directeur d'études à la Mission Bassin Minier

Concernant la cité de Pecquencourt, le rapport des français à leur jardin est complexe : les grilles de clôture de ces derniers s'expliquent à la fois par la divagation des chiens, mais aussi par la division des responsabilités entre espaces public et privé. Les plantations devant la maison sont l'affaire de chaque habitant, au-delà de la grille, c'est la mairie qui plante et entretient. En outre, il faut bien avoir conscience que pour chaque maison, dans l'état actuel des transports collectifs et des nécessités de mobilité, on doit compter 2 à 3 voitures. Ce n'est pas facile de trouver des emplacements ordonnés ou discrets.

Alain NEVEU
Délégué interministériel pour le renouveau du bassin minier

Dans le Bassin Minier, nous ne sommes pas en présence de n'importe quel paysage. **C'est le paysage de l'avant pétrole, celui du charbon, un paysage construit par l'homme**, **avec une forme urbaine qui, à l'époque, était en rupture avec la morphologie traditionnelle des bourgs européens** : on y trouvait notamment des services de proximité issu du paternalisme des houillères (économats, etc.) ; puis ce modèle s'est rompu lorsqu'on a basculé dans le monde du tout pétrole (développement de grandes surfaces commerciales périphériques, de plateformes de logistique et de transports routiers…). Dans le même temps, le territoire a connu un grand traumatisme avec la fermeture des mines.

Aujourd'hui, l'un des enjeux réside donc dans la mobilité. **Nous devons basculer du monde carboné à l'après-pétrole. Cela passe par des approches intégrées, qui impliquent les populations dans la co-construction des solutions**. Avec 1,2 million d'habitants et 250 communes, ce n'est pas simple à mettre en œuvre. Nous travaillons de concert avec les structures intercommunales, toujours dans une approche collective du sujet. Ce n'est pas l'État qui vient imposer ses solutions ni le territoire qui décide tout seul. Il est question de construire ensemble une façon de faire, en abordant les projets sous différents angles (économiques, sociaux, citoyenneté, paysages).

Nous utilisons comme points d'appuis les ressources du territoire tels que le label Unesco et les travaux déjà réalisés dans ce cadre : il faut faire connaître l'histoire et les valeurs du territoire, mais aussi travailler à la création d'emplois à partir du tissu économique local. Nous devons travailler à la fois à la qualité de vie, sur l'habitat, le mode de vie, l'implication des citoyens, la valorisation des ressources locales. L'une des priorités du territoire est, par exemple de se lancer dans le solaire.

Catherine BERTRAM
Directrice de la Mission Bassin Minier

Le territoire du bassin minier est d'abord rural, puis a été façonné par la mine, par la guerre également.
La médiation vis-à-vis des publics est donc essentielle : elle intervient dans le cadre de projets artistiques et culturels, comme c'est le cas avec les jardins des cités minières, où l'on met en place des collaborations entre habitants et artistes. Elle permet aussi de construire sur notre territoire un tourisme culturel, sachant que le Louvre-Lens et le label patrimoine mondial de l'Unesco ont bien sûr été deux moteurs importants de notoriété. On assiste ainsi à l'émergence d'une « destination » au sens de l'ingénierie touristique « autour du Louvre Lens » et qui inclut les valeurs de l'Unesco.

Yann CUSSEY
Chargé de l'animation du Pays d'art et d'Histoire de Lens-Liévin

Ces deux « marques » mondiales - le Louvre et l'Unesco - qui sont arrivées sur notre territoire, **ont permis de développer une fierté habitante avant même d'être des vecteurs de développement touristique**. Au moment des compétitions entre territoires pour l'accueil d'un « Louvre », 8000 à 9000 personnes sont ainsi venues signer un texte à la mairie de Lens pour soutenir cette implantation. Pour eux, c'était peut-être une revanche sur l'histoire.

Nous sommes en présence d'un tourisme à réinventer, sûrement d'abord un tourisme de proximité : nous disposons de 30 millions de personnes (Londres et Paris) situées à deux heures maximum. On peut donc sûrement se dire que c'est le train puis le vélo, et non l'avion que l'on prendra pour venir découvrir le Bassin minier.

Ce n'est pas une destination touristique facile car le territoire est vaste et divers. **Cette étendue impose un tourisme d'itinérance, qu'on souhaite « doux ».** Nous proposons qu'à terme une partie importante des flux touristiques soient orientés vers le vélo (à assistance électrique notamment). Cela va bien sûr permettre de développer des services : chacun sait que le tourisme est un vecteur d'emplois non délocalisables et accessible à des niveaux de formation variés. Tout ceci prend du temps et n'est pas encore tout à fait opérationnel.

Nous disons aussi que l'on ne cherche pas seulement des touristes mais aussi de futurs habitants : il existe notamment une population importante qui travaille ici mais n'y habite pas.

Béatrice MARIOLLE
Enseignante-chercheuse à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille

Depuis trois ans, l'école d'architecture de Lille a mis en chantier la création d'une chaire partenariale avec le Bassin Minier. Il s'agit de mettre les étudiants « sur le terrain » et de construire des partenariats avec des acteurs d'ici.

L'ambition est aussi d'interroger le rôle d'un concepteur, architecte ou paysagiste, face à un territoire comme celui-là, avec une histoire tragique et une mémoire particulière. On a peu parlé de la force d'une autre ressource locale : celle du réseau associatif : beaucoup d'associations font des choses remarquables dans le Bassin minier.

Echanges avec la salle

Jean CABANEL
Ancien chef de la mission Paysages, Ministère de l'Environnement

J'étais chef de la Mission du paysage quand est intervenue la fermeture des mines : c'était terrible car on supprimait 30 000 emplois. A ce moment-là on ne savait pas trop quoi faire : un groupe de travail s'est réuni pour essayer de trouver une méthode de travail. Cela a produit un rapport dans lequel la priorité était de travailler à la réhabilitation du paysage des mines, même si on n'avait pas de projet très arrêté à cet égard. Dans les sites du bassin minier que nous avons visités, **nous avons croisé des gens qui se promenaient : les anciennes implantations industrielles ont été réinvestis pour des usages contemporains,** ce qui et très positif. Je m'aperçois également que Lens s'est beaucoup amélioré, que la mine réhabilitée a accueilli de nouvelles activités… **En général tout le monde est pessimiste mais ici on est en présence d'un succès qui dépasse le caractère des personnes : il me semble que l'adhésion et la fierté sont générales.**

Odile MARCEL
Collectif Paysages de l'après-pétrole

C'était un pari audacieux que d'avoir choisi le Bassin minier en tant que cas français pour illustrer, aux côtés des six autres cas européens, la façon dont une démarche de paysage peut assurer le développement durable d'un territoire de façon concrète et aisée. Le Bassin minier présente une sorte de récapitulatif des divers défis auxquels ont été confrontés les six territoires que nous avons étudiés, mais sur une échelle géographique et démographique beaucoup plus ample. La transition énergétique de l'après-pétrole y est en cours, sur des lieux fortement impactés depuis plus d'un siècle par la révolution du charbon. **Le défi en cours est de chercher à y « faire société » autour de cette mutation, de savoir s'en servir pour instaurer une société plus équitable.** A terme, chacun peut devenir partie prenante de cette évolution et en tirer de nouvelles ressources.

Aymeric ROBIN
Maire de Raismes

On a pu en effet s'appuyer sur les forces vives « associatives du quotidien » (les associations sportives, les maisons de quartier…) qui ont permis de développer la démocratie participative. On a utilisé comme levier la gestion urbaine de proximité, avec trois axes : le cadre de vie, la tranquillité publique et le développement économique (et pour ce dernier l'économie sociale et solidaire, le tourisme, les projets d'insertion…). Cet outil a permis de fédérer un ensemble d'acteurs qui sont ensuite devenus ces « ambassadeurs », dont on a déjà souligné l'importance. L'enjeu était bien que les habitants se sentent concernés.

Pour **ce projet « HACT », pour « habitant au cœur de tout », nous sommes par exemple allés discuter avec les habitants, dans leur logement, des problématiques de précarité énergétique, ou de la gestion du jardin**. On a ensuite pu mettre en place un programme partagé de transition énergétique sur 193 logements.

Corinne CREQUIT
Directrice générale des services, mairie de Raismes

Nous avons réussi à mettre en place une concertation avec les habitants, notamment avec le concours de bureaux d'études qui se sont penchés sur les caractéristiques de la ville de Raismes. Concrètement, l'une de mes collaboratrices va sur le terrain, au contact des maisons de quartier, pour inciter les gens à participer. Récemment, nous avons organisé quatre réunions publiques les jeudis soir, en posant diverses questions aux habitants : « **imaginez que vous vous téléportiez à Raismes en 2032 : Quels sont les équipements présents ? Comment s'y déplace-t-on ? À quoi ressemblera le cœur de ville ?…** » 80 personnes différentes ont participé à chacune de ces réunions, ce qui est remarquable pour ce genre d'exercice. Une anecdote significative : un problème de tranquillité publique, constaté dans l'un des quartiers de la ville, a disparu après ces réunions et ces discussions.

Conclusion

Jean-Pierre THIBAULT
Collectif Paysages de l'après-pétrole

Trois maîtres mots peuvent résumer nos échanges :

- Ce territoire ne peut se développer sans que les dimensions environnementales, sociales (la mémoire) et économiques (l'emploi) ne soient mises en résonance : la *transversalité* y est plus qu'ailleurs nécessaire ;
- La participation de tous suppose une mobilisation et renforce la *fierté* ;
- L'*approche paysagère* permet de mobiliser davantage autour de cette redynamisation.

Merci aux acteurs locaux pour leur accueil. Merci aux témoins européens pour leurs questionnements et interpellations. Il faudra revenir sur le site dans quelque temps pour mesurer et évaluer les avancées qui auront été réalisées grâce aux mobilisations qui ont été décrites.

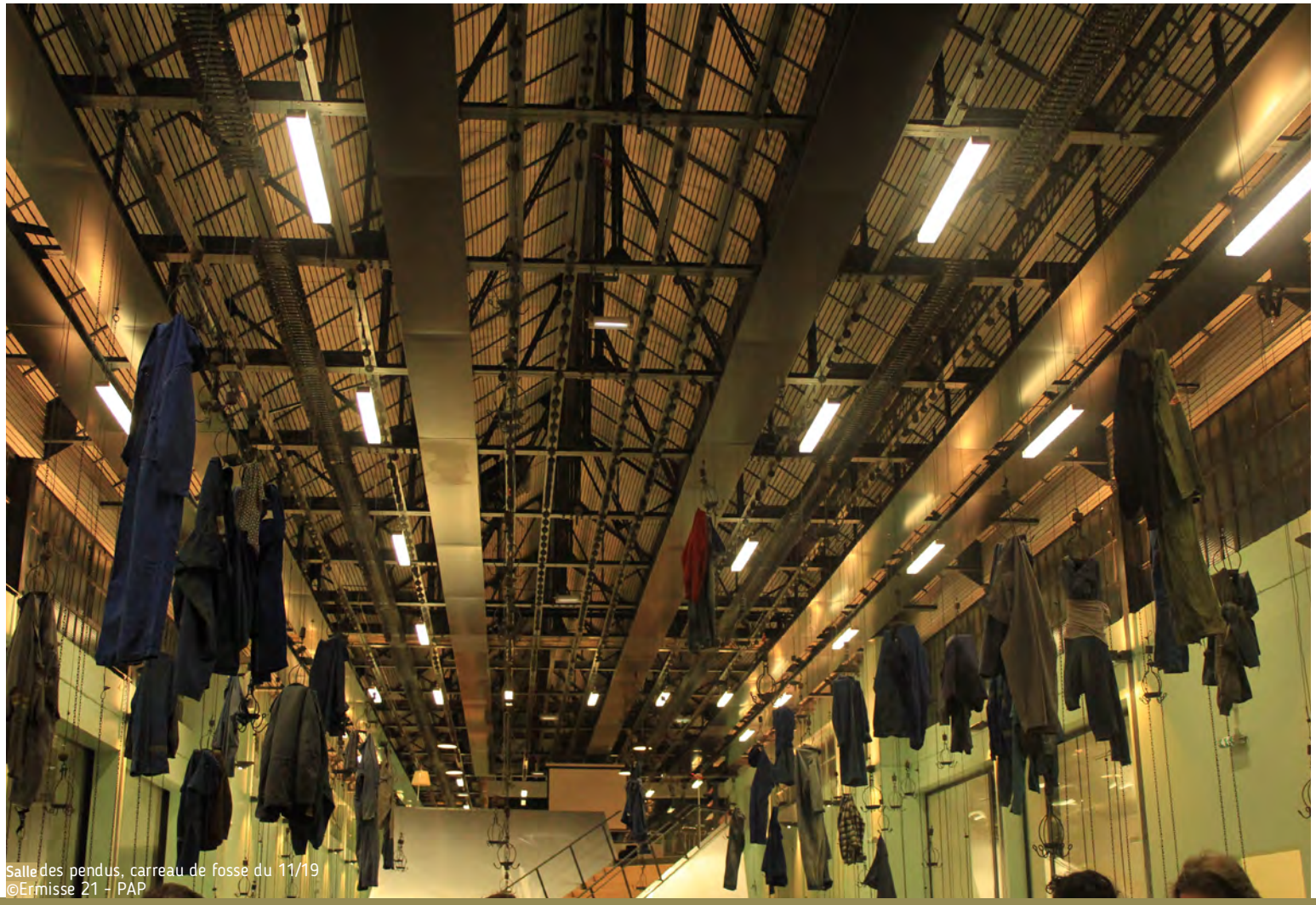

Salle des pendus, carreau de fosse du 11/19
©Ermisse 21 - PAP

Témoignages d'étudiants de l'Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille

Béatrice MARIOLLE
Architecte, professeur
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille

Il y avait beaucoup d'étudiants lors de ces deux journées. Le site et le sujet les intéressent particulièrement et rejoignent des échanges que je peux avoir avec eux dans les ateliers de projet.

Leur verbatim sur les journées témoignent de cette conscience qu'ils ont de paysages à réparer et de la nécessité d'inventer de nouveaux outils de fabrication de territoires comme un bien commun. Sans citer les auteurs, j'ai tenté de les classer en trois mots clefs:

URGENCE
La jeunesse a conscience de l'urgence et de la nécessité d'action.

« Envisager le territoire comme une ressource ».

« Faire droit à l'ici, au singulier, au spécifique. Il ne faut pas maquiller le paysage mais AGIR ! ».

DEMOCRATIE
C'est acquis, les habitants sont considérés comme le premier acteur de la transformation des territoires et les projets interrogent la manière dont « cette force peut être demain un appui pour le défi du changement climatique ».

« Recréer des complicités avec l'Homme et la Nature, sans la soumission de celle-ci ».

« Le paysage devient un lien entre les humains et les non-humains ».

Les paysages d'après-pétrole doivent aujourd'hui être un support de retour à la fierté d'habiter, « la population a besoin de s'approprier ce paysage changeant ».

ESTHETIQUE
L'énergie est un sujet d'avenir mais il s'agit surtout de nouvelles formes de représentations du territoire. Cette approche constitue « un bouleversement dans les représentations ».

« Est-ce qu'un méthaniseur est plus MOCHE qu'un centre commercial ? ».

« Renouer avec le territoire, c'est montrer les moyens de production d'énergie : il faut affronter ces questions techniques ! ».

© Mission bassin minier

Journée du 6 décembre
COLLOQUE EUROPÉEN TERRITOIRES DE L'APRÈS-PÉTROLE : L'ATOUT DU PAYSAGE
Musée du Louvre-Lens

Musée du Louvre-Lens
© Alain Merckelbagh

Roser VERNET
ANGUERA
Ferran
MESTRES

Séquence introductive

Odile MARCEL
philosophe, présidente du Collectif Paysages de l'après-pétrole

Nicolas TORAILLE
responsable du programme architecture et paysage, groupe Caisse des dépôts

Hervé PIGNON
directeur, ADEME Hauts-de-France

Raphaël ALESSANDRI
architecte, Mission du Bassin Minier

Mathilde KEMPF & Armelle LAGADEC
architectes - urbanistes, membres du Collectif Paysages de l'après-pétrole

Musée du Louvre-Lens
© Ermisse 21 - PAP

Odile MARCEL

Présidente

Collectif Paysages de l'après-pétrole

Bonjour à tous

Nous ouvrons notre grand colloque « Territoires de l'après-pétrole : l'atout du paysage ». Le collectif « Paysages de l'après-pétrole » est très heureux de vous accueillir aujourd'hui au musée du Louvre-Lens. Nous sommes d'origines diverses. L'enjeu du colloque est de nous comprendre afin de pouvoir relever ensemble les attentes du monde qui a besoin de nous.

Notre collectif reçoit le soutien pérenne du Ministère de la transition écologique et solidaire et de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'homme. Leurs représentants viendront conclure notre rencontre. La Région Hauts-de-France nous a également accompagnés pour monter ce projet : nous avons rencontré Monsieur Rappeneau au printemps dernier, avant sa disparition brutale. Il nous a permis l'accès à cette belle salle. Nous remercions donc la Région ainsi que les deux départements qui nous ont appuyés pour diffuser l'annonce du colloque et assurer la présence de beaucoup de techniciens et de représentants du tissu local aujourd'hui.

Nous sommes fiers d'avoir pu compter sur l'Ademe et la Caisse des Dépôts pour porter cette action. Je passe donc la Parole à M. Nicolas Toraille qui représente la Caisse des Dépôts, puis à M. Hervé Pignon, de l'ADEME des Hauts-de-France.

Colloque européen Territoires de l'après-pétrole, 6 dec 2018 - Musée du Louvre Lens
© Ermisse 21- PAP

Nicolas TORAILLE

Responsable du programme de mécénat « architecture et paysages »

Groupe Caisse des dépôts

Bonjour à tous

La société française et la société européenne connaissent aujourd'hui une crise, crise qui est largement celle de ses modèles de production. Le changement climatique et la diminution de la biodiversité nous imposent de modifier nos modèles de production énergétique, de production agricole, de production urbaine. Les premiers effets de cette crise, particulièrement sensibles ces derniers jours mais qui le seront probablement encore plus à l'avenir, nous rappellent l'urgence dans laquelle nous sommes. Les solutions existent et doivent être mises en œuvre rapidement, c'est d'ailleurs la raison qui nous réunit aujourd'hui.

La Caisse des Dépôts souhaite s'adapter pour prendre la mesure de ces enjeux et propose sur chaque territoire un accompagnement des acteurs locaux pour la mise en place de projets de développement plus vertueux. Dans les Hauts-de-France, notamment, elle a signé ces dernières semaines deux premiers contrats de transition énergétique et solidaire avec la Communauté urbaine d'Arras et avec le territoire de Sambre Avesnois. Elle intervient également auprès de la Région, auprès de la Métropole de Lille, auprès de nombreux territoires démonstrateurs pour accompagner la mise en œuvre de projets de développement qui tiennent compte des enjeux d'aujourd'hui.

Par ailleurs, et c'est la raison pour laquelle je suis parmi vous aujourd'hui, la Caisse des Dépôts a lancé en 2016 un programme de soutien en mécénat à l'architecture et au paysage. L'objectif est double : il s'agit d'une part de promouvoir l'expérimentation, la recherche et l'innovation afin que l'architecture et le paysage viennent renouveler de façon vertueuse la façon dont nous aménageons nos territoires. Il s'agit également de mener un travail de fond de sensibilisation à l'importance des questions architecturales et paysagères et à la façon dont elles contraignent ou libèrent le cadre de vie.

Le Collectif Paysages de l'après-pétrole mène justement ce double travail : il était donc logique que nous apportions notre soutien à l'organisation de ce colloque. Les différentes études de cas qui nous seront présentées aujourd'hui viendront nous rappeler combien l'approche par le paysage constitue une approche globale et cohérente pour mener une nécessaire révolution dans les systèmes de production que j'évoquais en introduction. Le paysage est d'abord un angle de vision, un regard, puis il devient un angle d'attaque, une méthode. Sa valorisation permet de lutter contre la banalisation des territoires pour faire droit à l'ici, au singulier, au spécifique, au situé. Ce qui se fait là ne peut pas, ne doit pas être fait ailleurs à l'identique.

Les expériences qui nous seront présentées aujourd'hui viendront d'ailleurs souligner la multiplicité des pistes et des solutions qui sont imaginées partout en Europe pour faire du paysage l'une des réponses aux difficultés de notre temps.

J'aimerais dire enfin que ce qui nous réunit aujourd'hui est un exercice en optimisme pour nous aider à résister au découragement qui peut parfois nous saisir face à l'ampleur de la tâche. Un optimisme lucide certes – nous sommes dans l'urgence quand le paysage nous demande justement de prendre racine dans le temps long – mais un optimisme tout de même.

Je vous remercie et je vous souhaite un bon colloque.

Hervé PIGNON

Directeur

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) des Hauts-de-France

Bonjour à tous

Dans la foulée de ce que vient de dire mon collègue de la Caisse des dépôts, je suis ici au nom de l'ADEME pour remercier le Collectif Paysages d'après-pétrole, de l'après l'ère du pétrole, d'avoir organisé cette rencontre. Remercier également le territoire, les acteurs du territoire, la ville de Loos-en-Gohelle, la Communauté d'agglomération de Lens Liévin, le pôle métropolitain de l'Artois, la Mission Bassin Minier, de nous avoir associé à cette réflexion. Et sans aucune flagornerie. En effet, cette association était essentielle pour l'ADEME, et notamment pour participer à la réflexion à conduire autour des trois grands défis à relever que tu (Caisse des dépôts) a rappelés.

Le 1er défi, la raréfaction des ressources, remet en cause notre modèle de développement qui consomme des ressources de plus en plus rares, qu'elles soient fissiles, fossiles ou matières premières. La conséquence est que l'on butte aujourd'hui sur des limites.

Le second défi est celui de l'emploi et de l'activité. Notre modèle de développement, notamment en Occident, a globalement fonctionné, en créant de l'activité et de grandes périodes industrielles. Mais aujourd'hui, il atteint ses limites, en engendrant finalement quasiment plus de chômage que d'activité.

Le 3ème défi, -tu parlais d'urgence-, c'est celui du réchauffement climatique. Lequel est la conséquence là aussi de l'activité humaine, du mode de développement.

Ce triple challenge appelle une réponse majeure, que selon les époques, en tous les cas aujourd'hui, on appelle transition énergétique. Il va falloir repenser notre rapport à l'énergie et travailler à la transition écologique, repenser notre rapport à la consommation, notamment la consommation d'espaces, de matières y compris matières premières. La troisième révolution industrielle, belle dynamique engagée dans les Hauts-de-France depuis plusieurs années, est à l'œuvre pour traduire dans les actes, construire et anticiper cette transition énergétique et écologique.

En même temps, on voit bien quand on emploie le mot de « transition énergétique » que transition énergétique et paysages sont éminemment liés. Il y a énormément d'interactions entre les deux, que l'on évoque les formes urbaines, les paysages agricoles, les ruralités, ou tout simplement les visions. L'un des enjeux est de gérer ces tensions entre un éloignement entre les outils de production d'énergie et les lieux de consommation, sauf dans certains territoires comme ici dans l'ex bassin minier.

Par outils de production d'énergie, on entend centrales quelles qu'elles soient. Si je prends l'exemple de la distribution d'énergie : en même temps que sont construites des centrales ou des moyens de production concentrés, sont traités les problématiques d'effacement et d'enfouissement de ces réseaux énergétiques. Pour faire très simple, le consommateur ou le consom'acteur est habitué depuis des décennies, à ne plus voire d'appareils de questions énergétiques, d'objets énergétiques dans le paysage.
Or, qui dit transition énergétique, dit développement endogène, développement économique par le bas, faire feu de tout bois, récupérer la totalité des calories potentielles, des énergies disponibles, que ce soit celles issues du vent, du soleil, de la biomasse…

Ainsi, le paysage est à nouveau concerné et plus largement les formes urbaines ou les territoires sont à nouveau concernés par ces questions énergétiques. Nous avons à gérer et régler cette tension.
Les réflexions menées par ce colloque national sont ainsi au combien importantes et intéressantes. Parce qu'elles vont permettre de revisiter cette question de l'énergie, qui est en

train de redevenir visible, et celle des paysages, que l'homme dans ses activités a de tout temps contribué à façonner, à refaçonner, à pratiquer.

Jacques Theys, dans le hors série de la revue de l'urbanisme cet été, disait que le grand challenge sur cette question était de rendre visible l'invisible. Ce qui résume la question en une seule formule extrêmement parlante.

Ce qui nous faut savoir aujourd'hui, c'est faire du paysage, composer avec les paysages, en faire un outil de la transition énergétique. Et pour l'ADEME, qui est une boutique technico scientifique qui distribue avec son compère la Caisse des dépôts des subsides dans des contrats de transition écologique, c'est un vrai challenge. Parce que, qui dit technique, scientifique, outil financier, dit aussi un peu moins d'appétit ou un peu moins d'attention portée aux questions de sciences humaines et sociales, de conduite du changement, d'aménagement et d'urbanisme, de participation. Donc bravo d'avoir structuré ça et merci de nous avoir permis d'être à vos côtés.

Odile MARCEL

Présidente

Collectif Paysages de l'après-pétrole

Je vais d'abord revenir sur le collectif, son histoire et ses ambitions.

Le groupe du collectif a commencé à travailler ensemble en 2012, quand nous avons proposé à la Fondation pour le progrès de l'homme de réunir trente contributions autour du thème du paysage dans les transitions. Un numéro de la Revue Passerelle est donc sorti en 2013, sous le titre « Paysages de l'après-pétrole ? » avec un point d'interrogation.

La Fondation travaille pour favoriser les transitions qui nous attendent, elles sont techniques, industrielles, sociales, financières, agronomiques, environnementales... Il faut savoir les analyser, pour avoir prise sur elles. Ce que nous posons, au sein du Collectif, c'est que ces révolutions doivent être aussi plaisantes. Il faut qu'elles soient convaincantes, qu'elles produisent de l'évidence, qu'on les sente, et donc que ce monde neuf se présente dans une dimension essentielle pour l'homme, la dimension esthétique. Nous sommes ici pour que ce monde de demain soit un monde partagé et un monde évident, incarné, que l'on puisse sentir, éprouver, qui nous émeuve.

Les défis sont suffisamment importants pour que le fait de les rendre avenants soit une affaire décisive. Nous voulons réintroduire de la beauté dans le monde, et en particulier dans les approches techniques qui sont indispensables mais pas toujours séduisantes. Il est donc important de préparer ensemble ces évolutions, pour que tout le monde comprenne de quoi il s'agit, que ça ait du corps. L'ambition du collectif est de développer cette dimension incorporée et esthétique.

A la suite de cette publication, nous avons organisé un colloque à l'Assemblée nationale en 2014 sur le thème des « solutions paysagères pour les territoires en transition ». Cette rencontre était portée par les élus qui savent que pour que les choses avancent, il faut qu'elles soient ressenties comme partagées et équitable, sans quoi la société se délite et les inquiétudes grandissent. A la suite de ce colloque, le Collectif s'est donc fondé comme tel, en mars 2015, lors d'un séminaire à Villarceaux, dans l'Ecocentre de la Fondation : 50 professionnels de l'aménagement, ingénieurs, ingénieurs agronomes, environnementalistes, responsables d'institutions - CAUE, Ecoles de paysage - ayant la conviction personnelle que les professions de l'aménagement ont leur rôle à jouer pour trouver des solutions économes, équitables et évidentes. La transition énergétique, écologique et sociétale doit s'inventer un visage et être incorporée dans des solutions pertinentes parce que multifonctionnelles. Les professions de l'aménagement ont à construire la cité de demain dans l'évidence de sa belle matérialité.

Le scénario négaWatt présente avec rigueur le défi énergétique auquel nous sommes confrontés : aujourd'hui on prélève beaucoup trop dans les ressources terrestres, on perd une grande quantité de ces matières énergétiques en cours de route, et on en consomme trop. Dans une société plus sobre et plus efficace, on prélèverait beaucoup moins dans la nature et on aurait beaucoup moins besoin d'énergie pour assurer nos besoins. NégaWatt propose un scénario fascinant qui décrit les étapes par lesquelles on peut parvenir à un monde équilibrant les relations entre les besoins de la société et le milieu terrestre, et qui n'aboutisse pas à cette situation de destruction qui nous menace. Le collectif s'appuie sur ce scénario pour conduire sa réflexion.

Nous sommes aujourd'hui réunis pour évoquer le parcours de différents territoires qui se sont engagés depuis longtemps dans une transition. Ces territoires étaient convaincus qu'il fallait que le monde change, que nous progressions vers des sociétés plus économes et plus justes, qui n'attentent pas en permanence aux équilibres du milieu terrestre et ne se dévoient pas par des formes d'iniquité qui ne sont pas dans la cohérence des idéaux de la société occidentale.

Nous avons réalisé une exposition analysant une quinzaine d'expériences françaises qui ont toutes, d'une façon ou d'une autre, travaillé sur la question de leur paysage et de la spatialisation de cette transition. Puis nous avons conduit une recherche sur sept territoires européens. Cette étude a été menée par Mathilde Kempf et Armelle Lagadec. Son propos va structurer la journée du colloque.

Le Bassin minier est le cas français que Mathilde et Armelle ont sélectionné pour illustrer cette transition spatiale qui incarne et matérialise la transformation sociétale en cours sur le territoire européen. Notre but aujourd'hui est de réfléchir ensemble à partir d'une situation donnée, celle du territoire du Bassin minier, avec la richesse de ses acteurs et son histoire propre.

Je vous propose maintenant d'entrer dans le vif du sujet avec la Mission Bassin Minier, qui nous accueillait hier pour les visites de terrain et a coproduit cette rencontre.

Mathilde Kempf et Armelle Lagadec ont conduit l'étude de cas européens dont ce colloque propose la restitution. Elles nous présenteront ensuite le déroulé de la journée.

Raphaël ALESSANDRI

Directeur d'études, aménagement du territoire et panification

Mission Bassin Minier

Je vous prie d'excuser Cathy Apourceau-Poly, présidente de la Mission Bassin Minier, retenue par ses mandats de sénatrice. Elle remercie particulièrement le Collectif et l'ensemble de ses partenaires d'avoir choisi le bassin minier pour organiser ces Rencontres. Nos premiers échanges remontent à fin 2015 : c'est dire que ce sujet se prépare sur le long terme.

Ce n'est surement pas un hasard si le Collectif est venu ici dans le bassin minier pour parler d'énergie et de paysages. C'est un beau pied de nez que de parler de paysages de l'après-pétrole ici alors que notre territoire sort à peine du paysage de l'après-charbon. Il y a un saut à faire pas toujours évident. Et d'ailleurs, cette transition écologique ne pourra pas se faire sans une transition culturelle et sociale. Vous évoquiez la difficulté de rendre visible dans le paysage les aspects énergétiques : pour le coup, dans le bassin minier, on est un peu à l'opposé. Parce que c'est justement l'énergie qui a construit le paysage. Une énergie éminemment non durable. Une exploitation de la terre avec le charbon qui partait à l'extérieur du territoire. Toutes ces résultantes encore lisibles aujourd'hui dans le paysage que sont les terrils, les cités minières qu'on a visité, aujourd'hui forment un paysage culturel, évolutif et vivant.

C'est l'ambition de l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco que d'envisager ce territoire comme une ressource, que de considérer cet héritage, non pas comme un « boulet à traîner »

mais comme une ressource y compris pour une nouvelle forme d'attractivité et une forme « de retour en fierté » pour les populations.

Comment tourner une page sans la déchirer ? La notion du paysage et du paysage culturel vivant est extrêmement intéressante et importante. La notion de l'énergie sur notre territoire est également importante à travers les questions de précarité énergétique pour une partie de la population, de mobilité, ou encore d'agriculture. Tous les sujets qui seront traités aujourd'hui sont des préoccupations fortes du Bassin minier.

Mathilde KEMPF ET Armelle LAGADEC

Collectif Paysages de l'après-pétrole

MATHILDE KEMPF

Depuis deux ans, le Collectif a repéré plusieurs expériences européennes de territoires engagés depuis longtemps dans des transitions intégrant le paysage. L'antériorité était un critère important pour avoir le recul nécessaire, observer les processus mis en place et la façon dont l'ensemble vivait dans la durée.

Concrètement, cela s'est traduit par des visites de terrain collectives, mode de fonctionnement important du collectif pour s'assurer d'un regard croisé. L'accueil a toujours été incroyable avec beaucoup de belles rencontres et de fond. A l'issue de ces visites, des articles qui retranscrivent ces histoires ont été rédigés : ils retracent le processus de transition engagé sur chaque territoire et la dimension paysagère.

L'étude a été menée grâce au soutien du Ministère de la transition écologique et solidaire et de la fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'homme. Notre colloque d'aujourd'hui donnera lieu à un huitième article reprenant une analyse croisée entre ces différents territoires et approches pour en tirer les éléments d'enseignement prospectif.

Notre journée va donc s'articuler autour des échanges avec ces sept territoires dans des tables rondes thématiques rassemblant des intervenants du territoire qui nous accueille, le bassin minier, et des représentants espagnols, italiens, suisses, luxembourgeois, belges et autrichiens. Un des traits communs à ces expériences est la volonté de mener des débats et des échanges avec d'autres expériences. D'où leur implication aujourd'hui et nous les en remercions vivement.
Nous avons organisé le colloque sous une forme un petit peu différente qui devrait permettre le débat, la prise de recul et la réflexion sur le fond. L'idée est de pouvoir progresser ensemble à travers ces pratiques. Le format sera un peu contraignant pour les intervenants mais devrait être productif pour le collectif.

ARMELLE LAGADEC

Trois tables rondes autour de trois thématiques, l'agriculture, l'énergie, l'urbanisme, guideront notre journée. C'est très français que de se raccrocher aux domaines auxquels on a l'habitude de réfléchir.

Mais l'objet est évidemment de parler de transitions, de paysages, de développement durable, qui sont des domaines dans lesquels ce regard par thématique va forcément être transcendé pour une dimension beaucoup plus transversale, inhérente à ces démarches. Chaque table ronde est organisée selon le même schéma : un animateur, membre du Collectif et expert dans le domaine, une intervention des représentants des cas européens, une réaction de deux territoires français - un territoire local et un territoire qui travaille avec PAP - pour des réactions et des prises de recul par rapport aux actions des deux territoires européens, une réaction de deux répondants français qui sont des experts techniques pour un éclairage et une mise en perspective des expériences européennes et enfin un débat avec la salle.

Table ronde 1

Agriculture et paysages de l'après-pétrole

Animateur : Régis AMBROISE, agronome-urbaniste, vice-président du Collectif Paysages de l'après-pétrole

Priorat, Catalogne, Espagne : un renouveau culturel et agricole construit à partir d'un choc paysager et d'une réappropriation citoyenne. Roser VERNET ANGUERA, coordinatrice de l'association Prioritat et Ferran MESTRES, animateur du forum agricole

Milan sud, Lombardie, Italie : de la ville verticale aux champs horizontaux. Paola NELLA BRANDUINI, enseignante - chercheuse au Politecnico di Milano

Bergerie de Villarceaux, France : recomposition du parcellaire et réintroduction de l'arbre champêtre dans un territoire céréalier. Gaëlle des DESERTS, chargée d'animation et de projets au Centre d'Ecodéveloppement de Villarceaux

Bassin minier, France : en marche vers une autonomie alimentaire. Dominique HAYS, directeur des Anges Gardins

Répondants : Marc BENOIT, chercheur à l'INRA, administrateur de l'Association Française d'Agronomie et Emmanuelle LATOUCHE, directrice adjointe au CERDD, en charge du pôle climat.

Paysage du Priorat
© association Prioritat

PRIORAT – CATALOGNE – ESPAGNE

Un renouveau culturel et agricole construit à partir d'un choc paysager et d'une réappropriation citoyenne

Roser VERNET ANGUERA
Coordinatrice
Ferran MESTRES
Animateur du forum agricole

Association Prioritat

Nous allons tenter de vous résumer en dix minutes, dix années d'histoire.

ROSER VERNET ANGUERA

Le Priorat est une petite région du sud de la Catalogne, très peu peuplée et aux caractéristiques rurales très marquées. C'est un territoire dont le développement agricole a été conditionné par sa géographie : il est situé dans un cirque de montagnes qui l'isole des régions voisines, lesquelles ont suivi un développement très différent, en particulier la province de Tarragone, qui s'est orientée vers l'industrie pétrochimique, le tourisme de masse et un important développement urbanistique et d'infrastructures. Le Priorat est resté en dehors de ce développement et reste une région agricole. Il a connu depuis le phylloxéra des crises constantes et un déclin continu tout au long du XXème siècle.

A la fin du XXème siècle, on a assisté à deux événements simultanés et contradictoires :

- d'un côté un projet de valorisation du vin et de la viticulture ;
- d'un autre côté des projets agressifs, venus d'ailleurs et portant sur l'installation de centrales éoliennes sur le sommet de la montagne du Montsant.

Or le Montsant est un symbole identitaire fort pour les habitants avec une valeur naturelle et symbolique. Mais le Priorat n'est pas un territoire ayant une conscience de la valeur de son paysage.

Le projet de valorisation du vin et de la viticulture constitue un espoir de renouveau, permettant d'éviter à la population d'être condamnée à l'exode. L'installation de centrales éoliennes vise un paysage bien conservé, non industrialisé sur lequel émergeait un timide développement agro-touristique.

Les projets de développement éolien (14 centrales prévues dans le Priorat) provoquent une importante réaction : des débats, des réflexions, des propositions ont remis en question les choix politiques des gouvernements. La mobilisation sociale et le débat qui a suivi, ont abouti d'un côté à la création d'un parc naturel du Montsant et d'autre part à la création d'une association, *« Prioritat »*, qui regroupe la plupart de la société civile de la région et dont l'objet est de construire un projet de candidature de classement à l'Unesco en tant que paysage culturel agricole, comme objectif de long terme.
Cette candidature a été conçue comme un outil de valorisation du paysage. C'est une candidature « instrumentale » : ce n'est pas une fin en soi. Ce qui nous intéresse c'est le processus et le parcours qu'elle nous oblige à faire. Le dossier nous oblige à expliquer notre paysage, et donc à découvrir ou redécouvrir ou mettre un nom sur les valeurs de ce paysage. C'est un paysage qui nous explique de manière très lisible et très claire l'histoire de l'activité humaine dans ce territoire. Il nous montre une diversité très forte, depuis la géologie jusqu'à l'immatériel, avec une netteté, une clarté, une lisibilité… En ce sens, on mesure l'équilibre de l'échelle, la dimension de

tous les éléments constituants de ce paysage. Et surtout ce paysage nous montre l'histoire de l'effort et de l'adaptabilité de cette activité sur ce territoire. A cela s'ajoute un patrimoine immatériel qui lui donne du sens.
Cet exercice a permis aux habitants du pays de prendre conscience de la nécessité de connaître cette complexité des paysages et de leurs valeurs ainsi que de garantir à l'Unesco la sauvegarde de ces valeurs en nous dotant d'un système de gestion, de mécanismes et d'organes nécessaires à cette sauvegarde. Cet enjeu nous a obligé, d'une façon volontaire, à mettre en place un processus de participation citoyenne très participatif, qui impliquait les élus, les administrations, les différents secteurs socio-économiques de la société. Il ne faut jamais oublier que l'initiative part depuis le début de la société civile. Ce n'est qu'après que les élus et les administrations à différents niveaux rejoindront la démarche.

Garantir cette sauvegarde, ça implique d'agir sur les constituants de ce paysage, au-delà de la vision purement esthétique du paysage. On entend le paysage comme le visage de ce territoire, le visage qui montre les conflits qui existent sur le territoire, sa santé, son état d'esprit, son niveau d'estime... Il ne suffit pas de maquiller le paysage pour qu'il soit beau. Il faut absolument agir sur ce qui se passe derrière le décor.

Le système de gouvernance est organisé autour de trois niveaux :

- *Le niveau des décisions :* l'assemblée générale composée d'une trentaine d'acteurs du paysage
- *Le niveau de l'exécutif :* un bureau de paysage et des commissions techniques
- *Le niveau de la participation citoyenne :* les forums qui permettent la continuité de la participation citoyenne, parmi lesquels le forum agricole.

FERRAN MESTRES

Notre paysage est une mosaïque agricole de polycultures.

A partir des années 90, nous avons assisté à ce qu'on appelle la révolution du monde rural, c'est-à-dire à une prise de conscience de l'identité et des valeurs de nos produits locaux, ce qui chez nous à amener une revalorisation du secteur viticole. On a travaillé ensuite sur cette identité et ces valeurs dans le secteur de l'huile d'olive. Il restait à transférer ces valeurs et cette identité à d'autres produits : les fruits secs, les produits du bois, le bétail...

Le forum agricole, plateforme de participation citoyenne, cherche à coordonner les différents efforts des institutions, des paysans, des coopératives pour assurer le maintien de notre modèle agricole. Pour cela sept groupes de travail ont été mis en place. L'idée était de dynamiser l'agriculture à travers les paysages agricoles de polyculture, clé de notre développement socio-économique et de la préservation de notre paysage agricole.

- *Le 1er groupe de travail sur le renouveau générationnel* met à disposition des jeunes agriculteurs des supports de formation. Il a aussi pour objet de mieux comprendre les motifs du départ des habitants et de l'abandon des cultures qui se poursuivent.

- *Le 2nd groupe sur la communication* coordonne les initiatives des différents collectifs impliqués.

- *Le 3ème groupe sur l'agriculture durable* est axé sur la préservation du sol et de la fertilité, la gestion de l'eau, l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement et la transition énergétique. Il aborde la réintroduction des animaux pour permettre la fertilisation de la terre. Sur le plan énergétique, il travaille sur l'énergie solaire, les déchets agricoles, le sol et le dimensionnement de la question énergétique à notre petite échelle.

- *Le 4ème groupe sur les fruits secs, amandiers et noisetiers* aborde une stratégie locale de transformation et commercialisation en vue d'améliorer les prix pour les paysans.

- *Le 5ème groupe sur les abattoirs locaux* aide les quelques fermes bio avec la fermeture du cycle énergétique et des pâturages extensifs pour la gestion forestière.

- *Le 6ème groupe sur la santé et l'alimentation* lie les valeurs des produits agricoles locaux avec les saisons (noisetiers, amandiers), les savoir-faire et les variétés traditionnelles (légumes, fruits, vignoble...).

- *Le 7ème groupe sur le commerce local et la restauration* améliore la communication entre les agriculteurs et le tourisme.

- *Le 8ème groupe porte sur les variétés traditionnelles de légumes et fruitiers*.

Il existe une forte tradition coopérative sur le territoire du Priorat basée sur l'agriculture et la revalorisation de nos produits agricoles afin d'affronter la concurrence de l'exploitation industrielle, qui représente une menace pour la sauvegarde de l'équilibre de notre modèle agricole, socle de notre paysage.

MILAN SUD – LOMBARDIE – ITALIE

De la ville verticale aux champs horizontaux

Paola NELLA BRANDUINI
Enseignante - chercheuse

Politecnico di Milano

Une sorte de révolution a eu lieu ces vingt dernières années dans le domaine de l'agriculture à Milan, en particulier en ce qui concerne l'agriculture urbaine.

En réaction à l'industrialisation croissante du nord de Milan, le parc agricole est né de la volonté de 61 municipalités, conseillés par des experts, de préserver la partie sud du territoire où se développe une agriculture riche et productive. .

Le parc a donc été fondé en 1990 en tant que parc régional pour protéger les paysages et l'environnement. Le mot « paysage » faisait partie dès l'origine des objectifs du parc, mais l'idée était surtout de relier la ville à la campagne et les zones extérieures au système urbain des infrastructures vertes. Ensuite il y avait l'entrée écologique, l'importance des espaces boisés et des activités culturelles et récréatives. Dans le parc, le bâti est très important. On peut y voir de grandes fermes, avec 10 ou 15 bâtiments autonomes, tels de vrais villages.

Le parc a développé trois formes de protection du bâti dans le parc :

- valeur remarquable ;
- ensemble d'une valeur paysagère ;
- petit patrimoine matériel.

Il s'est aussi engagé à protéger des paysages et techniques agricoles, comme les prairies irriguées qui sont couvertes d'eau l'hiver, un système datant du Moyen-âge et qui a connu, comme la plupart des paysages traditionnels, un déclin à partir de la fin des années 1970 du fait du changement d'alimentation des bovins et de l'abandon des techniques traditionnelles par les agriculteurs.

D'autres projets ont été mis en place en tant que projets de territoire en co-construction entre agriculteurs et citadins, et partant « de la base ». C'était une approche différente du projet du parc agricole qui, lui, partait « du haut », c'est à dire des élus et des experts.

A partir des années 2010, la formation des districts agricoles (association de sociétés d'agriculteurs) soutenus par la région a dynamisé l'activité et permis que les agriculteurs commencent à inscrire le paysage dans les actions qu'ils entendaient mener. Ce processus a été accéléré à partir de l'exposition universelle de 2015, dont le thème était la nourriture. Tout à coup, tout le monde en parlait et tout le monde nous écoutait.

Pour se rapprocher des agriculteurs, le parc a proposé diverses opérations, sans verser d'argent directement. Parmi celles-ci, on peut citer :

- un label de qualité environnementale pour la production alimentaire ;
- des points d'information ;
- une collaboration entre citadins et agriculteurs pour préserver les paysages et les éléments du patrimoine.

Désormais, les projets portés par les mairies sont aussi des projets concertés entre agriculteurs et citadins. Il y a aussi un musée-workshop, créé dans une ferme du début du XXème siècle, dont l'étable a été restaurée. Celui-ci accueille des expositions, un laboratoire du goût et une librairie. Ce musée s'ouvre donc au territoire, avec une volonté de faire connaître les fermes qui sont les principaux fournisseurs des produits alimentaires.

Est-ce que le paysage a été moteur pour la transition de Milan, une ville davantage connue pour la mode et l'industrie que pour l'agriculture? Rappelons tout de même que Milan est la deuxième ville agricole d'Italie en surface.

En fait, je crois que la transition en cours s'est appuyée surtout sur les valeurs matérielle et immatérielle du paysage. Les traditions liées au bâti rural ont toujours été un moteur et un déclencheur pour la prise de conscience de la valeur d'un patrimoine qu'on risquait de perdre. Par ailleurs, une importance nouvelle a été donnée à la biodiversité, à une agriculture de proximité et à la participation citadine. L'agriculture urbaine est désormais davantage reconnue autour de la ville et aussi dans la ville. La ville de Milan, propriétaire de 60 fermes sur son territoire même, est donc à présent engagée dans cette préservation, ce qui n'était pas le cas pendant longtemps.

Le défi maintenant est de trouver des forces pour que ces traditions et cette agriculture puissent être un point d'appui pour la lutte contre le changement climatique et l'épuration des eaux.

Parco delle Risaie
© Lucia Fedeli

BERGERIE DE VILLARCEAUX - FRANCE

Recomposition du parcellaire et réintroduction de l'arbre champêtre dans un territoire céréalier

Gaëlle des DESERTS
Chargée d'animation et de projets

Centre d'Ecodéveloppement de Villarceaux

La Bergerie de Villarceaux - où est né le Collectif PAP -, ce sont 600 hectares : 370 de terres agricoles et 230 de forêts, situés dans le Vexin français, au nord-ouest de l'Ile-de-France à la limite de la Normandie.

C'est un territoire agricole très marqué par l'agriculture conventionnelle et industrielle, qui a connu une grande mutation après la seconde guerre mondiale.

Depuis le milieu des années 1990, la Fondation Charles Léopold Mayer, propriétaire du site, a initié une transition pour cette Bergerie. L'idée ? En faire un prototype de transition d'une grande exploitation conventionnelle en un site agro-écologique, plus économe en termes d'intrants et plus résilient face aux aléas climatiques, économiques, sociétaux auxquels on doit s'attendre.

Pour assurer cette transition, les porteurs de projets, dont Matthieu Calame, n'ont pas eu peur de modifier radicalement le paysage en place. Bien au contraire : l'ambition était de montrer que le changement de modèle agricole doit passer par un changement de formes et de visage, un changement de paysage. On ne peut pas produire différemment en gardant les socles et les outils de l'agriculture conventionnelle.

Parmi les changements, citons ceux-ci :

- la recomposition du parcellaire (des parcelles plus petites, d'une moyenne de 8 hectares) ;
- la rotation des cultures largement diversifiée et allongée ;
- la réintroduction des prairies ;
- la trame arborée retravaillée pour être au service de la culture et assurer un enrichissement mutuel entre partie cultivée et partie arborée ;
- l'évolution du paysage d'*openfield* vers un paysage d'élevage avec des clôtures, des animaux... un *néo*-bocage.

Ce qui prend forme, c'est quelque chose de nouveau et de radicalement différent dans le temps et dans l'espace, par rapport à ce qu'il y a autour de ce site, et par rapport à ce qu'il y avait avant sur ce même site.

Lorsque je suis allée à Milan avec le Collectif PAP, j'avais été impressionnée par l'exigence de la protection patrimoniale sur les terres et les bâtiments agricoles (ce que les agriculteurs pouvaient faire, ne pas faire... afin de maintenir un paysage culturel donné). Le Vexin, parc naturel régional, a également construit une identité forte liée à la protection du patrimoine d'*openfield.* Il faut en effet être attentif au patrimoine dont on hérite. Mais à Villarceaux, il n'y avait pas cette idée de protéger ce paysage d'*openfield* traditionnel du Vexin. Pour servir la transition agro-écologique du site, on a choisi des solutions nouvelles, qui détonnent dans l'*openfield*... Au risque d'inquiéter certains voisins ou certaines institutions qui posent la question d'une perte de l'identité des grands paysages ouverts.

La question, finalement, c'est de trouver comment on fait évoluer notre paysage pour répondre à la fois à un héritage, une identité, une tradition et en même temps faire avancer nos pratiques vers un modèle plus autonome et résilient?
Contrairement aux projets du Priorat ou de Milan – qui sont des projets de territoire, la Bergerie est un projet d'un seul site : le relief et le sol sont plus homogènes, ce n'est pas la même échelle d'action : les solutions d'aménagement sont moins diversifiées. Même si nous pourrions également travailler à des échelles plus fines et zoomées pour trouver d'autres solutions paysagères, adaptées à chaque situation (plateau, coteau, lisières...).

Dans la construction des paysages de demain se jouent aussi la coopération et la diversité d'acteurs qu'il faut pouvoir mobiliser pour trouver des solutions intéressantes. A Villarceaux, vu l'échelle du site et le nombre d'acteurs (6 structures, quelques vingtaines de personnes salariées et/ou habitants sur le site), il y a nécessairement moins de croisements et d'enrichissements que dans les projets de territoire espagnol ou italien.

Mais on travaille quand même beaucoup, comme dans le cas de Milan, sur la multifonctionnalité de ce site. On est sortis de l'idée qu'un territoire rural est un territoire agricole et qu'il ne peut être que ça. Là, au contraire, on veut montrer qu'une diversité d'usages se développent (récréatifs, commerciaux, culturels...). On pourrait aussi imaginer des activités artisanales. C'est grâce à cette multifonctionnalité qu'une diversité d'acteurs intervient d'une manière ou d'une autre sur ce site, avec des idées, des propositions et des envies. Cela permet de générer une multiplicité de situations à même de forger un paysage plus diversifié, avec des complémentarités, connexions et intelligences de mutualisation. C'est en intégrant intelligemment tous les acteurs que nous trouverons des solutions paysagères à même de faciliter la poursuite de la transition agro-écologique et énergétique de notre site.

Paysage de Villarceaux : polyculture-élevage et agroforesterie
© Bergerie de Villarceaux

BASSIN MINIER – FRANCE

En marche vers une autonomie alimentaire

Dominique HAYS
Directeur

Anges Gardins

Depuis trente ans, on essaie de mettre en place un « mariage » entre l'écologie et le social, notion qui est maintenant d'actualité !

Je vais rebondir en partant de l'exemple de Milan. J'ai été interpellé par cette question de la mobilisation habitante, la citoyenneté et le fait d'intégrer les agriculteurs. Car il s'agit bien de cela : trouver comment recréer des complicités avec le paysage et avec le végétal/la plante, meilleure amie de l'homme depuis toujours. La plante a cette particularité d'être difficile à soumettre, ce qui pose une question sur la manière dont on peut recréer des formes de relation, de complicité avec la nature, celle qui nous porte et nous nourrit, le tout sans la soumettre. C'est un challenge sur lequel il faut mobiliser le plus grand nombre !

La particularité des Anges Gardins, c'est d'avoir travaillé la question suivante : comment des gens éloignés de l'emploi peuvent contribuer à mettre en place des filières d'emploi d'avenir, notamment par l'agriculture biologique ? Ce qui nous a semblé important, dans cette complicité et ce respect, c'est la question sur la biodiversité qui doit faire partie intégrante de la manière dont on va construire les paysages nourriciers. Ici, sur le bassin minier, ce qu'on a imaginé, c'est donc un projet d'archipel nourricier, qui suit une trame verte. Nous avons multiplié les fonctionnalités : la biodiversité, le fait de nourrir et la création d'une activité économique, en permettant à des gens peu ou pas qualifiés de trouver une place dans l'économie.

Quand on parle d'associativité, c'est évidemment plus difficile si on ne mobilise pas les habitants, s'ils ne sont pas les usagers principaux de ce que nous serions amenés à produire ! Ce que nous allons produire essaie aussi de prendre acte du changement climatique, des évolutions économiques de l'agriculture : notre archipel est donc principalement à dominante fruitière. On nous dit qu'il faut manger 5 fruits et légumes par jour, mais trouver des bons fruits est de plus en plus compliqué dans nos territoires du nord, surtout en bio. Stress climatique, coût des transports, non-disponibilité des terrains dans les territoires propices rendent de plus en plus difficile l'accès aux fruits.

Quand on met en place un archipel fruitier, au fond, on essaie de montrer qu'on met en place des actions sur ce qui n'a pas de prix. La biodiversité, l'emploi des plus faibles et la santé n'ont pas de prix. Nous essayons aussi d'apporter une contrepartie à l'engagement des gens. Par exemple, pourquoi les habitants ne seraient pas famille d'accueil des poules? Aujourd'hui, dans le bassin minier, il existe beaucoup de jardins avec des arbres fruitiers : une fois que chaque foyer s'est servi sur son arbre, il reste énormément de fruits ! Grâce à ce type de marqueurs, d'échanges, on peut faire société et intérêt autour de ces questions qui n'ont pas de prix. Nous considérons qu'il n'est pas possible de demander aux gens de se mobiliser, de faire des bons gestes sans qu'il y ait un minimum de reconnaissance de ces derniers. Ces contreparties permettent de créer de l'intelligibilité, du sens et de la réconciliation dont nous avons besoin dans toutes nos initiatives pour que demain, toutes les assemblées soient constituées d'une diversité de gens qui viennent écouter, échanger, proposer.

REPONDANT

Marc BENOIT

Chercheur à l'INRA

Administrateur

Association française d'agronomie

Mon point de vue est celui d'un agronome et chercheur. On a vu aujourd'hui des semeurs d'idées. Soyez donc de très bons terreaux pour que ces idées fructifient et embellissent !

Ces initiatives veulent inventer un futur heureux basé sur la sobriété, sur des raretés (foncier, eau…). Toutes sont imaginées à partir de ressources locales, pas seulement des ressources naturelles, mais aussi et surtout des ressources humaines. Elles essaient d'accroître les savoirs et savoir-faire et de créer un lien, grâce au paysage, entre humains et non-humains.

Il faut aussi que l'on tienne compte d'une vieille histoire de ces pensées et textes. L'an prochain, on fête les 400 ans d'Olivier de Serres et de son ouvrage « Théâtre d'agriculture et mesnage des champs ». Le « mesnage des champs », c'est en fait l'invention en 1600 du terme « management », c'est la dimension ménage au sens « ménager, je fais avec ménagement, je fais attention à ce que je fais pour que cela soit bon pour les générations d'après ». Rappelons que ce livre a été écrit en plein cœur des guerres des religions, dans un moment où on n'imaginait pas un avenir très reluisant pour la société française…

En ce qui concerne les paysages et l'agriculture, on peut retenir trois éléments :

- les paysages sont à organiser pour une agriculture. Les initiatives que l'on a vues pratiquent, développent et soutiennent une agriculture écologique. Pour cela, il faut prendre en compte des potentialités très fines des territoires. Parfois, ces potentialités sont moins fines (Villarceaux), mais il faut aussi les prendre en compte et tenter de les révéler. Tentons de traduire le mot « terroir » en anglo-saxon, puis l'enseigner au-delà de nos frontières si l'on veut que cette diversité soit reconnue.

- le paysage pour une transition vers un développement plus harmonieux du territoire. Il faut réintégrer l'agriculture dans les débats sur l'aménagement du territoire. Comment faire un aménagement qui ménage les territoires à très long terme ? A partir de l'expérience de Milan, je voulais rendre hommage à celles et ceux qui permettent une résistance partiellement victorieuse aux hamburgers. Poursuivons cette harmonie et n'oublions pas les cuisiniers, puisque ce que l'on fait, c'est aussi pour manger !

- les paysages contribuent à aider les humains à imaginer des avenirs. Comment, à partir de ces paysages, invente-t-on des agricultures diversifiées pour l'avenir? Un exemple : si vous mangez encore des produits d'origine animale - bien sûr exclusivement à partir d'herbes de prairies permanentes, et pas d'un mélange de soja importé du Brésil -, vous n'oublierez pas de consommer quelques produits de la vallée de la Bruche et du comté. Mais alors, ne consommez plus d'emmental, car dans l'emmental, on retrouve beaucoup de soja brésilien !

Pour finir, parlons des sols, cette petite pellicule qui permet à notre « gaïa » de tenter de résister à la pression des humains. Si ces sols sont mal, les générations d'après ne seront plus… Il est donc important de toujours articuler activités/acteurs/territoires. Dans cette articulation, on a très bien montré que les habitants, les universitaires, les chercheurs, les élus et les innovateurs doivent pouvoir travailler ensemble, même si ce n'est pas toujours facile !

REPONDANT

Emmanuelle LATOUCHE

Directrice adjointe du CERDD, en charge du pôle climat

Centre Ressource du Développement Durable - CERDD

Je travaille pour le CERDD, Groupement d'Intérêt Public qui collabore avec la Région, l'Etat, l'Ademe et les collectivités pour accompagner la transition vers un développement durable (énergétique, alimentaire, économique,...) par l'apport de ressources et de temps d'échanges.

Nos sujets de prédilection sont le dialogue et la concertation, qui sont des volets incontournables de la construction d'un développement plus durable. L'approche paysagère est le reflet fidèle des choix de développement qu'on a pu faire jusqu'ici. Lignes à haute tension, openfield, autoroutes... on voit bien qu'on a à travers le paysage un instantané des choix faits. On peut lire dans le paysage le développement non durable et imaginer ainsi le développement durable.

Pour moi, la spécificité du paysage, c'est que c'est un bien commun. Le mot interroge et convoque le sensible, l'esthétisme. C'est un objet de démocratie : on a tous un avis sur le paysage (qui a accompagné notre enfance, notre quotidien...). En ça, ça le rend extraordinairement complexe. Par exemple, personnellement, je trouve les éoliennes très belles. Si j'étais un agriculteur, fils de quelqu'un qui a rasé toutes les haies pour être efficace, peut-être que je détesterais les haies : on a donc bien une interpellation très personnelle dans le paysage !

Dans les témoignages que l'on a entendus, trois idées ressortent :

- Grâce à cette approche sensible, il y a interpellation du paysage. Dans le cas espagnol, on voit dans le paysage un levier d'appropriation citoyenne des enjeux de la transition des territoires. S'il n'y avait pas eu la menace d'éoliennes en haut de vos montagnes, peut-être que vos collègues du territoire ne se serait pas posé la question des transitions agricole et énergétique. Cela a donc mis en débat la transition du territoire par l'entrée du paysage !
  Il en est de même ici avec les projets autour de la méthanisation. De nombreux projets de ce type émergent chez nous : il faut arriver à convaincre des habitants qui ne trouvent pas cela très beau. C'est un enjeu d'appropriation citoyenne majeur.
- A travers l'exemple italien et celui des Anges Gardins apparaît la question de la complicité ville/campagne. Le paysage est un moyen de réconcilier les urbains et les ruraux. Au sein du CERDD, on travaille beaucoup sur ces questions de réciprocité. Pour gérer la transition de manière durable, il sera nécessaire de rétablir de vrais contrats entre le monde rural et le monde urbain. Par exemple, sur le sujet de l'alimentation. Planter un pommier dans son micro-jardin en ville ne suffira pas : la ville a besoin des agriculteurs ! Cette question du paysage réinterroge cette complicité active entre urbains et ruraux et donc la manière dont on peut construire ensemble.
  Un autre sujet important est celui de la question des « paysages de transition » : ceinture verte, banlieues sans identité. Il faudra les intégrer et penser le continuum paysager entre le centre urbain et le monde strictement rural.
- Dernier point, le terme d'agriculteur / producteur de paysages. Quand j'étais plus jeune, on parlait beaucoup de gardiens du paysage, mais cela renvoyait à des notions passives. Le métier d'agriculteur est aujourd'hui réinterrogé. En resculptant, en s'inscrivant dans une logique de transition comme à Villarceaux, on réinvente le paysage et l'agriculteur est au centre de cette réinvention. Il peut ainsi retrouver des lettres de noblesse et se réapproprier son métier.

ECHANGES AVEC LA SALLE

QUESTION pour Milan Sud : Un indicateur va intéresser toutes les collectivités qui s'engagent dans des Projets alimentaires territoriaux, c'est la part de la production métropolitaine dans l'assiette des habitants de la métropole. Par exemple, depuis les années 1950, dans le Grand Paris, on est passés de 50% à 2%, et aujourd'hui l'objectif est de remonter à 10%. Vous qui avez du recul, voyez-vous cet indicateur progresser dans le bon sens?

Paola NELLA BRANDUINI : Le service qui gère les repas des cantines scolaires se fournit en partie auprès du district agricole, notamment pour le riz et les courgettes. Le district commercialise aussi dans les grandes surfaces.

QUESTION pour le Priorat en Catalogne : Dans un territoire rural, j'ai l'impression que le plus compliqué réside dans le transport et la logistique. Vos produits, il faut les transporter, et pour ça on utilise la route, et donc du pétrole. Comment réduire le bilan carbone de tout cela ?

Roser VERNET AGUERA, Priorat : Le Priorat est une petite région avec 25 villages et moins de 10 000 habitants. Les routes sont compliquées et il est certain que, pour l'exportation de nos produits, on ne peut pas changer le système global de transports. On essaie de lutter pour avoir des transports publics - surtout le train -, mais on n'est pas nombreux, ce n'est donc pas rentable. La seule chose que l'on peut faire, c'est de mettre en place un système de mobilité à partir de voitures électriques. Mais seuls, tout ceci est compliqué. C'est pour cela qu'il est intéressant de lier des complicités avec d'autres initiatives qui iraient dans le même sens, mais il faut être conscient de nos possibilités et de nos limites, ne pas croire qu'on va changer des choses qui ne dépendent pas que de nous. En somme, mélanger le réalisme et l'utopique, et agir là où on peut.

REMARQUE, Jean CABANEL : Ce qui m'étonne, c'est qu'on ne parle pas de la dynamique des petits paysans ! Les innovations sont venues d'eux. Ils ont lancé et défendu le système bio, souvent contre les institutions (syndicales, de recherche…). C'est dommage car la France les a abandonnés, il faudrait davantage les mettre au centre des réflexions.

REMARQUE : Etant fils de petit paysan, je soutiens ce qui vient d'être dit, les petits paysans cherchent à se développer, à innover ensemble.

Roser VERNET AGUERA, Priorat : Sur la question des petits paysans, nous pensons qu'il faut faire avec la nature sans la soumettre. Notre paysage est un livre qui nous explique cette capacité d'adaptation à cette nature qui était là avant nous. L'agriculture peut être très agressive par rapport à cette nature, mais l'histoire de notre agriculture, c'est vraiment l'adaptation, essayer de trouver l'innovation tout en faisant en sorte que les fruits de l'agriculture nous permettent de vivre. Nous avons la volonté de continuer à être un exemple d'adaptation et d'harmonisation entre le territoire et l'activité humaine, toujours en gardant le sens de l'échelle. Ne pas perdre ces valeurs là, car c'est une des choses qui nous identifie. Bien sûr, c'est compliqué, car notre modèle d'agriculture paysanne est connu et désormais, de grandes marques de vins qui ne sont pas sensibles aux mêmes problématiques viennent s'installer sur notre territoire. Il faut donc tenter de conserver ce modèle de petite agriculture, sinon, peut-être aura-t-on un beau paysage, mais ce ne sera pas le nôtre…

Dominique HAYS, Anges Gardins : L'idée est de rapprocher les agriculteurs des hommes et de ne pas faire de coupure entre les deux. Dans notre système alimentaire, nous coopérons avec les agriculteurs, qui ont aussi été incités à produire du bio. La municipalité a mis 15 hectares à disposition avec une clause environnementale qui précise que la culture doit être biologique. Tout allocataire des hectares doit fournir l'équivalent en hectares. En à peine deux ans, on est passés de 2/3% de la surface agricole utile bio de Loos-en-Gohelle à 10%. Le tout sans conflits ni contraintes, mais grâce à des phénomènes d'incitations!

QUESTION pour les Anges gardins : Dominique LE FUR, paysagiste conseil, Dreal Hauts-de-France. Comment avez-vous pu vous procurer des terres? Avez-vous pu avoir des terrains et créer des emplois pour les demandeurs d'emploi?

Dominique HAYS, Anges Gardins : Sur notre territoire, nous n'avons pas spécialement de petits paysans, même si effectivement, aujourd'hui, des vocations s'expriment pour travailler sur une plus petite échelle.

Sur la question de l'associativité, nous avons mis en place le premier site sur la maison de l'ingénieur à Loos-en-Gohelle, une ville pilote du développement durable, avec un intérêt fort pour ces questions. Ce fut assez facile. L'Afpa Liévain nous a donné des terrains et le Comité d'entreprise du premier bailleur du Nord de Paris, Maisons et cités, nous commande des paniers pour ses salariés…

Nous avons proposé à tous ces acteurs d'échanger au sein d'un club d'entreprises. Cela nous permet d'intéresser d'autres catégories d'acteurs à la question du bien manger.

QUESTION pour le Cerdd : A propos des méthaniseurs. Le méthane est un gaz qui s'échappe de toutes nos stations d'épuration et nos décharges. Il est dans l'atmosphère et n'a pas d'odeur. Ce qui sent, c'est le soufre. Sur ce point, il n'y a donc pas grand risque. Sur le côté esthétique, un méthaniseur, avec ses formes arrondies, est-il plus moche qu'un centre commercial? Que des lotissements? Qu'un pylône électrique? Qu'une centrale nucléaire ? Est-ce que l'intérêt de la ressource agronomique et énergétique qu'il représente n'est pas plus important qu'un centre commercial par exemple?

Emmanuelle LATOUCHE, Cerdd : La méthanisation traite des déchets, produit des énergies renouvelables et est ancrée dans le territoire. Elle produit une matière organique qui revient au sol. Je tiens à préciser que je n'ai aucun problème avec la méthanisation. Je disais juste que la forme interpelle dans le paysage et permet une mise en débat de la transition énergétique, pour autant qu'on ouvre le débat correctement ! D'ailleurs, au Cerdd, on défend un dialogue territorial de qualité autour de ces questions diverses qu'amène inévitablement la transition énergétique.

Table ronde 2

Energie et paysages de l'après-pétrole

Animateur : Bertrand FOLLEA, paysagiste, responsable de la Chaire Paysage et Energie de l'ENSP, membre du Collectif Paysages de l'après-pétrole

Mont-Soleil / Mont-Crosin, Canton de Berne, Suisse : les choix de la transition énergétique inspirés par les paysages, sources de partenariat et de nouveaux projets locaux. Moussia DE WATTEVILLE, coordinatrice de l'Espace découverte énergie

Beckerich, Luxembourg : une mobilisation de toutes les ressources locales et de la population pour améliorer l'autonomie énergétique, l'environnement et le cadre de vie. Isabelle BERNARD, coordinatrice d'Millen et Paul KAUTEN, ingénieur, directeur de la société Energipark Réiden, président de la société Eida

Communauté de communes du Thouarsais, France : un plan de paysage pour appuyer la recherche d'une autonomie énergétique. Aurélie CHEVALLIER, directrice du pôle aménagement durable du territoire à la Communauté de communes du Thouarsais

Pôle métropolitain de l'Artois, bassin minier, France : la transition énergétique du Pôle métropolitain de l'Artois, approche prospective. Benoît BROCQ, directeur du pôle métropolitain de l'Artois

Répondants : Yannick REGNIER, responsable de projets au CLER - Réseau pour la transition énergétique et Paul NEAU, délégué à la communication, association négaWatt

Paysage de Mont Soleil Mont Crosin
© Kempf - Lagadec - PAP

MONT-SOLEIL / MONT-CROSIN
CANTON DE BERNE - SUISSE

Moussia DE WATTEVILLE
Coordinatrice de l'Espace découverte Energie

Mont-Soleil / Mont-Crosin

L'expérience au long cours, engagée dès le début des années 1990, prend place sur la commune de Saint-Imier. L'espace que nous gérons se situe dans un environnement vallonné, le jura plissé. L'histoire démarre il y a trente ans lorsqu'un promoteur a l'idée de développer une centrale solaire quelque part en Suisse.

Son idée est de s'éloigner des nuages et du brouillard et d'installer cette centrale dans les Alpes. Les suisses sont très sensibles à leurs paysages : le projet n'est pas bien perçu. Il obtient donc une réponse négative des régions dont il se rapproche alors. Une personne qui travaille aux Forces motrices bernoises (actuellement BKW) lui suggère de se rapprocher du monde rural et d'un lieu prémonitoire, le lieu-dit « Mont-Soleil ». Il obtient de la commune qu'elle lui cède son terrain, dont le bail sera renouvelable tous les 10 ans.

Il propose d'établir une centrale de recherche qui deviendra la plus grande d'Europe du début des années 1990 : 4500 m2 de panneaux photovoltaïques sur 20 000 m^2. Le monde rural étant un peu réticent à mettre à disposition cette parcelle pour un projet solaire, le terrain sert aussi de pâture aux moutons. Il est envisagé que la centrale solaire serait démontée dans les années 2010. Les panneaux solaires ayant toujours une forte productivité, la centrale ne sera finalement pas détruite mais deviendra une centrale de recherche ayant pour intérêt d'être une des plus vieilles d'Europe de cette envergure.

Dans cette région rurale, les agriculteurs sont très attachés à leur terre - certains travaillent toujours avec la force animale, pas par manque de ressource mais par philosophie et conviction. Quand BKW propose d'implanter des éoliennes, les réactions sont assez négatives : « Ca risque de porter atteinte à nos paysages ! Pourquoi implanter ces éoliennes chez nous plutôt qu'ailleurs ! ». Et du côté des agriculteurs, la réaction est tout aussi vive : « On protège les paysages dans d'autres territoires et on va mettre des éoliennes chez nous ! Qu'a-t-on à y gagner ? Pourquoi jouerait-on le jeu ? ».

A la suite de ces oppositions, six à sept ans ont été nécessaires pour que la 1ère éolienne soit implantée. Les promoteurs sont venus discuter et ont animé de nombreuses tables rondes avec les agriculteurs pour envisager ce qu'ils pourraient faire ensemble. A l'issue de ces échanges, l'idée d'engager un développement touristique a émergé.

De Saint-Imier à Mont-Soleil il existe un funiculaire. Il est alors proposé de l'alimenter en énergies renouvelables avec l'énergie de la centrale photovoltaïque déjà présente. Puis, les acteurs se disent qu'ajouter de l'éolien peut devenir un attrait touristique, une marque locale. Un triangle touristique est mis sur pied : vous montez en funiculaire à Mont-Soleil, vous vous promenez le long d'un sentier touristique et vous pouvez redescendre en bus sur Saint-Imier. C'est le Triangle d'or.

L'office de tourisme est contacté. Les développeurs expliquent que la création du sentier pourra attirer de nouveaux touristes, que de nouvelles prestations pourront être envisagées comme, par exemple, proposer des balades en chars attelés. Par ailleurs, chaque propriétaire de terrain qui implante une éolienne recevra une rétribution. La perception du projet change, les habitants commencent à trouver qu'il pourrait apporter une plus value pour le territoire : « C'est vrai que ça pourrait être sympa, ça mettrait notre région en valeur ». Ils deviennent acteurs de ce développement.

Il a tout de suite été envisagé de développer un tourisme doux, respectueux de l'environnement. En effet, les agriculteurs avaient peur de voir des visiteurs partout dans les prés. Il faut savoir que dans cette région sont élevées des vaches mères, des taureaux. Il fallait donc éviter les accidents. Restaurateurs et agriculteurs y ont vu un intérêt économique. Désormais, chaque année, on essaye de trouver une nouveauté pour attirer les visiteurs.

BKW a assuré l'apport économique sans lequel rien n'aurait pu se faire. Le temps passant, un des initiateurs du projet s'est inquiété du passage de témoin, n'étant pas assuré que BKW souhaite poursuivre le développement de la région à long terme. Il a donc été décidé que les communes prennent le relais. Et en 2012 l'association Espace découverte Energie, pour laquelle je travaille, a été créée. Désormais, ce sont donc les communes de la vallée qui prennent les décisions, siègent au comité et sont à l'initiative de tous les développements.

En Suisse on s'excuse toujours un peu car on n'a pas forcément la fibre touristique, dans la région d'où je viens du moins. Mais aujourd'hui, on a comme partenaire du territoire : les montres Longines, l'usine de chocolat Camille Bloch, les fromages Tête de moine. On est allés les chercher en leur disant : « Est-ce que vous êtes intéressés pour participer à ce projet : cela vous fera de la publicité, des visiteurs viendront. » Grâce au bouche-à-oreille et au réseautage, tout le monde s'est senti finalement impliqué et heureux de participer. Le territoire bénéficie aujourd'hui du plus grand parc éolien de Suisse et d'une des centrales photovoltaïques qui était la plus grand d'Europe aujourd'hui liée à la recherche.

L'implication de tous les partenaires a permis de créer en 2012 un sentier dans le vallon lié à l'énergie hydraulique. L'organisation de portes ouvertes et la construction d'un observatoire astronomique permettent aussi d'attirer des visiteurs toute l'année. C'est vraiment un exemple envié dans la région. Des communes aux alentours demandent à faire partie de l'association.

On collabore également avec le parc naturel régional et les deux institutions pour la protection du paysage (le Fonds suisse pour le paysage et la Fondation suisse pour le paysage) sont consultées systématiquement lorsque de nouvelles implantations d'éoliennes dont prévues. Mais la clé du succès, c'est de discuter avec la population !

Je vous propose de visionner cette vidéo dans laquelle on peut voir le paysage de Mont-Soleil, avec ses pâturages boisés pour la gestion desquels les agriculteurs peuvent percevoir des subventions.

Les éoliennes sont changées au fur et à mesure pour optimiser la production d'énergie et maintenir à 16 le maximum d'éoliennes sur le territoire, engagement qui avait été pris auprès des habitants. Une première éolienne a ainsi été changée en 2016.

Avec les paysagistes et les associations qui protègent la migration des oiseaux on a travaillé à définir des « poches pleines et des poches vides », c'est-à-dire à une répartition des éoliennes dans l'espace afin qu'il y ait des zones dans le paysage où vous ne voyez pas d'éoliennes, et d'autres au contraire, où vous en voyez trois. Travailler ainsi représentait une moins grande atteinte au paysage et permettait d'éviter des importants alignements d'éoliennes. Aujourd'hui, une discussion est menée pour installer trois ou quatre nouvelles éoliennes sur de nouvelles communes qui souhaitent intégrer cet espace.

Lors de chaque séance de travail, tout le monde est rassemblé autour de la table pour s'assurer d'un accord commun. Moi, je suis souvent sur le terrain avec les agriculteurs. Je recense les remarques (« le chemin a trop de trous », « un portail est cassé »...), puis je vais voir les communes ou le comité et nous intervenons.

Notre action maintenant porte sur la formation et l'éducation. Cet été, nous avons organisé une Summer school. L'école polytechnique fédérale était sur place, avec des étudiants en doctorats, des masters en électricité, chimie, stockage de l'énergie...

Chemin faisant, la région est devenue indépendante énergétiquement, grâce aux éoliennes, aux installations photovoltaïques et à l'hydraulique. Elle produit aujourd'hui autant que ce que les ménages consomment.

BECKERICH – LUXEMBOURG

Une mobilisation de toutes les ressources locales et de la population pour améliorer l'autonomie énergétique, l'environnement et le cadre de vie

Isabelle BERNARD
Coordinatrice

Asbl d'Millen

Isabelle BERNARD
Je suis responsable d'une infrastructure culturelle et touristique dont les objectifs sont l'animation culturelle et la sauvegarde du patrimoine dans la Commune de Beckerich. Cette infrastructure est installée dans un ancien moulin et accueille de très nombreux groupes venant de toute l'Europe.

Paul KAUTEN
Je représente les deux entreprises (Energipark Réiden et Eida) qui ont participé aux projets énergétiques dans la commune de Beckerich et dans la région. Energipark Réiden a pour centre d'activités les volets technique, juridique et financier de projets dans le domaine des énergies renouvelables. La société Eida est quant à elle, fournisseur d'électricité verte depuis 2006 au Luxembourg et compte aujourd'hui 17 employés.

Isabelle BERNARD
Nous allons vous présenter la façon dont fonctionne Beckerich, comment la ville est devenu un modèle européen de développement durable en matière énergétique mais aussi sociale et économique.

Beckerich est une petite commune de 2500 habitants ; elle compte autant de vaches. C'est une zone principalement rurale située dans l'ouest luxembourgeois. Elle rassemble huit villages-rues, avec un habitat dense, de nombreux champs et plus de 700 ha de forêts exploités par la commune. Elle est située non loin de la frontière belge, ce qui facilite d'éventuels projets transfrontaliers. La principale ressource, ce sont une cinquantaine de sources réparties sur le territoire communal. Seulement trois de ces sources sont exploitées par la firme Cristaline qui y a installé une usine d'embouteillage.

Dans tous les projets, l'accent est mis sur la qualité de vie en installant des infrastructures culturelles, sociales et sportives selon les besoins de la population.

Paul KAUTEN
Ingénieur, directeur

Energipark Réiden, président de la société Eida

La richesse de notre pays s'est principalement construite grâce aux minerais de fer dans le sud. Mais dans les années 1980, l'industrie sidérurgique a disparu et a été remplacée par l'industrie financière. Notre région, l'ouest du Luxembourg, était considérée comme le Far West : on n'y venait pas comme ça pour rien, il fallait vraiment planifier un voyage. Avec la fermeture des sites sidérurgiques, notre commune a connu un exode rural sans précédent, la population de notre commune a chuté, les maisons ont été abandonnées, le patrimoine n'était pas protégé et les anciennes habitations étaient rasées. Il devenait urgent d'agir.

Chez nous, l'un des personnages clés de la réussite fut Camille Gira, qui fut bourgmestre de 1989 à 2013 avant de rejoindre le gouvernement du Luxembourg en tant que secrétaire d'état à l'environnement jusqu'en mai 2018, mois où il est tragiquement décédé.

Isabelle BERNARD
Quand le moulin de Beckerich a été en vente en 1996, il aurait pu être démoli ou racheté par un promoteur immobilier. Mais la commune a décidé de le racheter pour en faire un lieu de convivialité et de rencontres. L'objectif était de faire de ce site un lieu que les citoyens considèrent comme le leur. Pour cela, quoi de mieux que d'y faire une grande fête ? C'est ce que nous avons fait en l'an 2000 (appelée chez nous « année des tournesols »). Chaque habitant a reçu des graines à semer dans son jardin et au moulin. Pour faire de ce moulin un projet commun, nous avons demandé aux citoyens par le biais de la revue communale, qu'est ce qu'il souhaiterait voir comme projet se développer dans leur moulin : un restaurant, des salles de réunion, une galerie d'exposition, un musée vivant des vieux métiers etc. Et tout ce qui a été demandé par les habitants à ce moment-là existe aujourd'hui ! Le moulin est devenu un lieu de tourisme doux, un centre culturel et de convivialité, un endroit où on se rencontre et où on développe des idées.

Paul KAUTEN
Concernant le volet énergétique, on disposait d'une ressource inépuisable : le soleil. On a donc concentré le projet sur les progrès des installations solaires, tout en faisant participer les citoyens grâce à un retour et une plus-value économique. L'an dernier, nous avons comptabilisé 12 unités photovoltaïques. Couplé aux pompes à chaleur, 75% de la consommation globale d'énergie est ainsi couverte. Une installation de biométhanisation pour alimenter un réseau de chauffage urbain couvre quant à lui 40% des besoins en chaleur de la commune. Nous travaillons ainsi à l'efficience énergétique.

Divers projets ont vu le jour, via la commission pour le développement économique et rural, qui prend des initiatives pour développer des projets financés en partie par un programme européen :

- un espace de coworking pour permettre à des start-up dans le domaine du développement durable de se lancer ;
- la création d'une coopérative agricole pour produire des légumes…

La base de la politique du maire a conduit au succès de nombreux projets. Il voulait s'engager pour la sauvegarde du patrimoine historique de la commune de Beckerich. Pour décrire sa politique, il faut d'abord vous expliquer qu'il disait toujours qu'il fallait aimer les gens et faire les projets avec la participation citoyenne. Ensuite, il était convaincu qu'il fallait introduire du professionnalisme à tous les niveaux (notamment dans la communication à destination de la population) ainsi qu'une base scientifique à tout projet que l'on souhaite lancer. Puis, il aimait le milieu naturel dans son ensemble, du plus petit insecte au renard. Il répétait souvent : « Il faut investir dans les hommes et les femmes et pas dans le béton ».

Aujourd'hui, c'est souvent plutôt l'inverse qui est fait et on s'aperçoit bien que cela ne fonctionne pas. Pour lui, il était aussi important d'intégrer dans cette démarche des vecteurs aux niveaux social et culturel que de transmettre les savoir-faire.

Isabelle BERNARD
Les deux premiers socles essentiels à tout projet sont :

- la tolérance, en intégrant toute la population, y compris les étrangers. Or justement au Luxembourg, il y en a beaucoup. A Beckerich, ils représentent plus d'un tiers de la population. Leur taux de participation aux élections communales est un des plus élevés au Luxembourg car ils se sentent concernés par la politique menée.
- l'innovation, qui est extrêmement importante en zone rurale. Elle nécessite courage, volonté et mise en réseau.

Paul KAUTEN
Tout aussi importantes sont la résilience et l'autarcie. Dans un monde global qui fait de plus en plus peur, il est important de créer des nouveaux réseaux et de nouvelles structures économiques. L'équité entre hommes et femmes, entre Nord et Sud, l'intégration de tous étaient toujours dans le viseur de Camille Gira, sans oublier l'humour ! On peut faire de la transition énergétique en souriant !

Isabelle BERNARD
Nous voudrions encore vous remercier vivement de nous avoir invités, nous avons été très heureux de pouvoir partager notre expérience avec vous. Monsieur Camille Gira aurait adoré être ici aujourd'hui. Il ne me reste plus qu'à vous inviter très cordialement à venir découvrir notre commune.

Moulin d'Millen
© Beng Architectes associés

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU THOUARSAIS - FRANCE

Un plan de paysage pour appuyer la recherche d'une autonomie énergétique

Aurélie CHEVALLIER, directrice du pôle aménagement durable du territoire

Communauté de communes du Thouarsais

Le Thouarsais est un territoire dans le nord des Deux-Sèvres, à l'extrême nord de la région Nouvelle-Aquitaine. C'est un territoire rural, avec 31 communes et 36000 habitants. Nous nous retrouvons beaucoup dans les exemples de la Suisse et du Luxembourg, mis à part la taille du territoire : le nôtre est plus vaste mais la question agricole est aussi importante.

La politique de transition énergétique a été construite dans les années 1980, autour de la volonté de quelques élus pionniers qui souhaitaient innover et changer de paradigme. Au début des années 80, l'élu de Saint-Varent devait construire une piscine : il ne pouvait l'envisager sans l'energie solaire. Ce fut un des 1ers projets du genre. Ensuite est née l'idée de mettre en place un réseau de chaleur bois. Le fait que cette petite commune installe des énergies renouvelables et que cela fonctionne - générant également des économies de fonctionnement - a commencé à intéresser les autres élus du territoire. C'est comme ça qu'une dynamique s'est créée autour de la maîtrise des énergies et des énergies renouvelables sur le territoire.

En 2005-2006, les élus se sont interrogés sur comment aller plus loin pour que cela devienne un vrai projet de territoire qui draîne la population, les acteurs économiques, les agriculteurs... En parallèle (comme le territoire suisse), nous avons bénéficié d'une opportunité, via le projet Tiper.
A la fin des années 1990, l'Etat nous annonce que ce site militaire va fermer. A l'époque, cela représente une catastrophe pour le territoire : cela signifie la perte d'habitants (40 000 à ce moment-là), d'emplois et le risque d'hériter d'une friche très conséquente en entrée de Thouars et d'un site pas très beau (miradors, barbelés...).

Le ministère de la Défense nous indique qu'aux vues des études et étant donné le nombre de munitions enterrées, une dépollution du site est possible, mais les terres, trop chargées en métaux lourds, ne pourront être cultivées. Par ailleurs, on nous précise que la dépollution ne pourra être envisagée que lorsque la collectivité aura un projet. L'idée émerge de profiter de cette opportunité foncière pour développer les énergies renouvelables. Dès lors, en 2007, une démarche de plan climat est enclenchée avec pour ambition de produire autant d'énergies qu'il en est consommé sur l'ensemble du territoire. Les élus se fixent très tôt l'objectif de devenir un territoire à énergie positive.

De l'animation territoriale et des appels à projet ont été engagés. Sur Tiper, deux parcs solaires sont en fonctionnement sur 10 hectares chacun. Le monde agricole a été mobilisé avec un projet de méthanisation centralisée, en fonctionnement depuis 2011 (80 agriculteurs) et trois éoliennes autour de ce site. Il nous reste un terrain dont la dépollution vient juste d'être terminée où un troisième parc photovoltaïque au sol sera développé. Sur la dernière partie du site, un projet de gazéification (via un process de cogénération pour produire chaleur et électricité) vient de démarrer.

A l'échelle du territoire, d'autres projets éoliens et photovoltaïques ont essaimé. Aujourd'hui, nous produisons un peu plus de 35% de nos besoins en énergies. Et côté électricité, 80% des besoins sont couverts. En 2020, grâce aux projets en cours, un peu plus de 100% de nos besoins en électricité seront produits.

Bien sûr, on rencontre aussi des difficultés. Ce que j'ai retenu des autres projets, c'est la forte mobilisation des citoyens. Nous avons eu plus de difficultés à ce que les projets émergent des citoyens. La taille du territoire et l'organisation autour de villages éclatés n'a pas forcément aidé. Les citoyens ne sont pas forcément porteurs d'initiatives mais peuvent avoir tendance à attendre que l'initiative vienne de la collectivité et des communes, même si l'on s'appuie sur des micro réseaux : Amap, centre socio-culturel, associations citoyennes...

Avec l'émergence des énergies renouvelables, on a vu le paysage se transformer ces quinze dernières années. En 2010, on s'est dit qu'il fallait anticiper ces impacts sur le paysage pour mener des projets de plus grande qualité et ne pas aller au-delà du seuil d'acceptation des habitants. Des étudiants de l'ENSP de Versailles ont travaillé à un projet sur une partie du territoire.

En 2015, au démarrage de l'élaboration du SCOT et du PLUi à l'échelle de la Communauté de communes du Thouarsais, on s'est appuyé sur les travaux des étudiants ainsi que le plan paysage. Le Collectif est venu apporter son regard sur le projet de territoire à travers des groupes de travail. Cela nous a conduit à élaborer une OAP (orientation d'aménagement et de programmation) spécifique sur les énergies et le paysage. Aujourd'hui, on incite donc les développeurs à respecter la volonté d'intégration de ces futurs projets dans notre paysage. C'est une volonté politique forte. La transition énergétique est un axe de développement du territoire, il faut absolument que le paysage soit pris en compte pour que cela soit co-construit et que cette transition soit acceptée par les citoyens !

© Communauté de Communes du Thouarsais

POLE METROPOLITAIN DE L'ARTOIS – BASSIN MINIER – FRANCE

La transition énergétique du Pôle métropolitain de l'Artois, approche prospective

Benoît BROCQ
Directeur

Pôle métropolitain de l'Artois

Comment remettre l'énergie au milieu du paysage? Nous étions jusqu'à récemment sur une production d'électricité un peu magique. Il y avait quelques grosses centrales loin de chez nous et l'électricité arrivait comme par miracle dans notre salle de bain. La question de la production d'énergie avait disparu de nos préoccupations. Aujourd'hui, avec la nécessaire transition énergétique à conduire, on doit se réapproprier la production d'énergie sur nos territoires. Pour l'Artois, c'est une de nos ambitions.

J'ai noté plusieurs inspirations des deux exemples qui nous ont été présentés :

- La question énergétique est une question qui nous préoccupe tous : territoires urbains, ruraux, industriels ;
- l'implication du citoyen et de l'ensemble des acteurs économiques, sociaux, culturels est primordiale ;
- la dotation d'une ingénierie est essentielle. On est sur des questions très technologiques qui ne s'improvisent pas, qu'il faut affronter avec beaucoup de compétences, en associant des scientifiques.

Le Pôle Métropolitain de l'Artois est un territoire de 650 000 habitants : c'est un peu plus difficile à décliner. Mais son paysage a été façonné par la production énergétique : remettre cette question au cœur du projet de territoire est donc assez naturel et s'inscrit dans une continuité. Malgré tout, jusqu'à présent, on peut avoir le sentiment qu'on a collectionné des expérimentations un peu partout, sur de petits territoires, avec souvent une population réduite et quelques militants engagés. Aujourd'hui l'enjeu est donc de trouver les modalités pour passer à une plus grande échelle.

Comment la question de l'énergie est devenue une question centrale sur un grand territoire comme le pôle métropolitain de l'Artois, avec un taux de chômage élevé et des difficultés socio-économiques ? C'est un choix qui est fait par les élus mais ce n'est que le début : nous avons besoin d'aides et d'inspirations.

Notre objet aujourd'hui est de passer à une forme de massification :

- sur la question alimentaire : il faut être en capacité de proposer des systèmes alimentaires territoriaux, et non pas seulement une collection d'initiatives individuelles ;
- sur la question économique : il faut construire des filières de production énergétique, de sobriété énergétique, de matériaux… et pas simplement des points isolés d'expérimentation ;
- sur le champ social : comment impliquer les citoyens pour que l'ensemble fasse société ? Peut-être en proposant des formes d'actionnariat pour que le citoyen touche une rétribution des recettes de l'énergie ?

Toujours dans cette logique de faire système, il faut retisser le lien entre urbain et rural, entre les lieux de consommation et les lieux de production.

Vue panoramique sur le bassin minier du terril du terril du 11/19
© Ermisse 21 - PAP

REPONDANT

Yannick REGNIER

Responsable de projets

CLER - Réseau pour la transition énergétique

Le CLER est un réseau de 300 acteurs qui mettent en œuvre la transition sur le terrain. Je me permets un petit clin d'œil par rapport à Camille Gira : il y a 10 ans, je coordonnais un projet européen, « la Ligue des champions des énergies renouvelables », dont il avait officiellement donné le coup d'envoi. Ceci pour témoigner de l'importance des réseaux !

Certes le CLER a introduit le concept « vendeur » de Tepos (territoires à énergie positive) dès 2010, mais celui-ci n'a de valeur que par les réalisations concrètes des territoires qui s'en revendiquent. Il s'est appuyé dès le début sur les exemples venus de pays comme le Luxembourg, l'Autriche ou l'Allemagne. Là-bas, on rencontre beaucoup d'opérateurs énergétiques territoriaux comme BKW et Energipark Réiden. Ces structures ont un ancrage local, une compétence et des capacités à porter des projets. Ils oeuvrent naturellement au développement de la transition énergétique en lien avec les acteurs du territoire. Mais il y en a peu en France du fait de la forte centralisation historique de la production énergétique. Avec les énergies renouvelables, les territoires ont un moyen de créer de la valeur durablement et de gagner en autonomie vis-à-vis de l'Etat.

Isabelle Bernard parlait du fait qu'il faut investir dans les ressources humaines, c'est une certitude ! L'intelligence territoriale dans l'énergie est un investissement productif pour le territoire et non pas une dépense. Elle est aussi le moyen de construire des écosystèmes coopératifs territoriaux.

Fresque participative sur les paysages des transitions
Animation grand public au Quai Vert en décembre 2018
© Kempf & Lagadec - PAP

REPONDANT

Paul NEAU

Délégué à la communication

Association négaWatt

On constate que les projets présentés se sont développés grâce à une volonté locale. A chaque fois, les acteurs ont également cherché à expliquer les projets, pour leur donner du sens. Voilà pourquoi cela a marché.

Pour revenir au scénario négaWatt, l'idée clé est que l'énergie la moins polluante, c'est celle qui n'est pas consommée, et qui n'a donc pas besoin d'être produite. La démarche et le scénario négaWatt reposent sur trois principes : la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique, la production d'énergies renouvelables.

Notre scénario montre qu'entre maintenant et 2050, en mettant en œuvre la sobriété, individuelle mais surtout collective, et l'efficacité énergétiques, on peut diminuer nos besoins énergétiques des deux tiers. Comment mettre en œuvre ce scénario ? Les réponses diffèrent bien sûr en fonction des territoires.

Nous sommes contents de voir toutes les initiatives même s'il faut bien rappeler qu'on est dans une urgence climatique extrême et que malheureusement le temps des projets à des échelles de cinq à dix ans… est très long. En France, les freins au développement des énergies renouvelables ne sont pas techniques ni économiques. Nous réalisons des scénarios tous les cinq ans, avant les élections présidentielles : entre les deux derniers, nous avons constaté que sur le plan économique, la baisse du prix du kWh était très conséquente. L'électricité renouvelable, photovoltaïque, éolienne sur terre ou en mer est aujourd'hui le moyen le moins cher de produire de l'électricité. Les freins ne sont pas non plus, globalement, liés à une acceptabilité locale, même si bien sûr il y a des réticences parfois et des râleurs souvent. En fait, le principal frein est administratif, réglementaire et juridique. Mais un progrès fort a eu lieu ces jours-ci : l'étape du tribunal administratif pour les recours a été supprimée. Désormais ils ne dépasseront pas quatre ans, contre six à huit ans aujourd'hui.

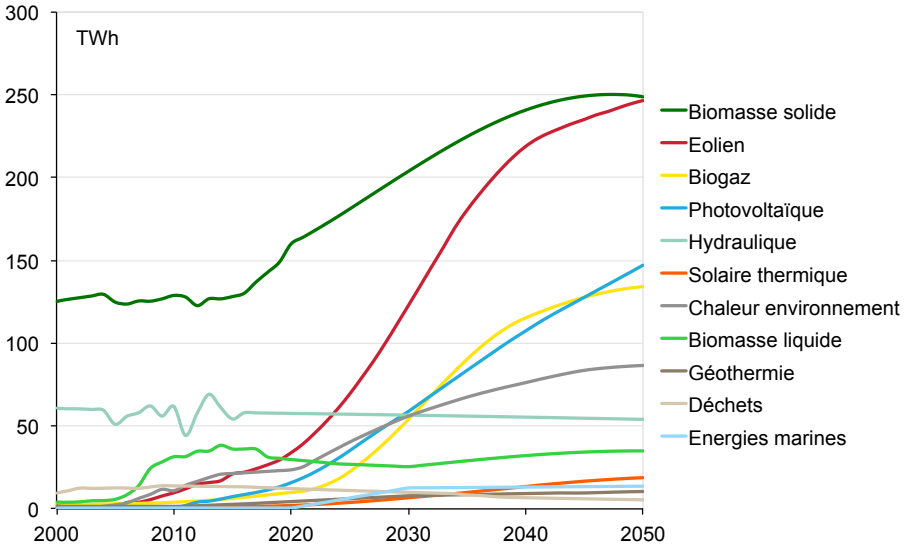

Dans le scénario négaWatt de transition énergétique, la biomasse solide et l'éolien sont les 2 sources principales d'énergie en 2050 et l'éolien la 1ère source d'électricité.

ECHANGES AVEC LA SALLE

QUESTION : Dominique Le FUR, paysagiste-conseil, Dreal des Hauts-de-France

Je m'interroge sur l'acceptabilité locale. Notre région est éligible à l'énergie photovoltaïque et éolienne, mais l'acceptabilité n'est pas un point fort. Nous avons des villages entourés d'éoliennes, apparues au coup par coup, malgré un essai de plan régional de l'éolien annulé par des recours et malgré les avis que nous formulons. Les éoliennes sont trop près des villages (à 500 m/1 km), dans une logique d'opportunité foncière. Il n'y a pas de logique paysagère. Par ailleurs, l'Angleterre par exemple a une politique qui valorise les éoliennes off shore (car plus de paysages protégés), avec des parcs de 100 éoliennes sur ses côtes. Ici, on n'arrive pas à sortir un projet d'offshore.

Paul NEAU, négaWatt

En plus de l'association négaWatt, où j'interviens bénévolement, je pilote un bureau d'études qui mène des études d'impacts sur l'environnement des parcs éoliens et photovoltaïques, avec 5 paysagistes. Concernant l'offshore et la question de l'acceptabilité, il existe au Danemark, à 3 km au large des côtes de Copenhague, un grand parc éolien qui occupe le tiers du paysage. Il existe donc bien des lieux où les éoliennes sont acceptées, même en grande proximité.

En France, à une époque, ont été initiées les démarches de « zone de développement de l'éolien (ZDE) » : les collectivités locales choisissaient les territoires favorables à accueillir des éoliennes. Aujourd'hui, malgré le fait que la procédure ne soit plus en vigueur, des projets se développent plus particulièrement sur ces zones-là car elles ont été concertées. Mais cette procédure de ZDE, même si elle était intéressante, rallongeait de deux à trois ans le développement des projets, avec le risque de recours qui vont avec. Cela a freiné le développement de l'éolien pendant un certain nombre d'années.

QUESTION : Bertrand FOLLEA, chaire Paysage et Energie, ENSP

On sent bien qu'une dynamique peut être portée à des échelles très locales. On pressent aussi que des politiques à des échelles plus larges peuvent favoriser l'éclosion de ces projets. Mais avec quelle stratégie spatiale ? N'a-t-on pas besoin d'avoir une forme de co-organisation à des échelles qui dépassent l'échelle locale ? Au-delà de l'acceptabilité, c'est aussi l'appropriation et les développements économiques qui sont en jeu : comment peut-on faire système ?

Paul NEAU, négaWatt

Ce qui est important, c'est la volonté locale. Le choix du site, puis le fait de construire un beau projet, via un travail de concertation et d'explication, sont essentiels. Mais il faut avant tout une volonté locale issue des collectivités territoriales.

Yannick REGNIER, Cler

A titre d'illustration, l'exemple du Parc naturel régional des Grands causses est intéressant. C'est un territoire qui s'est saisi des conditions du développement de l'éolien à travers son SCOT. Ils ont posé dans le document d'orientation du SCOT, le fait que tous les projets éoliens doivent ouvrir leur capital aux collectivités locales à hauteur de 30%. Le Parc se donne les moyens d'établir un dialogue d'égal à égal avec les développeurs et cadre les conditions de montage de projets.

Par ailleurs, une précision sur l'éolien et la question du paysage. L'éolien est un des moyens de production les plus compétitifs, les plus performants, qui va compter dans le mix énergétique. Et l'éolien, ça se voit. Il nous oblige à penser la reterritorialisation de l'approvisionnement énergétique. Aujourd'hui, on a des paysages qu'on estime être esthétiques parce qu'ils ne portent pas du tout le poids de la charge énergétique de nos modes de vie. Ils traduisent un régime énergétique et économique basé sur le pétrole et l'atome. Le fait de faire réapparaître dans le paysage des objets liés à la production énergétique va permettre de renouer autrement avec le territoire et d'inviter à la sobriété. On commence à réellement prendre conscience de l'impact sur nos territoires de nos modes de vie. Ca sera sans doute un des vecteurs qui va concourir à une autre appréhension des questions d'énergie.

Bertrand FOLLEA, chaire Paysage et Energie, ENSP
Plus que l'autonomie énergétique, c'est donc la notion de responsabilité énergétique que nous pouvons interroger. La reterritorialisation de la production d'énergie va produire une conscience de la consommation et donc une forme de responsabilité sur la sobriété.

QUESTION : que pensez-vous de l'énergie géothermique ? Par ailleurs, comment faire prendre conscience de toutes ces questions évoquées ?

Moussia DE WATTEVILLE, Mont-Soleil / Mont-Crosin
Sur la géothermie, un projet a émergé à Bâle. Tout l'arc jurassien a été sondé et les spécialistes étaient unanimes pour dire que c'était un endroit qui ne s'y prêtait pas. Désormais, des tests sont réalisés dans la région genevoise.

Sur la prise de conscience : nous organisons régulièrement des séminaires pour informer les communes. Nous pensons que le fait de voir comment l'énergie est produite permet de mieux comprendre et respecter et donc mieux économiser.

Paul KAUTEN, Beckerich
Sur la géothermie : dans la plupart des cas, on peut se limiter à l'utiliser en basse profondeur avec des capteurs qui permettent avec des pompes à chaleur d'injecter, en été, la chaleur pour refroidir passivement les bâtiments dans le sol. C'est une sorte de stockage saisonnier récupérable ensuite en hiver pour chauffer les bâtiments.

Il y a d'autres solutions de meilleur marché qui combinent, à l'aide de ressources en basse profondeur, le chaud et le froid. Par exemple, nous menons avec des partenaires hollandais un projet qui va démarrer l'an prochain. Sur le territoire hollandais, ils disposent d'anciennes cavernes remplies avec de l'eau. Avec un réseau de chaleur basse température, ils utilisent le sol et les cavernes remplies d'eau pour y puiser de la chaleur ou du froid. C'est une solution très prometteuse car elle ne nécessite pas d'aller en grande profondeur. Le futur, ce sera de faire avec les possibilités existantes et non de se reposer sur un super grand projet qui nous faciliterait soit disant la vie ! L'aspect important en termes d'efficience énergétique et de bâtiments passifs, ce n'est pas d'arriver à les chauffer mais d'arriver à les refroidir avec le minimum d'énergie.

Yannick REGNIER, Cler
Pour remettre les choses en perspective. D'un coté, on a l'initiative communale exemplaire et d'un autre, le scénario négaWatt, promu à l'échelle nationale. *Small is beautiful… but small*. J'ai entendu tout à l'heure, sous forme de boutade, « je ne connais pas la différence entre un térawattheure et un kilowattheure ». La différence, c'est que l'un est un milliard de fois plus élevé que l'autre. C'est déterminant, et parfois, même dans le monde de l'énergie, les gens n'ont pas toujours conscience des ordres de grandeur !

Christian Couturier, directeur du pôle énergie de Solagro, a mis en place une méthodologie que nous diffusons, « Destination Tepos », basée sur un plateau et un jeu de cartes. A travers ce jeu, on ne demande pas aux gens de comprendre des chiffres abstraits, mais on leur fait identifier la consommation du territoire, on leur donne des cartes « énergies renouvelables », des cartes « maîtrise de l'énergie » et ils choisissent eux-mêmes comment se mettre sur une trajectoire 100% énergies renouvelables. Ça fait mal parce que personne n'a réellement conscience des ordres de grandeur, mais il faut en passer par là.

Le collectif PAP travaille sur un module paysager associé à notre méthode pour aller vers une meilleure appréciation qualitative de réponse à des besoins quantitatifs.

Paul NEAU, négaWatt
Les énergies renouvelables, ce n'est pas que de la production d'électricité mais un mix énergétique et complémentaire. Dans l'ordre d'importance, les énergies renouvelables qu'on utilise dans le scénario négaWatt sont les suivantes :

- la biomasse solide et l'éolien (à égalité)
- le biogaz
- le photovoltaïque
- l'hydraulique
- le solaire thermique
- la biomasse liquide
- la géothermie
- les déchets
- les énergies marines.

Avec ce mix énergétique, on arrive à construire un scénario 100% énergies renouvelables à l'horizon 2050, mais les deux premières – biomasse solide et éolien – sont primordiales.

Au niveau mondial, le projet Drawdown liste les solutions les plus efficaces pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. La première solution porte sur la gestion des gaz réfrigérants qui sont particulièrement polluants, puis vient celle de l'éolien terrestre. Et ensuite, les questions d'éducation, d'alimentation… Le scénario négaWatt est couplé au scénario Afterres 2050 dont l'objectif est l'autosuffisance en termes de production alimentaire, de production de biomasse-énergie et de matériaux pour la transition.

Lumiwatt
© Loos-en-Gohelle

URBANISME ET PAYSAGES DE L'APRÈS-PÉTROLE

Table ronde 3

Urbanisme et paysages de l'après-pétrole

Animateur : Sébastien GIORGIS, architecte-urbaniste-paysagiste, adjoint au maire d'Avignon, membre du Collectif Paysages de l'après-pétrole

Anthisnes, Wallonie, Belgique : la valorisation du patrimoine bâti au service d'un développement durable et harmonieux du territoire. Francis HOURANT, échevin d'Anthisnes

Vorderwald, Vorarlberg, Autriche : une révolution architecturale à l'origine de transitions à toutes les échelles, dans tous les domaines, avec tous les acteurs. Bertrand BARRÈRE, urbaniste, connaisseur du Vorarlberg

Pays de Retz, France : le paysage pour renforcer les liens entre santé, aménagement et urbanisme dans un contexte de changement climatique et de transition. Claude NAUD, maire de Corcoué-sur-Logne, président de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique

Raismes, bassin minier, France : les dimensions patrimoniale, paysagère et citoyenne d'un projet communal. Aymeric ROBIN, maire de Raismes

Répondants : Éric BRUA, directeur de la Fédération des parcs naturels régionaux de France et Marc VERDIER, directeur du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Meurthe-et-Moselle

Paysage du Vorarlberg
© Kempf - Lagadec - PAP

ANTHISNES – WALLONIE – BELGIQUE

La valorisation du patrimoine bâti au service d'un développement durable et harmonieux du territoire

Francis HOURANT, échevin
Anthisnes

Je voulais remercier le Collectif PAP.

Après la visite à Anthisnes, on s'est rendu compte en lisant ce que vous écriviez sur nous, que ce que nous avions fait pendant 20 ans de manière empirique était peut-être plus structuré qu'on ne le pensait.

Nous avons une population de 4 200 habitants (4 anciennes communes fusionnées en 1976) sur une superficie de 3 700 hectares. En Belgique, cela fait partie des 9% de communes les plus petites. Le paysage est très caractéristique, c'est celui du Condroz liégeois. En Wallonie, il y a 7 paysages-types différents avec des architectures particulières. C'est à la fois riche et contraignant. Nous comptabilisons 61% de terres agricoles, de forêts, ainsi que 21 villages et hameaux.

En 1995, le programme communal de développement rural (PCDR) est lancé, via une disposition de la Région wallonne qui propose un processus de participation citoyenne avec le concours des élus. Nous avons choisi de travailler sur notre cadre de vie via le développement durable avec un premier challenge : accueillir de nouveaux habitants. Nous sommes à 20 minutes du centre de Liège, à 15 minutes de l'université et de l'hôpital universitaire (5000 salariés). Le niveau socio-économique est relativement élevé et il y a un gros besoin en commerces et en services.

Le but était de respecter le bâti existant et les paysages. Après de très longues discussions, on a donc établi un cadre de référence : comment faire pour renforcer la centralité tout en conservant le lien social (crèche, école, maison de l'enfance, bibliothèque), notre paysage bâti et naturel tout en permettant l'apparition d'une vraie belle architecture contemporaine, le patrimoine de demain ? C'est une manière nouvelle de réfléchir l'action qui a amené à la mise en place d'un outil réglementaire, la commission consultative d'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM).

Six critères d'analyses ont été définis par celle-ci pour l'analyse des dossiers d'urbanisme :

- l'utilisation parcimonieuse du sol (habitat très concentré, éviter au maximum les quatre façades) ;
- la localisation ;
- les aspects de mobilité ;
- le respect du bâti environnant ;
- la prise en compte de l'espace public ;
- l'impact paysager.

Nos enjeux : sauver le patrimoine et répondre à quelques autres besoins, comme la relance du commerce local.

En ce qui concerne les contraintes, le temps réel n'est pas le temps politique… Entre le moment où j'ai évoqué avec le Bourgmestre le projet d'Omalius dont je vais vous parler et l'inauguration cette année, vingt années de travail se sont écoulées. Côté financements, les nombreuses parties prenantes et leurs différentes contraintes administratives, ainsi qu'un partenariat public / privé conjugué à un plan de secteur très contraignant ont également pris du temps.

Le centre historique, base de la réflexion, comprend un château, une ferme abbatiale transformée au début des années 2000 en 19 logements sociaux, une ancienne église, la ferme du Pouxhon, transformée en 8 logements sociaux et la ferme d'Omalius.

De manière schématique, la réflexion a été pensée en tenant compte des trois dimensions du développement durable :

- mixité sociale : sur un espace réduit, les fermes St-Laurent et du Pouxhon, 19 + 8 logements sociaux, et d'Omalius avec 9 logements de standing, ainsi que, derrière, 21 logements moyens, le tout en harmonie avec l'espace villageois, son paysage et son patrimoine monumental ;
- aspect économique : le développement du tourisme et le redéploiement de commerces de proximité ont été engagés ;
- dimension culturelle et environnementale : protection des bâtiments, maison des associations, projet de faire une salle culturelle et une salle pour les funérailles laïques, mais aussi aménagements favorisant les liaisons écologiques.

Le village était en train de se déliter et de devenir une commune dortoir. Il fallait retrouver des commerces. Nous avons donc incité un investissement privé et à l'installation d'une moyenne surface de l'enseigne Spar (800m²). Cela a permis de pérenniser la pharmacie et le magasin de bricolage et d'autres commerces ont ouvert : boulangerie, pizzeria, librairie, trattoria… Rappelons que le commerce est un lieu puissant de lien social !

Nous avons beaucoup travaillé en supra-communalité. Ainsi, des projets agricoles se sont greffés : maraichages, circuits-courts, ….

La participation citoyenne va quant à elle se poursuivre, notamment à travers le budget participatif.

Nous travaillons également au renforcement de la mobilité (aujourd'hui nous avons peu de bus, à part les bus scolaires) ainsi qu'à la gestion des déchets dans le cadre de l'ensemble architectural classé au patrimoine wallon. En effet, les conteneurs individuels sont peu esthétiques le long des façades des cours de ferme en carré ; la solution passe par l'installation de conteneurs collectifs enterrés pour les 50 logements (avec un système de tri et de vérification de la consommation par ménage).

© Anthisnes

VORDERWALD – VORARLBERG – AUTRICHE

Une révolution architecturale à l'origine de transitions à toutes les échelles, dans tous les domaines, avec tous les acteurs

Bertrand BARRERE, urbaniste, connaisseur du *Vorarlberg*

Pour information, je ne suis pas autrichien, mais suis allé de nombreuses fois dans le Vorarlberg. Il n'y avait pas d'intervenants du territoire francophones disponibles pour participer.

Le Vorarlberg est une région avec une très large autonomie. De la taille d'un département français moyen, avec 370 000 habitants, elle compte une centaine de communes, avec une plaine centrale densément urbanisée et des territoires de moyenne et haute montagne autour et une forte identité paysagère.

Deux choses exceptionnelles font déplacer les visiteurs dans le Vorarlberg :

- l'architecture. On vient du monde entier pour visiter ce territoire. C'est une architecture contemporaine du quotidien exceptionnelle par sa qualité. C'est inhabituel pour différentes raisons : sur tous les programmes (maisons individuelles, bâtiments d'activité, bâtiments agricoles, publics…), la qualité contemporaine est présente. Le tout se prolonge par une culture du design contemporain.
  Dans toutes ces réalisations, il y a une très haute qualité d'exécution, avec une banalisation de l'éco-construction. Tout est fait sur le territoire, souvent dans un rayon de 10/20 km (de la conception à la filière de construction, avec beaucoup de bois). C'est une architecture avec une très forte identité régionale. L'expression architecturale est basée sur un rapport au lieu, un rapport sensible, avec des ouvertures et des vues sur l'extérieur. Le tout est servi par une pratique architecturale très humble et modeste. Les architectes maîtrisent bien leur égo dans cette région et ça fait du bien !

- la transition énergétique. C'est un domaine sur lequel ils sont très avancés, via la maîtrise de l'énergie dans l'habitat : généralisation de l'habitat passif, constructions extrêmement performantes. La plupart des villages ont un réseau de chaleur alimenté au bois, avec cogénération. Côté électricité, ont été développé le photovoltaïque et la cogénération avec des centrales à biomasse. L'objectif annoncé depuis longtemps, 100% d'énergies renouvelables locales, est pratiquement atteint pour l'électricité et le chauffage des locaux, au moins dans les parties rurales du territoire.

Qu'est-ce qui explique le succès de la transition énergétique ?

- D'abord une vision politique de long terme au niveau du land, mise en place dans les années 1980. En 1985, a été créé une agence régionale de l'énergie, l'Energieinstitut. Un vrai travail de promotion sur le long-terme de l'écoconstruction a été conduit et des politiques régionales de maîtrise de l'énergie et du développement de l'énergie renouvelable ont été menées avec beaucoup de continuité.
- Ensuite, l'emboitement d'échelles entre les deux niveaux territoriaux, land et commune qui fonctionne très bien. Au niveau régional, les outils se mettent en place et le niveau local répond.
- L'exigence d'amélioration continue : les acteurs du Vorarlberg vérifient régulièrement si les objectifs sont atteints et / ou les moyens de s'améliorer.

Le programme E5 a pour objet de favoriser une acculturation des communes sur les questions d'énergie. Chaque commune est invitée à se donner des objectifs sur trois ans dans le domaine de la maîtrise des énergies et du développement durable. Ceux qui portent cela, ce ne sont pas des élus mais des groupes de citoyens qui bénéficient de formations et de conseils. A nouveau, cette approche rompt les codes.

Comment y sont-ils arrivés? De mon point de vue personnel, quatre facteurs ont contribué au succès de cette démarche :

- des échelons de gouvernance simples très lisibles, très proches des gens. D'abord le land, qui a une tradition historique longue, avec des attributions larges et une valeur d'identification. Puis la commune, à laquelle les habitants sont très attachés.
- des décideurs économiques avec une autonomie de décision sur le territoire : banques, médias, compagnies d'électricité, supermarchés locaux, tissu de PME, circuits courts, monnaies locales…
- des attitudes culturelles spécifiques qui résistent au rouleau compresseur d'une certaine « modernité » : l'amour du travail bien fait, la très haute estime dont bénéficie encore le métier d'artisan. On apprend aux écoliers à faire des trous, à scier… ainsi qu'un sentiment identitaire local fort (dialecte…) et d'appartenance/ La volonté est de conserver une économie à visage humain.
- une forme d'horizontalité des relations sociales. Il n'y a pas de clivage entre celui qui sait et celui qui exécute.

Il faut aussi relever que c'est un territoire prospère avec très peu de chômage et une économie en bonne santé. Mais ce n'est pas en soi une condition suffisante !

Aujourd'hui, nous vivons dans un système économique global qui est radicalement « anti-transition ». S'engager vers la transition, c'est faire acte de résistance. Quel est notre défi ? Avoir un pied dans le monde tel qu'il est - et assurer la fin de mois - tout en essayant de travailler à une résilience plus forte du territoire par rapport à ce qui pourrait nous arriver.

PAYS DE RETZ - FRANCE

Le paysage pour renforcer les liens entre santé, environnement et urbanisme dans un contexte de changement climatique et de transition

Claude NAUD, maire de *Corcoué-sur-Logne*, président de la Communauté de communes *Sud Retz Atlantique* et vice président du *Pays de Retz*

Je suis maire d'une commune rurale, au sud-est du Pays de Retz, qui est longé au nord par l'estuaire de la Loire, à l'Ouest par l'Atlantique et au sud par le marais breton vendéen. C'est un pays d'eau, avec 150 000 habitants sur 138 500 hectares. Il a longtemps été décrit par les observateurs comme enclavé entre l'océan et la Loire. Pendant vingt ans, j'ai siégé au Conseil général de Loire-Atlantique et défendu l'idée que ce pays n'était pas enclavé et que cette vision était héritée d'une culture qui ne mise pas sur la capacité des forces endogènes mais pense toujours que le développement viendra d'ailleurs.

Avant d'exposer notre action, je voudrais rebondir sur les propos précédents, que je m'approprie. Nous sommes confrontés à des comportements de zapping dans tous les domaines, qui nous empêchent de nous inscrire dans la durée et donc de convaincre. Pourtant, ce temps de la relation avec l'autre est nécessaire. Il faut que nous soyons capables de ne pas nous emprisonner dans le temps présent. Etre présent au temps mais pas prisonnier du temps présent, et ainsi engager avec le temps et la conviction des méthodes participatives de conduite de projets.

A l'échelle d'un territoire de 38 communes, la notion de participation suppose une grande disponibilité de la part des élus et des citoyens, qui sont souvent plus des contributeurs que des citoyens. De ce fait, se met en place une sorte d'autocontrôle permanent de ceux qui s'engagent. La transition écologique/énergétique, qui n'est pas autre chose qu'une transition anthropologique, est la réaffirmation d'un principe essentiel, celui de reconsidérer l'homme au centre de l'ensemble de notre système de pensée.

Nous sommes partis du principe que le Pays de Retz n'est pas un pays au sens uniformisant du terme mais le résultat d'une histoire construite au cours des siècles par des populations mélangées (cultures bretonne, de la mer, du sud méditerranéen) qui ont trouvé un espace possible d'expression de leurs envies de faire ensemble. L'architecture plurielle en est l'expression. Notre démarche Tepos (Territoire à énergie positive et solidaire), l'action que nous conduisons avec l'ADEME via un contrat d'objectif, notre engagement Natura 2000 (nous avons le lac de Grand lieu sur notre territoire) et l'ensemble des programmes que nous sollicitons, sont pour nous des cadres références pour construire un projet partagé. Nous avons ainsi identifié quatre territoires sur lesquels des étudiants de l'ENSP sont venus se pencher, pour mettre en évidence cette mosaïque : paysage littoral ou proche de la Loire, paysage de bocage, paysage de maraîchage et paysage hospitalier.

En effet, un hôpital est présent sur notre commune depuis le XIXème siècle : hospice à ses débuts, il est devenu hôpital local et a failli disparaître avec les grandes mesures de résorption des hôpitaux publics. Aujourd'hui, autour de cet hôpital et du Foyer de vie voisin, nous travaillons sur un projet « santé et environnement » avec les résidents, le personnel soignant, nos concitoyens, les élus et les responsables des établissements. Nous mettons l'accent sur le *« care »*, c'est-à-dire le soin, l'attention portée à ceux qui, fragiles et vulnérables, sont accueillis ici et nous interrogent sur la fragilité de l'environnement qui est le leur mais aussi le nôtre. Nous avons construit ainsi notre concept de développement durable fragile. Le développement durable ne semble pas nécessaire aux forts et bien portants, il le devient quand on prend conscience, par les yeux de l'autre, de ses propres fragilités.

RAISMES – BASSIN MINIER – FRANCE

Les dimensions patrimoniale, paysagère et citoyenne d'un projet communal

Aymeric ROBIN, maire

Raismes

Comme cela a été exposé, il est certain qu'il faut dépasser la simple perspective du mandat et faire de nos villes des cités de tous les possibles. Il est nécessaire de mettre de côté nos intérêts particuliers sur des perspectives plus longues, car le contexte fait que c'est à cette échelle de 10, 15, 20 ans qu'il faut désormais réfléchir le développement du territoire et ce, dans un triple contexte :

- un contexte financier contraint : l'argent est rare et difficile à obtenir. Il faut réussir à « aligner les planètes » en construisant des politiques intégrées qui s'inscrivent dans des schémas de stratégie territoriale déterminés par les différents échelons avec lesquels nous travaillons.
- un contexte institutionnel : faire en sorte que tout ce monde se parle (départements, régions…), dans un contexte institutionnel mouvant, avec des périmètres de compétences et des interventions institutionnelles qui évoluent.
- Un contexte démocratique : il faut donner confiance et fierté aux populations et faire en sorte que la puissance publique/la République soit présente sur les territoires. C'est le défi démocratique.

On voit bien que sur les territoires de nos voisins européens, l'Homme est mis au cœur des projets, via la participation citoyenne.

Le territoire de Raismes (13 000 habitants) a été façonné par une histoire industrielle, minière et économique, via la présence d'une forêt de 4 600 hectares. L'enjeu du projet de ville des quinze prochaines années est de s'occuper du quotidien tout en réfléchissant à l'avenir. Cela consiste à intégrer ces particularités paysagères dans ce développement harmonieux. Notre ville se compose de six quartiers, parfois séparés l'un de l'autre par 3 kilomètres. Il peut donc y avoir un sentiment d'abandon et de non-appartenance à la ville. La forêt est par ailleurs un élément fondamental qui abrite une partie de notre patrimoine minier.

L'ambition est donc de redynamiser le territoire à travers cet atout naturel, pour faire en sorte que la ville et la forêt s'aménagent ensemble, pour que le territoire soit résilient de ces stigmates du passé et porteur d'avenir en tenant compte de toutes ces ressources. En résumé, passer d'une ville minière et industrielle du XXème siècle à une ville en transition du XXIème siècle.

REPONDANT

Éric BRUA, directeur

Fédération des parcs naturels régionaux de France

Les Parcs naturels régionaux ont joué un rôle de laboratoires et porté de nombreux projets innovants depuis les années 1970. Comment en tant que directeur des 53 parcs, avez-vous entendu les expériences rapportées et comment voyez-vous dans « l'outil parc » la possibilité que cette structure soit une réponse ?

Les PNR ont des missions vastes, qui dépassent très largement les questions d'écologie et d'environnement. Nous travaillons ainsi beaucoup sur les questions d'aménagement du territoire, en les ancrant sur les sujets qui touchent au paysage. Nous utilisons d'abord le paysage comme un outil de connaissance, puis comme un outil de médiation. En urbanisme, il est très utile de passer par des lectures paysagères : cela permet de comprendre la relation du bâti au territoire, à ses ressources naturelles, à son climat… et pourquoi un village breton ne ressemble pas à un village alsacien.

Les PNR couvrent toute la diversité des paysages français. Ils permettent d'acculturer et d'engager des réflexions sur une base commune. Par l'intermédiaire du paysage on peut changer le regard de quelqu'un sur ce qu'il perçoit. Par exemple : je me souviens avoir été me promener dans la forêt de ma jeunesse avec un collègue. Il m'a fait comprendre que ce n'était pas une forêt, mais une plantation d'épicéas, un champ d'arbres comme il le nommait. Je n'ai plus jamais vu ma forêt comme avant !

En architecture et en aménagement, on peut créer le même type de processus, on peut faire comprendre que chaque territoire est unique et que chaque trajectoire en matière d'urbanisme est liée à une histoire, à des contraintes, à des potentiels… Au-delà des typologies architecturelles, ce qui est inquiétant selon moi, c'est qu'on a uniformisé et perdu les savoir-faire. On avait une vraie diversité dans le bâtiment. Un sociologue, se basant sur une étude qu'il avait réalisé, m'a dit qu'en une génération et demie on avait perdu la technique des enduits à la chaux en Alsace. Cette technique constituait pourtant la base de la maçonnerie traditionnelle. C'est donc un des points sur lesquels il va falloir travailler pour progresser en matière de rénovation du patrimoine bâti, d'urbanisme et d'architecture.

La deuxième facette intéressante du paysage, c'est que c'est un excellent outil pour faire un projet. On est nombreux à être allés dans le Vorarlberg avec des élus qui en rentrant nous disaient qu'il fallait faire « pareil ». On leur répondait alors qu'il fallait suivre la même démarche, mais que l'on ne reproduirait pas forcément la même architecture. En France, notre défi réside plutôt dans la réhabilitation du patrimoine bâti. Dans les parcs, on est inquiets pour l'avenir de nos villages et des bourgs centre à la campagne.

Pourquoi n'a-t-on pas réussi à massifier aujourd'hui les expériences conduites dans les parcs ? Parce qu'on n'a pas trouvé l'articulation entre les différentes politiques publiques. La politique du patrimoine bâti en France est très « éparpillée » entre différents maillons et on a du mal à faire sortir un projet politique aussi clair que ce qu'on voit dans le Vorarlberg.

Enfin, le processus le plus important et compliqué, c'est l'adhésion, le fait de faire sens. Dans la transition énergétique par exemple, on peut passer complètement à côté de l'adhésion du plus grand nombre. On produit des objets architecturaux qu'on pense être bons, selon nos valeurs et notre regard sur le paysage qui en résulte, mais qui ne font pas forcément adhésion. Pour créer du sens et faire adhérer, les questions de santé, d'énergie, d'économie locale, de qualité de vie me semblent primordiales.

REPONDANT

Marc VERDIER, directeur

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Meurthe-et-Moselle
Professeur à l'Ensa Nancy

Qu'en est-il de toutes les questions dont on débat, du lien entre bâti, urbanisme et transition énergétique dans les écoles d'architecture ? Comment se passe la transmission avec les habitants et les mairies dans les CAUE ?

La force d'un CAUE, c'est la permanence sur les territoires. Celui dans lequel j'exerce existe depuis 1981, et même si les équipes tournent, il y a une connaissance forte des acteurs, des valeurs, des projets du territoire, des attentes des élus et souvent des habitants. Cela créée les conditions de la confiance indispensable à l'indépendance de nos conseils. Cela rend également possible le décalage des questions qui peuvent nous être posées.

Une des missions du CAUE qui paraît de plus en plus prioritaire est d'être le « bureau des questions du futur » de leurs territoires. Les CAUE sont là pour aider à forger des visions de la façon dont les enjeux de transitions (écologique, énergétique, sociétale) se traduisent dans les paysages du quotidien, à partir, bien entendu, des questions et attentes des acteurs et élus de terrain.

Un CAUE est donc vraiment à l'interface entre l'expérimentation, c'est-à-dire finalement l'action quotidienne sur le terrain - pas transmissible, et la connaissance, les visions que nous contribuons à co-construitre avec nos partenaires de ce que pourraient être les Paysages de l'aprés Pétrole - transmissible. Comment passe-t-on de l'expérimentation à la connaissance et comment s'oriente-t-on vers des visions ?

Concernant les écoles d'architecture, les choses bougent. Il y a quinze jours à Nancy, il y avait par exemple une rencontre d'un réseau d'écoles (ENSA-éco) qui réfléchit à la transformation de nos métiers. Cela dit, je ne suis pas certain que les écoles soient en phase avec ce que la transition impose comme savoir-faire vers les futures générations : de quoi a-t-on besoin pour réinitialiser les méthodes et objets de formation ? C'est Dominique Gauzin-Müller, architecte et journaliste, fondatrice de la revue EcologiK, qui anime ce réseau.

Fosse du 9/9bis
© Ermisse 21 - PAP

ECHANGES AVEC LA SALLE

REMARQUE : Sophie GENTIL, directrice du CAUE Pas-de-Calais.
Je voulais envoyer un signal positif. Au CAUE du Pas-de-Calais, 75% des demandes de conseils des collectivités locales (sur une centaine par an) portent sur le paysage. Ce n'était pas le cas avant, cela signifie donc que ces questions deviennent prégnantes. Notre enjeu maintenant, c'est d'intégrer systématiquement le paysage dans les outils et les démarches.

QUESTION pour le CAUE : étudiante en post-master à l'ENSP de Versailles. Dans quels domaines d'actions s'établit l'expérimentation dans un CAUE ? Dans quel sens entendez-vous la notion d'expérimentation, dans cette structure ancrée dans un réseau ?

Claude NAUD, Pays de Retz : sur la question du CAUE, prenons un sujet simple. En Loire-Atlantique, il y 594 communes, 800 églises et 55 paroisses. 750 églises sont entretenues par les collectivités mais ne fonctionnent pas. On est interpellés en permanence sur les questions d'entretien de ces églises. On a organisé un colloque pour que les gens s'expriment – c'est bien là aussi le rôle du CAUE. Cela nous a permis d'éclaircir la façon dont on pouvait mieux intervenir auprès des collectivités et comment on pouvait réanimer et réutiliser les églises. On a également sollicité un sociologue (Charles Suaud), des québécois et nos voisins belges. A partir de là, on essaye aujourd'hui d'avancer. C'est donc au travers d'une question posée par les territoires qu'on réinterprète et qu'on expérimente.

QUESTION pour la fédération des PNR : Gaëlle des Déserts, Centre d'écodéveloppement de Villarceaux. A Villarceaux, dans le Parc naturel du Vexin, le territoire n'est pas en avance sur les questions de transitions agricole et énergétique, même si l'équipe salariée est motrice. Comment l'équipe d'un parc peut-elle continuer à faire de ce territoire un territoire pilote ?

Eric BRUA, Fédération des PNR : Chaque parc s'adapte à son territoire, à ses problématiques et à ses enjeux. On attend souvent beaucoup des Parcs naturels régionaux, mais ce qui fait la force des parcs, c'est aussi ce qui fait leur fragilité. Les parcs sont des outils construits localement et portés par des élus locaux : ça les rend puissant quand les élus portent les projets à bras le corps et qu'ils organisent la structure pour les mettre en œuvre. Sur certaines thématiques, les choses sont parfois plus compliquées. En matière d'agriculture par exemple, les parcs sont très peu outillés. Aujourd'hui, heureusement, la société est demandeuse, notamment à travers la santé et les questionnements sur la sécurité alimentaire. Je ne connais pas le cas spécifique du Vexin, je ne sais pas si le parc est organisé pour accompagner cela ou si il travaille en réseau avec les divers organismes, mais chaque territoire est différent.

Francis HOURANT, Anthisnes : De notre côté, quand notre projet est passé en commission régionale d'aménagement du territoire, le fait de refaire une maison communale au cœur d'un quartier historique, qui redonnait place et visibilité à la force publique, a été un élément positif. Le patrimoine bâti est extrêmement présent dans le paysage, il ne faut jamais l'oublier, ce serait perdre notre histoire et notre identité, alors que c'est un puissant outil de redéploiement économique, social et culturel.

Séquence conclusive

Animateur : Laurent MIGUET, journaliste, rédacteur en chef de *Paysages Actualités*, groupe Le Moniteur

Paul DELDUC
directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (par vidéo)

Matthieu CALAME
directeur de la Fondation pour le Progrès de l'Homme

Jérôme BIGNON
sénateur de la Somme

Odile MARCEL
philosophe, présidente du Collectif Paysages de l'après-pétrole

Musée du Louvre-Lens
© Alain Merckelbagh

Paul DELDUC, directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Interview vidéo réalisée par Laurent Miguet, journaliste, quelques jours avant le colloque

Pour le collectif PAP, les enjeux de la politique paysagère se situent au carrefour de l'énergie, de l'agriculture et de l'urbanisme. Partagez-vous cette analyse ?

Oui bien sûr, je la partage. Mais je vois un carrefour plus large, avec davantage de choses qui se croisent. Par exemple, l'urbanisme est pour moi, comme le paysage, une discipline très intégratrice. Ce n'est donc pas une des branches mais une façon de regarder l'ensemble. On pourrait aussi citer la mobilité, les espaces naturels, les milieux aquatiques… D'une façon générale, ce que je partage avec le Collectif, c'est le fait que le paysage est une façon d'intégrer ces différentes disciplines sectorielles et d'avoir un regard pluri-sectoriel, intégrateur, approche indispensable pour réfléchir à l'avenir du territoire.

Trop souvent, les professionnels et membres du Collectif constatent que le paysage est traité seulement à la fin, alors même que l'efficacité selon eux repose sur sa place en amont des politiques. Par quels moyens pouvons-nous lui donner le statut qui lui revient ?

Je suis tout à fait d'accord avec cette idée qu'il est utile de mobiliser l'approche par le paysage en phase amont des projets, ce qui n'exclut pas que les moyens du paysage soient aussi efficaces dans la conception même du projet, dans sa mise en œuvre et à d'autres stades du projet.

Je vois de multiples avantages à son utilisation en amont :

- Il oblige à avoir un regard intégrateur dès le départ, car le paysage permet en effet de décloisonner les diverses approches sectorielles et d'adopter une vision globale.
- Il permet d'avoir une relation très sincère avec les citoyens et de les faire parler : le paysage a cette vertu, très liée à l'évaluation environnementale et à la participation du public aux grandes décisions. Il est plus facile de faire exprimer un avis sur un morceau de territoire ou sur un projet à travers le paysage qu'à travers des entrées techniques. Parce que chacun se sent personnellement concerné, le paysage permet d'engager une discussion et de révéler des préférences.
- Il apparaît comme un bon moyen de commencer à réfléchir. Dans le champ de l'urbanisme réglementaire, la réflexion préalable à un document d'urbanisme (SCOT, PLUi…) peut être engagée grâce aux plans de paysages. Cette démarche de plan de paysage est une bonne occasion pour commencer à travailler sur un SCOT ou un PLUi.
- Il est un instrument indispensable de la transition énergétique : réussir la transition énergétique est devenu presque un besoin vital, voulu de tous mais pas si simple à mettre en œuvre au quotidien parce qu'elle a des impacts importants, notamment visuels. La question du paysage, pour réussir cette transition, doit être abordée très en amont du projet pour permettre l'adhésion de la population au projet. C'est d'ailleurs en partie le sens de la chaire énergie et paysages de l'ENSP de Versailles, ainsi que celui des groupes de travail que nous lançons via une convention avec l'Ademe.

Il faut porter les énergies renouvelables le plus loin possible, tout en faisant en sorte que cela soit aussi l'occasion d'avoir une réflexion sur les paysages. Plus le temps passe, plus les porteurs de projets le savent. Dans le domaine de l'agriculture, le sujet du paysage n'a pas autant émergé que dans les domaines de l'urbanisme et de l'énergie. Mais il y a une mission d'inspection générale à ce sujet en ce moment.

Jérôme BIGNON, sénateur

Département de la Somme

De quelle marge de manœuvre disposez-vous pour faire avancer la cause du paysage et sur quelles expériences d'ancien élu local vous appuyez-vous ?

Je voulais d'abord remercier les initiateurs de ce colloque. J'ai profité de tout ce qui a été dit, avec des acteurs intelligents, passionnés et passionnants. J'en garderai un très grand souvenir.

Pour moi, le paysage, c'est d'abord une émotion. Un paysage vous coupe le souffle ou vous dégoûte. Dans tous les cas, quelque chose de très fort se passe quand on voit un beau paysage. J'ai présidé une communauté de communes au début des années 1990 (30 communes et 6000 habitants). J'ai choisi de faire venir un paysagiste (les collègues m'ont alors regardé d'un air bizarre), qui nous a fait réfléchir sur les forces et faiblesses de nos territoires.

J'ai beaucoup travaillé sur le littoral picard. Quand on est saisi par ces paysages, on ne peut pas ne pas avoir l'idée de les conserver… pas au sens ne pas y toucher, mais y toucher « les mains tremblantes », en gardant leur esprit, en ne les abîmant pas. En baie de Somme, nous avons eu des débats terribles sur la construction des digues pour protéger la mer, sur la depoldérisation, sur les huttes, sur les PLU… Nous l'avons donc équipée dans un esprit de respect des lieux et en discutant avec les parties prenantes : chasseurs, maires, associations de protection de la nature. Aujourd'hui, nous avons deux millions de visiteurs et nous sommes reconduits « grand site de France ». La question désormais est comment gérer les flux touristiques ?

Le fleuve Somme fait 225 kilomètres de long et prend sa source dans l'Aisne. Il constitue une deuxième préoccupation en termes de paysages. Le Département, avec le CAUE, les syndicats qui gèrent le foncier, les conservatoires du littoral, a engagé un regard paysager sur l'ensemble du déroulement du fleuve et a installé 28 belvédères sur le parcours avec des explications techniques, historiques, relatives à la biodiversité, au paysage… Notre contribution à la condition climatique, c'est d'avoir fait une véloroute sur le chemin de halage d'un bout à l'autre du fleuve. C'est une vision paisible, avec un aménagement des maisons éclusières en gîtes.

Enfin, je voulais partager avec vous une triste nouvelle concernant la baie de Somme. 80% de la masse de poissons présente a disparu en trente ans à cause du réchauffement climatique. On subit des hausses de 0,2 à 0,3 degré par an, la situation est calamiteuse.

Véloroute, vallée de la Somme
© Somme tourisme

Matthieu CALAME, directeur

Fondation pour le Progrès de l'Homme

La fondation pour le Progrès de l'Homme soutient des acteurs qui conduisent ou accompagnent des bonnes pratiques et s'en inspirent pour formuler des politiques dans le domaine de la transition écologique et sociale : Paysages de l'après-pétrole, négaWatt… pour donner des exemples connus de l'auditoire. Des bonnes pratiques aux bonnes politiques, ce dont il est question c'est du changement d'échelle des alternatives. Quel rôle est dévolu au paysage dans ce processus.

A propos de la question du changement d'échelle

Le *paysage* est finalement la dimension visible d'un *territoire*. Ce dernier n'est pas seulement naturel, il est l'expression des rapports sociaux, des changements anthropologiques accumulés et en cours. Or, en ce moment se tient la COP24. Et je vais malheureusement devoir m'inscrire en faux vis-à-vis d'un propos de Paul Delduc. Il est trop optimiste quand il dit que la transition énergétique est voulue par tous. Le fait par exemple que le gouvernement brésilien de Jair Bolsonaro annonce qu'il ne veut plus organiser de COP est un signal extrêmement néfaste. Nous devons voir la réalité en face, la transition écologique ou même énergétique a des adversaires organisés, décidés, puissants, soutenus par des lobbys, des Etats… Ce n'est donc évidemment pas la même chose d'engager un processus de changement d'échelle quand tout le monde est d'accord sur le diagnostic – c'est alors juste une question de méthode – où s'il y a en face des adversaires puissants et déterminés. Il faut alors devoir lutter.

A propos de la temporalité…

On évoque souvent l'urgence d'agir face aux enjeux de la transition écologique, et en même temps, et c'est évidemment important, comment le nier, on souhaite la participation des citoyens à tous les niveaux. Or les acteurs insistent sur le fait que la participation demande du temps ! C'est là toute l'importance du politique. Parce c'est traditionnellement la fonction sociale de la politique d'aider une société à se penser et à se projeter. A ce titre c'est la politique qui peut accélérer – ou ralentir – la manière dont une société pense ses défis, et permettre ainsi que convergent la temporalité sociale et la temporalité biophysique. Il faut insister sur cette dimension biophysique du problème écologique. Nous ne sommes pas dans le domaine de la seule volonté humaine ou même sociale. Il nous faut donc nous convaincre et convaincre nos concitoyens que les lois biophysiques existent en dehors des sociétés humaines, que ce ne sont pas, *in fine*, nos seuls désirs qui feront le monde. Mais nous devons prendre en compte un certain nombre de fondamentaux auxquels nous devrons répondre. Les lois humaines ne sont pas opposables aux lois biophysiques.

L'écologie, c'est donc principalement cette réintroduction de l'homme dans un monde physique réel qui existe indépendamment de lui. Or l'artifice monétaire par lequel nous gérons toute chose ne nous aide pas. Si vous demandez à quelqu'un, n'importe qui, combien il gagne, il le sait, mais en revanche, y compris parmi les gens qui se sentent informés des problèmes, moi le premier, nous sommes incapables de dire combien nous consommons par mois de kwh ou de m3 d'eau. Le biais monétaire nous a fait perdre le contact avec la réalité physique.

La transition énergétique, au niveau international comme national, est loin d'être voulue par tous. Parce qu'elle nécessite un changement profond des modes de vie et de pensée, un changement anthropologique même, beaucoup ne la regarde pas comme une bonne nouvelle. C'est un deuil de notre identité de membres d'une société industrielle datée, car nous allons devoir changer d'identité. Tous les peuples qui ont été confrontés à la colonisation savent ce que c'est que de changer d'identité. Nous allons nous aussi devoir faire cet exercice.

Est-ce que le paysage peut nous y aider, de manière positive, en étant le catalyseur de rapports sociaux nouveaux ? Je pense que c'est en tous les cas l'intuition des paysagistes. Le postulat fort qui semble réunir les acteurs c'est qu'à travers le paysage, on peut entraîner un changement culturel, car le paysage, c'est quelque chose qui est compris par tous, qui est perceptible. C'est plus simple de parler de paysage que de térawattheures.

Or, nous avons une nécessité d'engager ce changement de manière inclusive, car ma grande crainte, c'est le discours croissant qui affirme que la démocratie ne parviendra pas à faire la transition écologique, et qui plaide pour une forme de dirigisme écologique. On cite l'exemple chinois. Ce qui nous unit aujourd'hui, c'est l'ambition de montrer que la démocratie est au contraire le meilleur moyen de résoudre la crise écologique !

Pour finir, je pense que la France doit aussi parvenir à faire le deuil de la puissance. Beaucoup de choses en France sont pensées avant tout dans l'objectif de « maintenir son rang ». Mais les moyens pour cela ne sont plus disponibles. Nous ne sommes plus au XIXème siècle. Pour être efficace, en tant que puissance moyenne, il faut que notre pays s'habitue à se penser et à agir comme une puissance moyenne. Notre projet doit être d'être, pour le monde, ce que le Vorarlberg est aujourd'hui pour nous. Il est nécessaire d'agir en fonction de nos moyens et non en fonction de nos rêves passés !

Odile MARCEL, présidente

Collectif Paysages de l'après-pétrole

Le collectif PAP se compose de gens talentueux, pacifiques et créatifs, ouverts à l'idée de travailler à une culture commune. Nous nous vivons comme de « bons européens », comme le dit Nietzsche. Toutes les nations européennes ont concouru à élaborer une histoire commune depuis la fin du Moyen-âge. Le mûrissement progressif de la science, du droit, de la citoyenneté et du respect de l'homme a fondé l'Europe. Pour cet idéal en cours de réalisation et qu'il faut défendre face à d'autres systèmes de pouvoir plus archaïques, le paysage est un bon activateur, un schème dynamique qui permet d'avancer vers cette idée dont l'émergence remonte au XVème siècle, l'idée que la cité peut devenir la cité des hommes.

L'idée du paysage est éminemment civilisatrice. Qu'est-ce qui nous émeut dans un paysage ? C'est une espèce de grande émanation issue de la géographie, mais où l'homme a pris une place, donnant une dimension de sens et d'accomplissement au milieu lui-même. Une telle contemplation nous pacifie, nous exalte et nous repose aussi. Le paysage contemplé est une source de méditation sur la place de l'homme, sur sa responsabilité et l'achèvement possible de la civilisation.

Face au sentiment d'éclatement, de chaos et de tensions que nous vivons constamment à notre époque, le paysage donne un sentiment de soulagement, d'apaisement et d'enthousiasme. Un paysagiste est quelqu'un d'intelligent, il intègre une compréhension de la complexité humaine historique et géographique. Il trouve une forme qui permet aux besoins humains de se réaliser en bonne intelligence avec le milieu. Le métier de paysagiste crée de la paix, de la beauté et de l'équilibre. Comme on l'a vu ensemble aujourd'hui, mettre en œuvre le changement, c'est long, mais possible ! La capacité d'auto-éducation du genre humain est considérable.

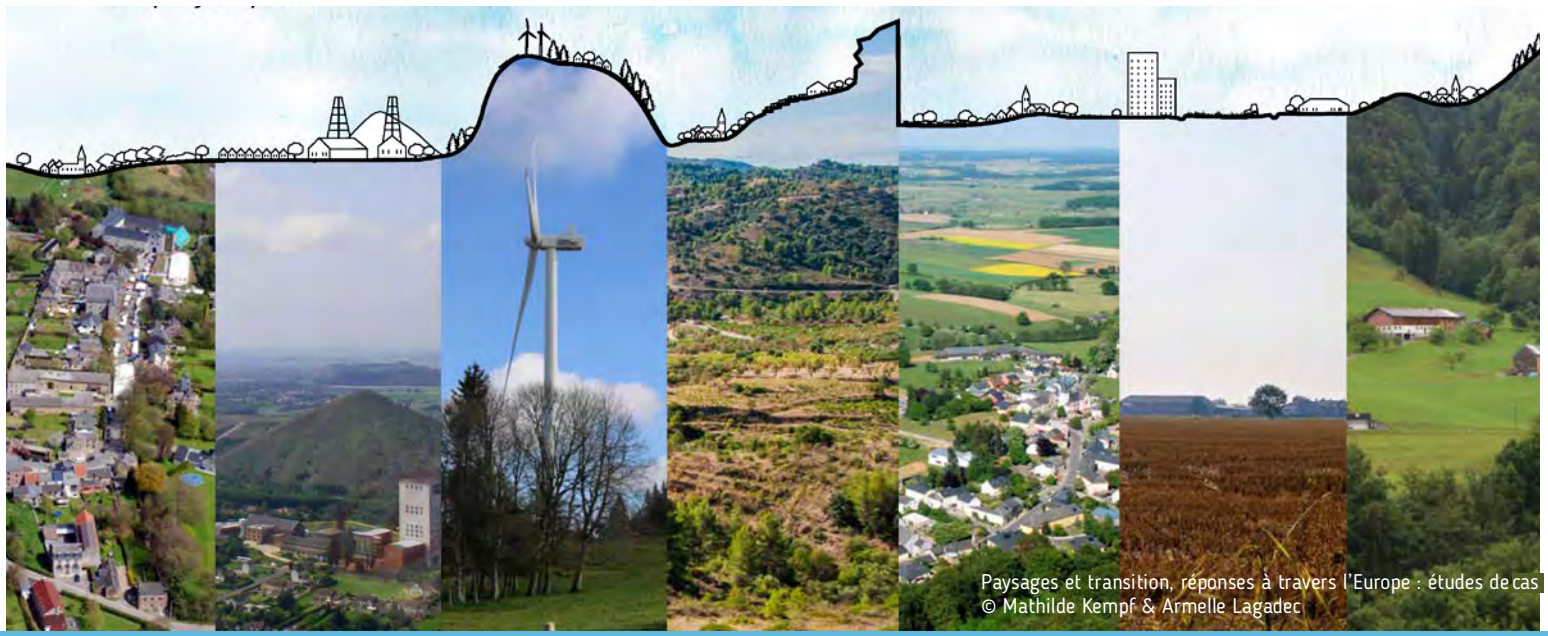

Paysages et transition, réponses à travers l'Europe : études de cas
© Mathilde Kempf & Armelle Lagadec

ECHANGES AVEC LA SALLE

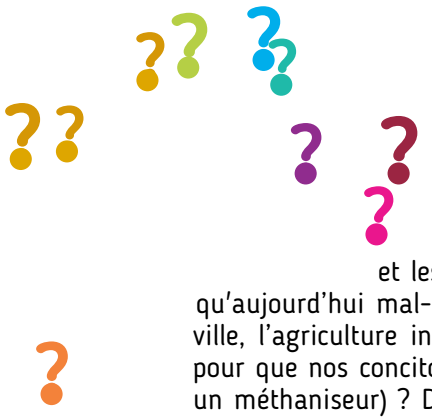

QUESTION : Jean-Pierre THIBAULT, inspection générale de l'environnement

On a aujourd'hui exalté la beauté et en creux parlé aussi de ce qui n'était pas beau. Il est important de prolonger ces réflexions en cherchant comment réparer, très concrètement, les dysfonctionnements et les incohérences - qui se traduisent visuellement par ces chaos - qui font qu'aujourd'hui mal-être et difficultés se poursuivent. Comment traitera-t-on les entrées de ville, l'agriculture intensive et chimique ? Comment traitera-t-on la transition énergétique, pour que nos concitoyens n'y voient pas quelque chose de pas beau (par exemple en voyant un méthaniseur) ? Désormais tout élément supplémentaire dans le paysage paraît incongru ou suspect. Comment dépasser cette vision ? Aujourd'hui, c'est intéressant d'observer que les gilets jaunes se sont installés sur les ronds-points, les centres commerciaux de périphérie, les échangeurs d'autoroute… Comment recrée-t-on de la beauté et de l'harmonie dans des espaces qui sont chaotiques à tout point de vue, social, économique et environnemental ?

Odile MARCEL, Collectif Paysages de l'après-pétrole

En prolongement, un petit mot sur le Louvre-Lens et le fait de l'installer sur un ancien carreau de mines qui était un gigantesque hérissement de chevalements, noirs évidemment. A la place de ce carreau de mines, il a été décidé d'installer un bâtiment plat et blanc, avec des œuvres majeures du génie humain. C'est un geste éminemment symbolique pour ce pays où il y avait beaucoup de choses à réparer. Le Louvre-Lens est loin d'être élitiste. C'est au contraire un geste remarquable pour le territoire !

Roser VERNET ANGUERA, Prioritat

Le paysage, c'est le visage du territoire. Ce n'est pas seulement ce qu'on voit, c'est aussi tout ce qui se passe derrière. Il faut agir sur ce qui se passe derrière (les conflits sociaux, la bonne santé de l'environnement) et ne surtout pas perdre de vue la dimension humaine. C'est à nous tous, chacun dans son métier ou dans son activité militante, d'être responsables et de prendre en main le futur de nos paysages. Nous devons trouver des alliances entre les citoyens, entre tous ces acteurs qui ne sont pas des élus. Par exemple, en mai, dans le Priorat, la société civile organise un Congrès international sur « paysage, agriculture et femmes » auxquels vous êtes tous conviés.

Laurent MIGUET, journaliste : *quels sont les échos que vous avez de l'ambiance du monde en ce moment à la COP24 ? Quelle est la capacité du paysage à trouver des terrains d'entente ?*

Jérôme BIGNON, sénateur de la Somme

A la COP 24, on peut noter l'absence de beaucoup de chefs d'Etat et le retrait d'autres. On a évoqué la position du Brésil, de Trump, ou encore de la Pologne, qui passe son temps à dire qu'elle continuera à brûler du charbon tant qu'elle en aura besoin. Cette COP est importante, même si elle est intermédiaire. On dit toujours que si elle échoue on se rattrapera en 2020. En réalité, à chaque fois qu'on n'avance pas, la COP 2020, pendant laquelle les engagements de la COP21 seront révisés, est rendue plus compliquée. Je suis pour ma part plutôt inquiet, surtout vu les nouvelles du Giec, de l'Ifremer, et la situation qui ne s'arrange pas.

Au Sénat, on vient de créer un groupe transpartisan pour aligner nos positions sur le réchauffement climatique. Nous sommes 50 sur 348 sénateurs. A l'Assemblée nationale, il y a un groupe du même type, ils sont 200 sur 577. On ne note pas vraiment d'élan. Au Sénat, une commission s'appelait « développement durable et aménagement du territoire ». Il y a deux ans, quelques-uns ont fait du forcing pour qu'on la renomme « aménagement du territoire et développement durable ». Au fond, ça n'a pas d'importance mais ça veut dire qu'ils n'ont pas compris que l'aménagement du territoire était une des composantes du développement durable. Et puis, il faut voir le nombre d'élus qui pensaient qu'il fallait reculer sur la taxe carburant, pas encore votée, dès qu'il y a eu un Gilet jaune dans la rue…

Matthieu CALAME, Fondation pour le Progrès de l'Homme

Je suis très dubitatif sur l'énergie – dans tous les sens du terme – absorbée par ces COP dans le contexte politique actuel. Il nous faut arrêter d'agir dans une conception salvatrice de notre action : sauver le monde sinon rien. Cela ne peut générer que pessimisme et frustration. Je crois qu'il vaut mieux prendre pour guide notre conscience : agir parce que l'on croit que c'est juste. Agir en conscience, loin du paradigme utilitariste qui veut que la fin justifie les moyens, et l'assumer. L'efficacité c'est maintenant de mettre en cohérence nos comportements, nos connaissances, nos valeurs. Petite parenthèse… cela nous oblige à définir nos valeurs et à intégrer la réalité écologique à notre éthique. En France, on parle beaucoup des valeurs républicaines, et j'aimerais bien en avoir la liste ! Fermons la parenthèse. Pour ce qui est de la situation actuelle, nous n'œuvrons pas pour les générations futures, cela était encore vrai à la limite il y a vingt ans, mais aujourd'hui, les générations futures, c'est nous !

On entend parfois qu'on ne peut pas agir à cause de la concurrence mondiale, mais justement, c'est là l'importance des territoires ! Nous constatons qu'il y a des territoires qui ont su bouger dans le cadre social et économique tel qu'il était. Ça montre qu'on a énormément de marge de manœuvre. On peut donc retourner la charge de la preuve et se retourner vers les territoires qui ne font rien en leur disant : « pourquoi ne faites-vous rien puisque tel village l'a fait…? ».

Certes il y a eu la globalisation qui reposait sur l'impératif de connecter son territoire au monde. Et puis la crise de 2008 nous a appris que la globalisation fonctionne de manière asymétrique : vous êtes obligés de vous connecter mais on ne vous garantit pas que vous resterez connectés ! C'est en somme ce qui est arrivé aux Grecs. C'est là que la notion d'enclavement reprend une valeur qui peut être positive. Nous avons besoin d'un peu d'enclavement. Bien sûr pas des idées, mais des économies. Je vous invite à lire à ce sujet un excellent texte de Keynes de 1933, intitulé *national self sufficiency* et dont le thème est la subsidiarité économique. Selon lui, il faut continuer à échanger entre les cultures mais il faut produire tout ce que nous pouvons produire là où nous sommes, et il note qu'il faut surtout « se réapproprier la finance ». On a d'ailleurs vu aujourd'hui que les territoires très avancés en matière de développement local sont aussi des territoires qui développent… des monnaies locales !

Odile MARCEL, Collectif PAP

Comment arriver à faire comprendre à des inspecteurs des finances ou à des gens qui ont fait l'X qu'ils ne sont pas les seuls à avoir les clés du monde ? Comment fait-on pour les amadouer ? Il faut faire évoluer les arbitrages budgétaires. Matthieu Calame m'a dit récemment une chose très juste : « Attendez que ça se casse la figure et ce jour-là on aura besoin de vous. Les crises vont faire qu'on aura besoin de nous ».

Merci à tous d'être venus et de votre enthousiasme. Le collectif PAP fait ce qu'il peut pour faire passer des messages, constituer des méthodologies, imaginer des projets, et il continuera. Pour l'organisation de cette rencontre, nous tenons à remercier nos soutiens, le Ministère de la Transition écologique et solidaire, la Fondation pour le Progrès de l'Homme, l'Ademe, la Caisse des dépôts, la Région, le Département, la Mission Bassin Minier, … et plus spécifiquement Laurence Ermisse et Gaëlle des Déserts.

Annexes : dossier du participant

Programme du 5 décembre	84
Programme du 6 décembre	85
Liste des participants	86
Extraits de l'étude de cas européens	88
Extrait de la revue Paysages Actualités	96

Sur les terrils de Loos-en-Gohelle
© Ermisse 21 - PAP

Programme du 5 décembre

MERCREDI 5 DÉCEMBRE
Exploration du bassin minier : quels paysages de l'après-carbone ?

Paysages de l'après-pétrole Collectif

mission bassin minier NORD - PAS DE CALAIS

12h00 Rendez-vous gare SNCF de Douai. Départ en bus de la gare de Douai

12h15 – 12h40 Trajet Gare SNCF de Douai - Cités de Pecquencourt
Intervention de *M. Alessandri*, Mission du Bassin Minier, présentation générale du territoire, de ses paysages, des cités minières et des cités pilotes et de l'inscription du bassin minier au Patrimoine mondial de l'Unesco.

12H40 – 13h40 Cités Lemay et Sainte-Marie de Pecquencourt
Accueil café par la mairie de Pecquencourt. Visite des Cités par *M. Pierrache*, maire de Pecquencourt, vice-président de la Communauté de communes de Cœur d'Ostrevent, l'Office de tourisme, la Mission Bassin Minier, et *M. Soucat* de l'agence Savart paysage, paysagiste de l'opération.

13h50 – 14h30 Trajet Pecquencourt - Loos-en-Gohelle
Reconversion des terrils en espace de nature et de biodiversité. Interventions de *M. Lefebvre*, Espaces naturels sensibles, Conseil départemental du Nord et *Mme Placeck*, Délégation interministérielle pour le renouveau du bassin minier.

14h30 – 16h15 Loos-en-Gohelle, base 11/19
Présentation du site par *M. Maréchal*, président du CPIE, ascension du terril de Loos-en-Gohelle, histoire du charbon, lecture du paysage, présentation des projets Lumiwatt et Réafutur 1 et 2 (consommation passive).

16h15– 16h45 Trajet Loos en Gohelle - Oignies

16h45 – 17h30 Oignies, visite de l'ancien site minier du 9 – 9bis

17h30 – 19h30 Regards croisés européens sur le bassin minier
Salle de la grande chaufferie, 9 - 9 bis, Oignies

19h30 Pot de l'amitié offert par la Mission Bassin Minier

20h30 Départ pour Lens : arrêts gare SNCF et hôtel Esprit de France

17h30 – 19h30 Regards croisés européens sur le bassin minier

Débat entre les acteurs du bassin minier et des représentants de 6 autres territoires européens en transition : Sud Milan en Italie, le Priorat en Espagne, le Vorarlberg en Autriche, Anthisnes en Belgique, Beckerich au Luxembourg, Mont Soleil - Mont Crosin en Suisse : quelles sont les solutions mises en œuvre dans le bassin minier et dans ces territoires européens pour permettre une gestion durable des territoires, et développer le bien-être au quotidien à travers la valorisation du patrimoine et des paysages ?

Rapport d'étonnement des partenaires européens suite à la découverte du bassin minier et échanges autour de trois thématiques qui peuvent se retrouver sur chacun des sites :

>> Concertation / participation / implication des habitants : la place du citoyen dans la mutation des territoires ? Comment faire un projet avec et pour les habitants ?

>> Développement économique / développement touristique / attractivité du territoire : comment les approches de développement durable modifient la perception et l'attractivité du territoire, y compris touristique ?

>> L'équilibre entre évolution, mutation et préservation de la qualité des paysages : comment innover en fondant les projets sur les qualités propres aux territoires ?

+ Projection du film bilan des 5 ans de l'inscription du bassin minier au Patrimoine mondial de l'Unesco

+ Micro-trottoir sur le bassin minier

Animé par : *Jean-Pierre Thibault*, Collectif Paysages de l'après-pétrole et *Catherine Bertram*, Mission du Bassin Minier

Intervenants locaux :

- *M. Maréchal*, président CPIE Chaîne des terrils
- *M. Deleval*, adjoint à la ville de Bruay-La-Buissière, conseiller communautaire à la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane
- *M. Champiré*, maire de Grenay
- *M. Robin*, vice-président à la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut et maire de Raismes
- *Mme Wilhelm*, directrice de l'Office de tourisme de Lens-Liévin
- *Mme Mariolle*, architecte professeur à l'Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille
- *M. Cussey*, chargé de l'animation et du développement du Pays d'art et d'histoire de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin
- *M. Neveu*, délégué interministériel pour le renouveau du bassin minier
- *Mme Kaszynski*, adjointe au délégué interministériel pour le renouveau du bassin minier

RECOMMANDATIONS PRATIQUES

- Prévoir une tenue chaude, des chaussures fermées et confortables de type randonnée
- Avoir déjeuné avant : la visite démarrera à 12h00 en bus de la gare SNCF de Douai
- La visite s'achèvera à Oignies, site du 9-9 bis par un débat et un pot de l'amitié
- Un bus déposera les participants vers 21h à Lens, gare SNCF ou hôtel Esprit de France

Contacts : Laurence Ermisse 0673476151 / Gaëlle des Déserts 0659050569

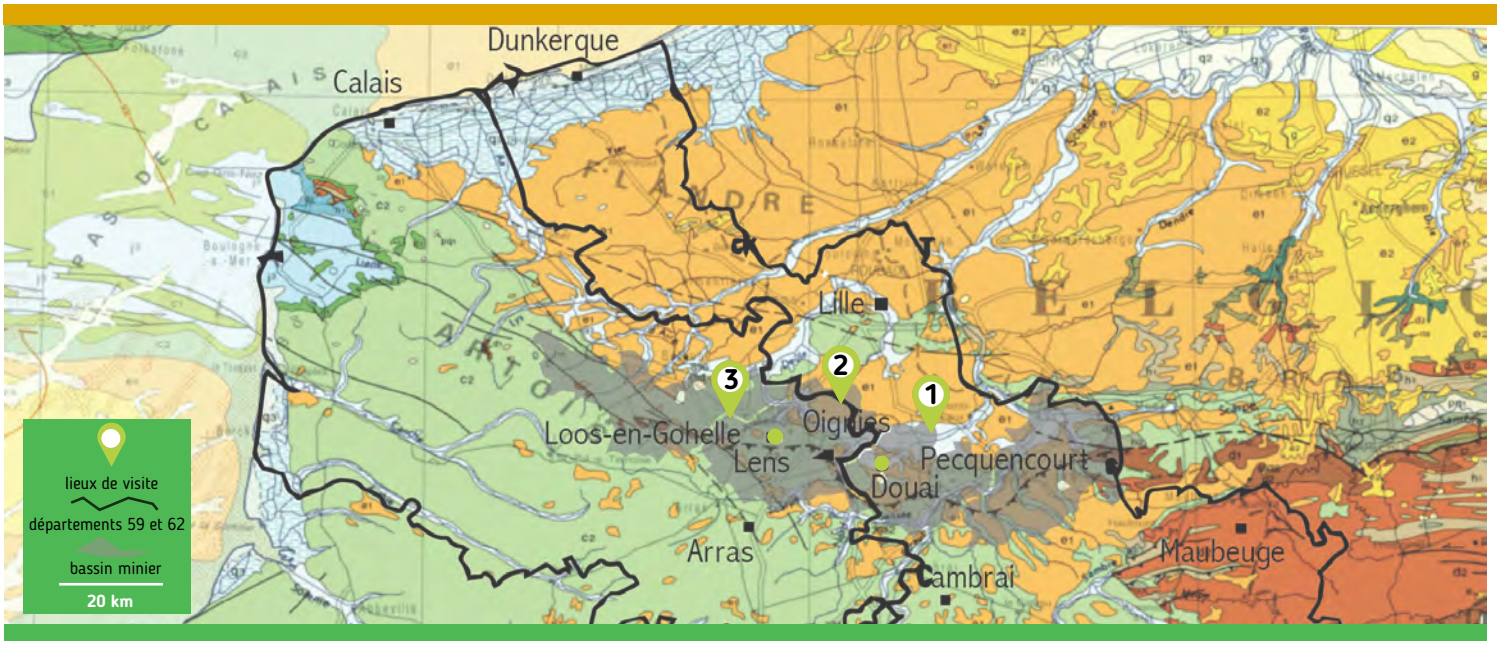

Partenaires techniques et financiers

Centre d'Écodéveloppement de Villarceaux

Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme

Ministère de la Transition écologique et solidaire

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Groupe Caisse des Dépôts

Mécénat

Partenaires locaux

Région Hauts-de-France

Loos-en-Gohelle

Nord le Département

Lille

ens{ap}

Pas de Calais Le Département

62 Pas-de-Calais c|a.u.e

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

caue NORD

cerdd

Partenaires nationaux

CLER Réseau pour la transition énergétique

100% Territoires à énergie positive

Association négaWatt

Réseau des Grands Sites de France

unadel

Parcs naturels régionaux de France

c|a.u.e Fédération nationale

Afac Agroforesteries

Association Française d'Agronomie

9h ACCUEIL CAFÉ

9H30 - 10H10 SÉQUENCE INTRODUCTIVE

Odile Marcel, du Collectif Paysages de l'après-pétrole,
Nicolas Toraille, du groupe Caisse des dépôts,
Hervé Pignon, de l'ADEME Hauts-de-France.

10h15 - 11h35 Table ronde 1

Agriculture et paysages de l'après-pétrole

Deux cas européens...

Priorat, Catalogne, Espagne : un renouveau culturel et agricole construit à partir d'un choc paysager et d'une réappropriation citoyenne, Roser VERNET ANGUERA, coordinatrice de l'association Prioritat et Ferran MESTRES, animateur du forum agricole

Milan sud, Lombardie, Italie : de la ville verticale aux champs horizontaux, Paola NELLA BRANDUINI, enseignante - chercheuse au Politecnico di Milano

... sources d'inspiration pour de nouvelles démarches ?

Bergerie de Villarceaux, France : recomposition du parcellaire et réintroduction de l'arbre champêtre dans un territoire céréalier, Gaëlle des DESERTS, chargée d'animation et de projets au Centre d'Ecodéveloppement de Villarceaux

Bassin minier, France : en marche vers une autonomie alimentaire, Dominique HAYS, directeur des Anges Gardins

Répondants : Marc BENOIT, chercheur à l'INRA, administrateur de l'Association Française d'Agronomie et Emmanuelle LATOUCHE, directrice adjointe au CERDD, en charge du pôle climat.

Table ronde animée par : Régis AMBROISE, agronome-urbaniste, vice-président du Collectif Paysages de l'après-pétrole

Echanges avec la salle

11h40 - 13h00 Table ronde 2

Energie et paysages de l'après-pétrole

Deux cas européens...

Mont-Soleil / Mont-Crosin, Canton de Berne, Suisse : les choix de la transition énergétique inspirés par les paysages, sources de partenariat et de nouveaux projets locaux, Moussia DE WATTEVILLE, coordinatrice de l'Espace découverte énergie

Beckerich, Luxembourg : une mobilisation de toutes les ressources locales et de la population pour améliorer l'autonomie énergétique, l'environnement et le cadre de vie, Isabelle BERNARD, coordinatrice d'Millen et Paul KAUTEN, ingénieur, directeur de la société Energipark Réiden, président de la société Eida

... sources d'inspiration pour de nouvelles démarches ?

Communauté de communes du Thouarsais, France : un plan de paysage pour appuyer la recherche d'une autonomie énergétique, Aurélie CHEVALLIER, directrice du pôle aménagement durable du territoire à la Communauté de communes du Thouarsais

Pôle métropolitain de l'Artois, bassin minier, France : la transition énergétique du Pôle métropolitain de l'Artois, approche prospective, Alain WACHEUX, président du pôle métropolitain de l'Artois

Répondants : Yannick REGNIER, responsable de projets au CLER - Réseau pour la transition énergétique et Paul NEAU, délégué à la communication, association négaWatt

Table ronde animée par : Bertrand FOLLEA, paysagiste, responsable de la Chaire Paysage et Energie de l'ENSP, membre du Collectif Paysages de l'après-pétrole

Echanges avec la salle

14h15 - 15h35 Table ronde 3

Urbanisme et paysages de l'après-pétrole

Deux cas européens...

Anthisnes, Wallonie, Belgique : la valorisation du patrimoine bâti au service d'un développement durable et harmonieux du territoire, Francis HOURANT, échevin d'Anthisnes

Vorderwald, Vorarlberg, Autriche : une révolution architecturale à l'origine de transitions à toutes les échelles, dans tous les domaines, avec tous les acteurs, Bertrand BARRÈRE, urbaniste, connaisseur du Vorarlberg

... sources d'inspiration pour de nouvelles démarches ?

Pays de Retz, France : le paysage pour renforcer les liens entre santé, aménagement et urbanisme dans un contexte de changement climatique et de transition, Claude NAUD, maire de Corcoué-sur-Logne, président de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique

Raismes, bassin minier, France : les dimensions patrimoniale, paysagère et citoyenne d'un projet communal, Aymeric ROBIN, maire de Raismes

Répondants : Éric BRUA, directeur de la Fédération des parcs naturels régionaux de France et Marc VERDIER, directeur du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Meurthe-et-Moselle

Table ronde animée par : Sébastien GIORGIS, architecte-urbaniste-paysagiste, adjoint au maire d'Avignon, membre du Collectif Paysages de l'après-pétrole

Echanges avec la salle

13h DEJEUNER BUFFET AU LOUVRE LENS

15H40 - 16H30 SÉQUENCE CONCLUSIVE

Paul DELDUC, directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (sous réserve), Matthieu CALAME, directeur de la Fondation pour le Progrès de l'Homme, Jérôme BIGNON, sénateur de la Somme, Odile MARCEL, présidente du Collectif Paysages de l'après-pétrole

Séquence animée par Laurent MIGUET, journaliste, rédacteur en chef de *Paysages Actualités*, groupe Le Moniteur

Liste des participants

NOM	PRENOM	ORGANISME
ALESSANDRI	Raphaël	Mission Bassin Minier
AMBROISE	Régis	Agronome urbaniste - Collectif PAP
APOURCEAU POLY	Cathy	Présidente de la Mission du Bassin Minier
AUBRY	Marc	AG studio
BARBÉ BOUDJAR	Yasmina	AG studio
BARRELLE	Bertrand	Connaisseur du VORARLBERG
BAXERRES	Bénédicte	CEREMA
BAYLE	Christophe	Collectif PAP
BECQ	Gabriel	École nationale supérieure du paysage
BELLAND	Sandrine	Mission Bassin Minier
BENOIT	Marc	Chercheur à l'INRA
BERNARD-LESCLUX	Isabelle	Coordinatrice d'Villes de BECKERICH
BIGNON	Jérôme	Sénateur de la Somme
BILLEY	Joséphine	INITIAL paysagistes dplg
BONDER	chloe	CAUE 80
BONIN	Sophie	Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles
BONNICKE	Marelx	Communauté urbaine de Dunkerque
BOONEN	Severin	Coopérative Van der Atert
BOUHADDANE-RAYNAUD	Myriam	CAUE 30
BOUREAU	Héloise	Centre d'Ecodéveloppement de Villarceaux
BOURLIAUD	Jean	Collectif PAP
BOUVIER	Adeline	Mission Bassin Minier
BRANDUINI	Paola	Giselgnante – chercheuse au Politecnico di MILANO
BRAQUET	Anne	CAUE du Nord
BRICHET	Marie	AEPE GINGKO
BROCQ	Benoit	Pôle Métropolitain de l'Artois
BRUA	Eric	Fédération des parcs naturels régionaux de France - Directeu
BRUERE	Marion	Collectif PAP
BUIRETTE	Arthur	SORALEX
BURESI	Sandrine	Geforat
BURETTE	Virginie	ADBM
CABANEL	Nicole	Individuel
CABANEL	Jean	Ancien chef de la Mission du Paysage
CADOUX	Manon	Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles
CALAME	Matthieu	Fondation pour le Progrès de l'Homme - Directeur
CANALS	Lucie	ENSAN
CAPDEVILLE	Isabel	
CAPMAS HAUTEFORT	Paule	Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles
CARTON	Nicolas	Communauté d'agglomération du Douaisis
CHABERT	Noémie	Antea Group
CHALVET	Solène	ENSA Lyon
CHANABE	Jean-Marie	Syndicat mixte des gorges du Gardon
CHANUT-VINCENT	Anne	Association Entrelianes
CHARPENTIER	Léonore	Ecole des Mines
CHAVASSIEUX	Isabelle	AEPE GINGKO
CHEVALLIER	Aurelie	Directrice du pôle aménagement durable - CC du Thouarsais
CICCARIELLO	Jean	Jean Ciccariello architecte
CIVIDINO	Hervé	CAUE 45
CLAUS	Isabel	Atelier de paysage Isabel Claus
CLOAREC	Laure	
CLOSJANS	Aimé	CCATM d'Anthisnes
COOREN	Mathieu	Département du Nord
COURDOISY	Marion	Individuel
CREQUIT	Corinne	Ville de Raismes
DA LAGE	Juliette	Métropole européenne de Lille
DAEDEN	Clarisse	ENSA Lyon
DE BEAULIEU	Gilles	Ministère de la transition écologique et solidaire
DE WATTEVILLE	Moussia	Coordinatrice de l'Espace découverte Energie - MONT SOLEIL / MONT CROSIN
DELANCE	patrick	Auteur photo vidéaste
DELCOUR	Jean Paul	Fondation du patrimoine
DELOUC	Paul	Ministère de la transition écologique et solidaire
DELICOURT	Léane	Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille
DEMEULENAERE	Anne-Lise	DREAL Hauts-de-France
DESCOURS	Gautier	Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles
DÉSERTS	Gaëlle des	Centre d'Ecodéveloppement de Villarceaux - Collectif PAP
DESSOILES	Eric	Parc National des Cévennes
DINNAT	José	Verdi Conseil
DOREAU	Aurélie	Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles
DUBOS	Dimitri	Université de Lille
DULAU	Sophie	Converging Coastlines
DURAND	Coline	Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles
DUTRAY	Claire	Parc National des Cévennes
ERMISSE	Laurence	Collectif PAP ERMISSE21
ESTEVE	Lydiane	Réseau des Grands Sites de France, RGSF
EXBRAYAT	Bastien	CEREMA
FAIVRE	Juliette	MTES
FAUCON	Sophie	Communauté d'agglomération du Pays de Saint Omer
FLORET-SCHEIDE	Renée	Floret Scheide Architectes
FOLLEA	Bertrand	Responsable de la Chaire Paysage et Energie - ENSP Versailles
FREDONNET	Arthur	ENSAPL Ecole de Lille
GALLIOT	Clémence	Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles
GAMERDINGER	Anne-catherine	Trame
GARAT	Nathalie	Revue DIAGONAL (MTES)
GAUTIER	Claire	Agence Folléa-Gautier
GEHANNO	Frédéric	Université de Lille
GENTIL	Sophie	CAUE du Pas-de-Calais
GERIN	Sophie	DREAL Hauts-de-France
GIGNON	Alexia	Université de Lille
GIORGIS	Sébastien	Architecte Paysagiste et urbaniste - Adjoint au Maire d'Avignon
GORGEU	Yves	Collectif PAP
GOUSSET	Livia	Université de Lille
GOUYETTE	Bruno	Mairie de Paris
GRIVEL	Claude	UNADEL Président
GUERIN	Noemie	CAUE 80
GUERIN	Jacques	UDAP 83
GUEZAIS	Thibaut	Paysagiste DPLG
HAYS	Dominique	Directeur des Anges gardins
HELLERINGER KLIPFEL	Sophie	DAT Conseils
HENNERON	Marie	Mairie de Fourmies
HERBIN	Carine	IFV
HOELTGEN	Jean	Energiepark Reiden sa
HOLDERIC	Jean-Christophe	DREAL HDF
HOURANT	Francis	Echevin d'ANTHISNES

HUBERT	Yves	Paysagiste Urbaniste
JAOUEN	Fanny	Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles
JEDLICZKA	Marc	Hespul
JOUAULT	Manuel	Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille
JULIEN-LARRUYERE	Béatrice	Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles
KADDECHE	Rachel	Université de Lille
KAINAROS	Aryeri	Bois-du-Luc. Musée de la Mine et du Développement Durable
KASZYNSKI	Claire	Délégation interministérielle pour le renouveau du bassin minier
KAUFFMANN	Valérie	Collectif PAP
KAUTEN	Paul	Directeur de Energipark Réiden, Président de Eida, BECKERICH
KEMPF	Mathilde	Collectif PAP
KRANTZ	Thomas	Département du Nord
KUHN	Cathy	Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard
LABOURE	Alice	Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles
LAGADEC	Armelle	Collectif PAP
LALANNE	Thomas	ENSA Lyon
LANGE LAGADEC	Lou	Etudiante
LATOUCHE	Emmanuelle	Directrice adjointe du CEROD - pôle Climat
LAUMOND	Jean Sébastien	Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche
LE BERRIGAUD	Eddy	Département du Nord
LE DELLIOU	Charlotte	Sciences Po Lille
LE FUR	Dominique	DREAL Hauts-de-France
LESLEU	Florence	Communauté urbaine de Dunkerque
LECONTE	Louise	Université d'Angers / Universität Kassel
LEFEBVRE	Fabrice	Département du Nord
LELLI	Laurent	AgroParisTech – Engref de Clermont-Ferrand
LEMIUS	Auriane	Etudiante ENSAN
LESERT	Stéphane	Groupe Caisse des Dépôts
LOISON	Marianne	L'art des jardins et du paysage
LOOSVELDT	Stéphane	DREAL Hauts-de-France
LOUIS	Alice	Canopée reforestation
LOUIS-HONORE	Mathias	Mairie de Fourmies
LOZACH	Céline	Communauté urbaine de Dunkerque
MAUET	Etienne	Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles
MANDARON	Nathalie	Région Hauts-de-France
MARCEL	Odile	Collectif PAP
MARIN	Agnès	MARIN Paysagiste
MARIOLLE	Béatrice	ENSAPL
MARTIN	Gilles	Architecte
MASSON	Christine	Communauté urbaine de Dunkerque
MATHIEU	Clémence	Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles
MEAUX	Jean-Baptiste	Université de Lille
MECHENIN	cécile	CAUE Nord
MEERPOEL	Stéphanie	DREAL Hauts-de-France
MELIN	Hélène	CNRS CLERSE
MERCKELBAGH	Alain	Centre International de la Mer
MERIEUX	Agathe	Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles
MERMIER	Cécile	Avril en Mai
MESTDAG	Camille	IDETA
MESTRES I VIZCAINO	Ferran	Animateur du Forum agricole - PRIORAT
MICHEL JUSTMAN	dominique	MELS/OGEDD
MIGUET	Laurent	Rédacteur en chef Paysage Actualités
MONSAINGEON	Lucas	Atelier d'Architecture Philippe Prost / AAPP
MOQUAY	Patrick	Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles
NAUD	Claude	Président de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique
NEAU	Paul	Association négaWatt
NEUBAUER	Claudia	Fondation pour le Progrès de l'Homme
NEVEU	Alain	Délégué interministériel pour le renouveau du bassin minier
NEVEU	Gaelle	CAUE 62
NICOLOSO	Barbara	Virage Energie
OLLIVIER	Estelle	Individuel
OUDIN	Chantal	BORALEX
PIGNON	Hervé	ADEME - Direction régionale Hauts-de-France
PIOLET	Anaïs	CAUE de l'Ardèche
PIRSON	Chloé	Bois-du-Luc. Musée de la Mine et du Développement Durable
PISTONI	Roberta	Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles
PLACEK	Thérèse	SGAR 59
POINTEREAU	Paule	INITIAL - Afac-Agroforesteries
POIRIER	Lucie	INITIAL paysagistes dplg
POLVEREL	Coline	AG studio
PRAT	Robinson	Université de Lille
RABIET	Florence	Architecte
RATAJCZAK	Elise	Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage de Lille - ENSAPL
RAUWEL	Thereze	CAUE 80
RAVOLOLOMAMONJY	Sitrakiniaina	Ministère de l'Environnement Madagascar
REGNIER	Yannick	CLER – Réseau pour la transition énergétique
RESCAN	Elsa	VILLE OUVERTE
RETIF	bertrand	Bineralrebis paysage
RIQUIER	François	DREAL Hauts-de-France
ROBIN	Aymeric	Maire de Raismes
ROCQ	sylvie	Ministère de l'agriculture - CGAAER
ROGE	Natacha	Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale
ROTUREAU	Charlotte	Master 2 Tourisme, Innovation, Transition - Université Grenoble
SAINT-PATRICE	Karen	Coeur d'Ostrevent Tourisme
SANSON	Baptiste	Afac-Agroforesteries
SARDELLA	Kevin	Université de Lille
SAVALLE	Chloé	Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles
SAZY-HERCENT	Christine	DREAL Hauts-de-France
SICART	Gaël	Université de Lille
SOCKEEL	chloé	Ecole Nationale d'Architecture et de Paysage de Lille - atelier bassin minier
SOULÉ	Delphine	Verdi Conseil
THIBAULT	Jean-Pierre	CGEDD - Collectif PAP
THOMASSEN	Viola	DREAL Hauts de France
TORAILLE	Nicolas	Groupe Caisse des Dépôts
TOUBLANC	Monique	Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles
TRANSY	Julien	Ministère de la transition écologique et solidaire
VELAY	Gaëlle	Groupe Caisse des Dépôts
VERDIER	Marc	ENSA Nancy / CAUE 54 - Directeur
VERNET I ANGUERA	Roser	Coordinatrice de l'association PRIORAT
VIDALENC	Eric	ADEME - Direction régionale Hauts-de-France
VINCENT	Salomé	ENSAPL
VITALE	Gabriele	Ecole Interculturelle de français pour étrangers
VOURCH	Anne	Conseillère auprès du Réseau des Grands Sites de France
WACHEUX	Alain	Pôle Métropolitain de l'Artois - Président

Rencontres européennes

TERRITOIRES DE L'APRÈS-PÉTROLE : L'ATOUT DU PAYSAGE

Les paysages peuvent être facilitateurs !
Focus sur sept territoires

Un changement de regard sur des paysages et une économie abandonnés permet de retrouver un élan pour innover sous toutes les formes en matière de développement durable.

Bassin minier (F)

La force des paysages et de l'agriculture parvient à stopper l'urbanisation métropolitaine et à tisser de nouveaux liens entre urbains et ruraux.

Milan (I)

Le patrimoine bâti devient un moteur pour entrer dans le développement durable, bien vivre ensemble, avec une responsabilisation des habitants.

Anthisnes (B)

La culture partagée autour des paysages, des ressources territoriales et humaines génère un nouveau fonctionnement de société à toutes les échelles.

Vorderwald (A)

De nouvelles formes de terrasses agricoles réinventent les paysages traditionnels, créent des produits de qualité, une fierté locale et un renouveau économique.

Priorat (E)

Les paysages guident l'implantation des installations énergétiques et deviennent support d'un nouveau tourisme porté par les acteurs locaux.

Mont-Soleil
Mont-Crosin (CH)

La recherche d'autonomie énergétique s'appuie sur les spécificités paysagères, les ressources et savoir-faire locaux, avec une forte mobilisation citoyenne.

Beckerich (L)

Partenaires techniques et financiers
Centre d'Écodéveloppement de Villarceaux
Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme
Ministère de la Transition écologique et solidaire
ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
GROUPE Caisse des Dépôts
Mécénat
Partenaires locaux
Région Hauts-de-France
Loos en Gohelle
Nord le département
ens{ap} Lille
Pas de Calais Le Département
c|a.u.e
caue
cerdd
Partenaires nationaux
CLER Réseau pour la transition énergétique
100% Territoires à énergie positive
négaWatt
Réseau des Grands Sites de France
Sunadel
c|a.u.e Fédération nationale
Afac Agroforesteries
Agronomie

Des regards croisés sur ces sept cas européens

Tout est parti de peu de personnes, des élus, des entreprises, des professionnels, des habitants, des associations… mais tous engagés ! Certains se sont mobilisés en réaction à une dégradation programmée des paysages, de l'économie ou de la qualité de vie. D'autres ont pris conscience de la nécessité d'agir pour que le développement durable et les transitions se mettent aussi en oeuvre chez eux.

Au fil du temps, les projets prennent de l'ampleur et embarquent un nombre croissant de personnes. Le mouvement devient une culture partagée. Il est devenu l'affaire de tous !

Rien ne prédestinait ces territoires à l'excellence. Certains sont ruraux, d'autres périurbains ou urbains, en déprise ou sous pression, modestes…

Partout, les paysages, les patrimoines, les ressources, les savoir-faire… sont connus et ont retrouvé une véritable valeur. Ils sont devenus un des socles du changement et se transforment, se modernisent, vivent.

Le maillage participatif crée des garde-fous vis-à-vis d'initiatives inadaptées au territoire et aux paysages. N'importe quel citoyen ou acteur du territoire peut contribuer et prendre une place active.

Tous ont conscience que rien n'est définitivement acquis ni abouti, que tout est améliorable.

Les responsabilités sont partagées : les élus portent le projet politique, les habitants s'investissent pour leur cadre de vie, les entreprises confortent la dynamique économique…

Des actions rapides, économes, faciles à mettre en oeuvre, donnent des résultats perceptibles par tous et convaincants.

La recherche d'harmonie et de beauté dans les aménagements est intégrée aux réflexions techniques.

Il ne faut pas idéaliser, les difficultés restent nombreuses et les erreurs possibles… mais elles font partie du processus et sont source d'apprentissage.

Chaque action est rapide mais un temps long les relie toutes. Temps long des paysages, de la maturation, de l'appropriation.

Les projets sont transversaux, ils touchent à des domaines rarement envisagés ensemble et associent des personnes de cultures et compétences différentes.

©Armelle Lagadec & Mathilde Kempf, Collectif Paysages de l'après-pétrole

BASSIN MINIER

FRANCE

Un territoire de l'après-charbon qui inverse le regard pour se développer et retrouver une fierté là où la déprise dominait.

Je vous propose de partir dans le Bassin minier, un important territoire au nord de la Région Hauts-de-France, souvent réduit (à tort !) à son passé industriel minier.

Bassin minier

Paysages de l'après-pétrole
Collectif

Lien vers l'intégralité de l'article sur le bassin minier :
http://www.paysages-apres-petrole.org/wp-content/uploads/2018/10/Article-PAP-Bassin-minier-sept2018-1.pdf

Avant pétrole

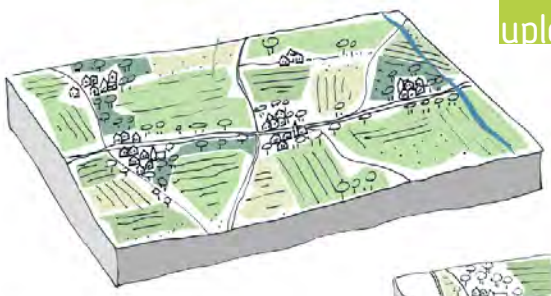

Un territoire de plaine avec une présence importante de l'eau et une bonne qualité de sols, propice à la fois à l'agriculture nourricière et commerciale. Les petits bourgs développent également une importante activité textile et architecturale au Moyen-âge

Pétrole

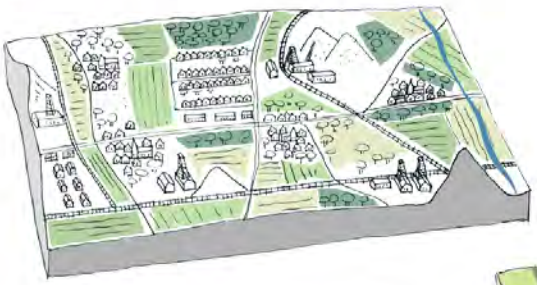

La découverte du charbon au XVIIIe siècle entraîne une prospérité et un bouleversement total de l'économie, de la sociologie et de l'activité locales. Les paysages se transforment radicalement avec l'apparition de nouveaux reliefs (les terrils), d'équipements et d'aménagements liés à l'exploitation minière industrielle à grande échelle (fosses, chevalements, cavaliers, corons, bâtiments publics...) jusqu'à perdre la lisibilité des paysages et des modes de vie antérieurs.

Après pétrole

L'effondrement de l'activité minière laisse le territoire dans un état d'abandon humain, économique et paysager. Le changement de regard et la volonté d'un élu qui a su s'entourer et s'appuyer sur les énergies locales inverse la tendance pour retrouver dynamisme, activité et fierté à partir des paysages hérités. Le territoire devient un véritable laboratoire de la troisième révolution industrielle.

© Armelle Lagadec & Mathilde Kempf, Collectif Paysages de l'après-pétrole - 2018

Extraits de l'étude de cas européens

BECKERICH

LUXEMBOURG

Une commune rurale qui veut retrouver une autonomie énergétique, s'appuie sur ses patrimoines et coconstruit son développement durable avec les habitants.

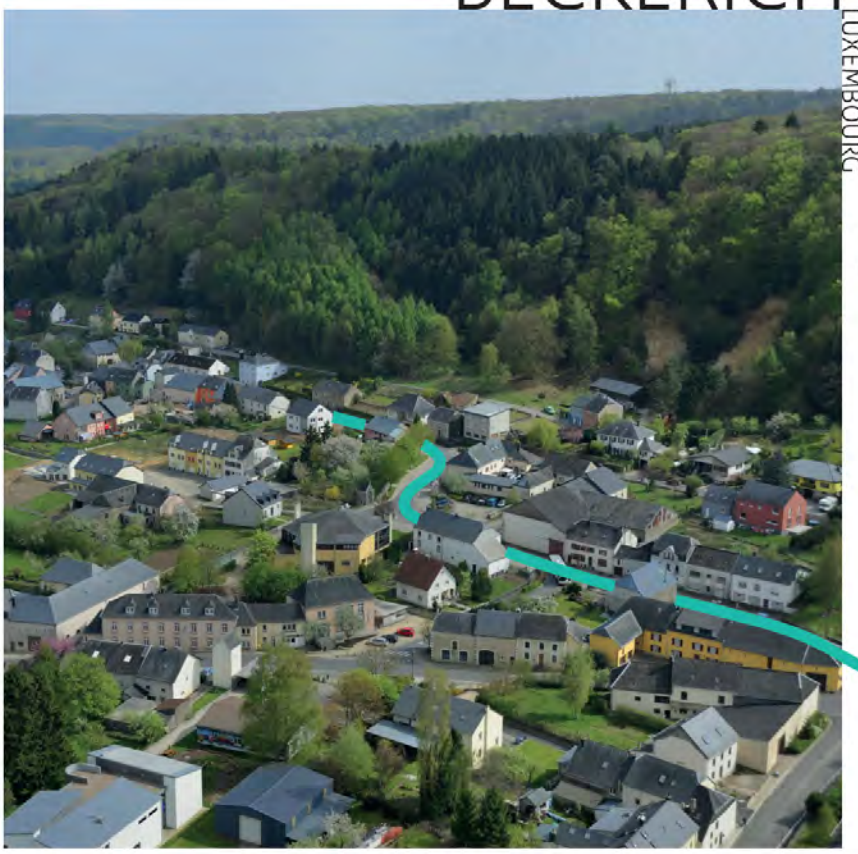

Nous partons aujourd'hui à Beckerich, dans le « Far West » du Luxembourg, là où il y a presque autant de vaches que d'habitants, nous a-t-on dit. Promesse de pépites à découvrir ?

Paysages de l'après-pétrole
Collectif

Lien vers l'intégralité de l'article sur Beckerich :
http://www.paysages-apres-petrole.org/wp-content/uploads/2018/10/Article-PAP-Beckerich-sept2018.pdf

Avant pétrole

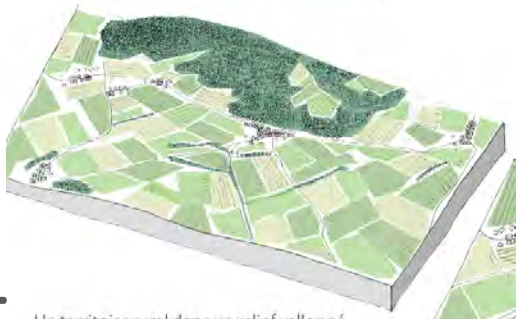

Un territoire rural dans un relief vallonné, productif, riche en ressources, habité de longue date (de nombreux vestiges romains en témoignent), dominé par l'activité agricole jusqu'à la fin du XIXe siècle. Les premières mentions du nom de Beckerich remontent à l'an 1235.

Pétrole

À partir de 1860, Beckerich perd son caractère exclusivement rural et développe des carrières, la vannerie puis le chemin de fer qui permet à la commune d'accueillir des ouvriers travaillant dans la sidérurgie. Après guerre, une période de déclin s'entame, avec un exode rural important, accentué par la fermeture des lignes ferrées. L'agriculture recule, les habitants ne travaillent plus sur place, la voiture domine, les infrastructures se dégradent. La commune perd progressivement son caractère.

Après pétrole

La commune redevient dynamique grâce à la valorisation de ses ressources propres, notamment l'eau minérale. Les villages et les espaces publics sont réinvestis, restaurés et retrouvent une qualité. L'adhésion à l'Alliance internationale pour le Climat et la volonté d'atteindre une autonomie énergétique amènent la commune à se développer autour des thématiques du développement durable. De nouvelles économies émergent, des paysages agricoles et bâtis contemporains sont créés avec une participation active des habitants. Ce dynamisme retrouvé attire une population sensible à ces enjeux de société.

© Armelle Lagadec & Mathilde Kempf, Collectif Paysages de l'après-pétrole - 2018

Extraits de l'étude de cas européens

SUD MILAN

ITALIE

Un territoire métropolitain qui protège son agriculture, ses paysages, ses patrimoines, et développe une nouvelle économie, une culture partagée et des partenariats avec les citadins.

www.cascinabattivacco.it

Aujourd'hui, nous nous rendons en Italie, dans la métropole de Milan. Pas pour parler de mode ou de design mais d'agriculture !

Paysages de l'après-pétrole
Collectif

Lien vers l'intégralité de l'article sur Milan :
http://www.paysages-apres-petrole.org/wp-content/uploads/2018/10/Article-PAP-Milan-sept2018.pdf

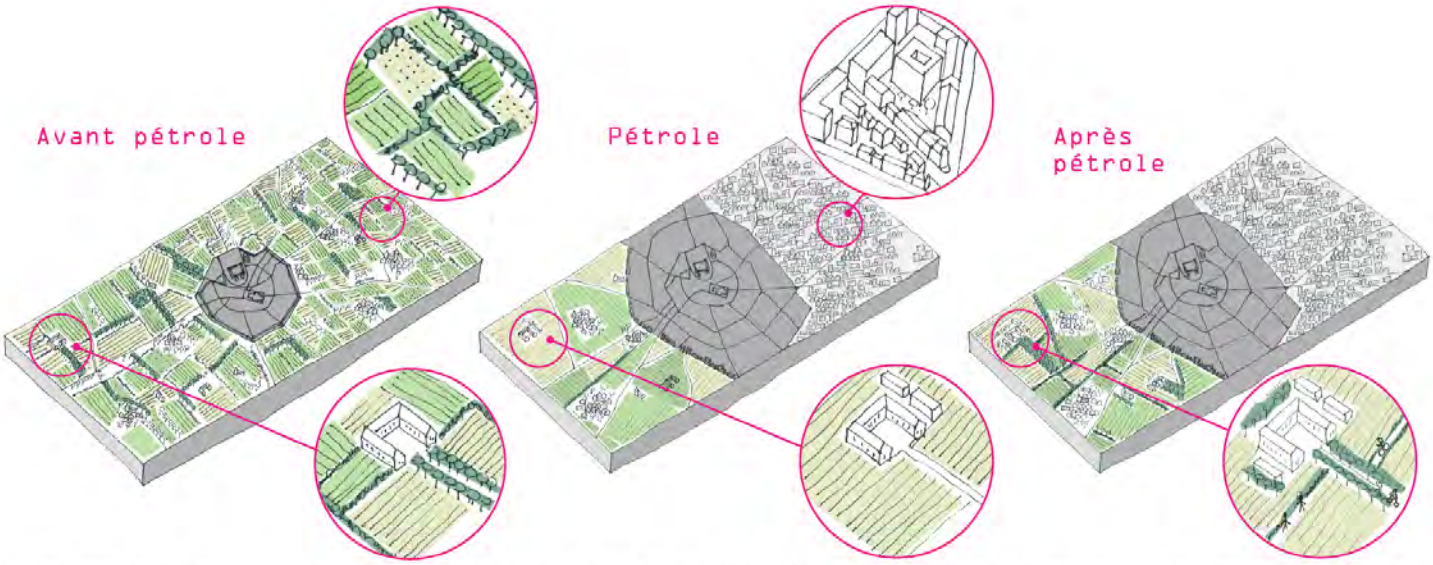

La ville, délimitée par des remparts et ceinturée par l'agriculture, s'installe dans la plaine du Pô, à proximité des Alpes. De petites parcelles cultivées par des propriétaires modestes occupent la moitié nord du territoire. La partie sud, plus fertile et irriguée grâce à des systèmes de canaux complexes, est exploitée par de grandes fermes, des abbayes... La polyculture et l'élevage dominent.

Située à un carrefour européen, la métropole industrielle accueille un nombre toujours croissant d'habitants. Les terres agricoles du nord disparaissent presque toutes pour être urbanisées. La rentabilité économique du terroir du sud les protège de l'urbanisation mais les transformations de pratiques agricoles ont des incidences paysagères : disparition de haies, augmentation de la taille des parcelles pour développer majoritairement la riziculture, perte de la multifonctionnalité des fermes...

Les règlements protègent les terres prospères du sud en limitant l'urbanisation. Parallèlement, les citadins et les agriculteurs redonnent une valeur sociale et culturelle à ces espaces cultivés aux portes de la ville, qu'ils se réapproprient ensemble. Des aménagements traduisent ces interférences retrouvées entre monde agricole et urbain : plantations de haies et de rangées d'arbres, pistes cyclables, lieux culturels, économie de proximité, valorisation du patrimoine bâti et technique, loisirs et espaces de récréation...

© Armelle Lagadec & Mathilde Kempf, Collectif Paysages de l'après-pétrole - 2018

PAYSAGES ET TRANSITIONS, RÉPONSES À TRAVERS L'EUROPE

MONT-SOLEIL MONT-CROSIN

Des paysages modifiés par la transition énergétique du territoire, source de partenariats et de nouveaux projets locaux.

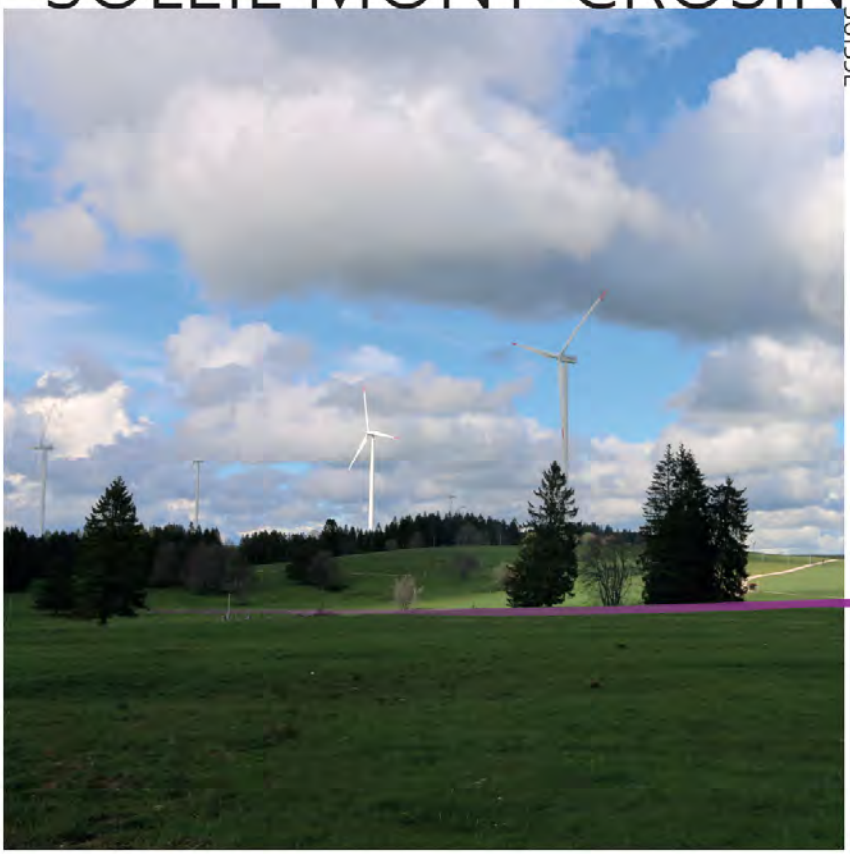

Partons dans le Jura bernois, dans l'arrière-pays du canton de Berne francophone, à Saint-Imier, en Suisse.

Paysages de l'après-pétrole
Collectif

Lien vers l'intégralité de l'article sur Mont-Soleil Mont-Crosin :
http://www.paysages-apres-petrole.org/wp-content/uploads/2018/10/Article-PAP-Mt-Soleil-Crosin-sept2018.pdf

Extraits de l'étude de cas européens

Avant pétrole

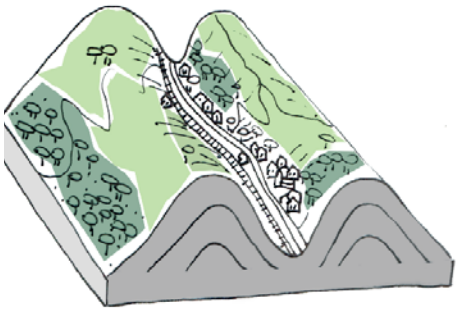

Un territoire de moyenne montagne, caractéristique du Jura plissé avec des vallées occupées par l'agriculture, les voies de communication routières et ferrées, les industries ; des versants raides et boisés ; des hauteurs pâturées en été.

Pétrole

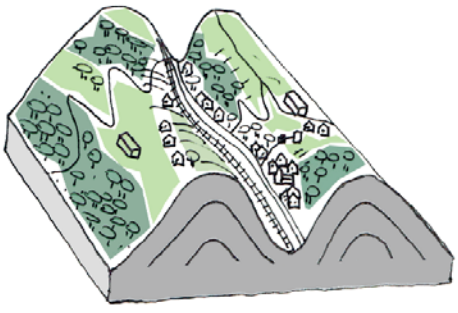

Une économie touristique se développe sur les hauteurs pour profiter de la vue, des paysages et de la qualité de l'air. L'urbanisation et l'activité industrielle (mécanique de précision) se développent en restant denses, préservant l'agriculture, qui s'intensifie. Les liaisons ferrées sont maintenues.

Après pétrole

Un opérateur énergétique implante, en partenariat avec les collectivités, les acteurs économiques locaux et les habitants, un parc solaire expérimental puis un parc éolien construit en concertation et en tenant compte des spécificités paysagères. La dynamique énergétique devient le support de développement local et de tourisme.

© Armelle Lagadec & Mathilde Kempf, Collectif Paysages de l'après-pétrole - 2018

PRIORAT

ESPAGNE

Un territoire oublié qui se reconstruit avec ses habitants, à partir de ses savoir-faire et de ses paysages.

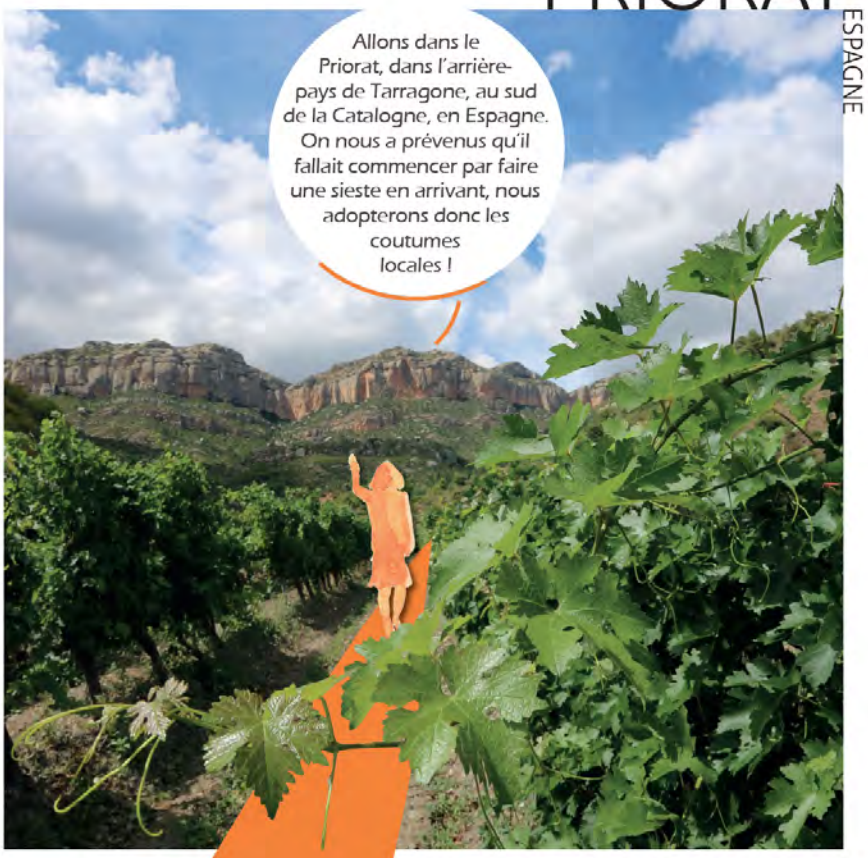

Paysages de l'après-pétrole
Collectif

Lien vers l'intégralité de l'article sur le Priorat :
http://www.paysages-apres-petrole.org/wp-content/uploads/2018/10/Article-PAP-Priorat-sept2018.pdf

Avant pétrole

Un territoire de moyenne montagne méditerranéenne fort d'une riche culture sarrasine puis chrétienne. Une économie agricole vivrière de proximité s'y développe de longue date, adaptée aux reliefs très marqués.

Pétrole

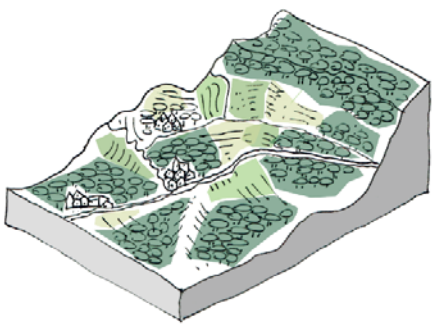

Le développement industriel marque modestement le territoire, qui s'est rapidement dépeuplé au profit des villes et industries de la côte. La difficulté d'accès liée aux reliefs le protège d'un développement débridé mais contribue aussi à son abandon progressif, entraînant une fermeture des paysages et une perte de dynamisme et de savoir-faire.

Après pétrole

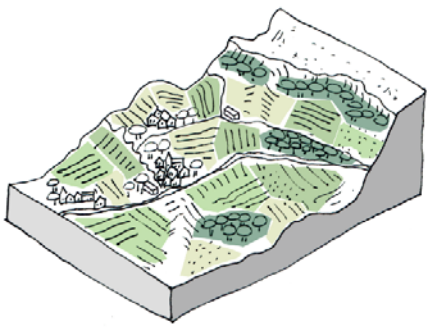

Quelques jeunes viticulteurs décident de réinvestir le territoire pour y développer des produits de qualité. La population, les acteurs locaux et les élus, d'abord réunis contre un projet éolien industriel, accompagnent le projet de reconquête en se mobilisant et redéfinissant de nouvelles valeurs partagées pour bien vivre ensemble et dans son environnement. De nouveaux paysages apparaissent, vivants et revendiquant l'idée de mosaïque.

© Armelle Lagadec & Mathilde Kempf, Collectif Paysages de l'après-pétrole - 2018

VORDERWALD
dans le Vorarlberg

AUTRICHE

Une révolution architecturale et paysagère qui se démultiplie pour mettre en œuvre des transitions à toutes les échelles, sur tous les sujets, avec tous les acteurs.

Le Vorarlberg, petite région occidentale d'Autriche, est bien connu des architectes et des agronomes. Il est considéré comme une sorte de pays des merveilles où les blocages, règlements et autres contrariétés inhérentes aux créations paysagère et architecturale ne semblent pas avoir de prise.
Ce territoire ne se résume pourtant pas à cet aspect constructif et développe depuis longtemps bien d'autres innovations. Dans le domaine des transitions, le Vorderwald, un groupement volontaire de communes du nord du Vorarlberg, mérite également d'être observé de plus près.

Paysages de l'après-pétrole
Collectif

Lien vers l'intégralité de l'article sur le Vorarlberg :
http://www.paysages-apres-petrole.org/wp-content/uploads/2018/10/Article-PAP-Vorderwald-sept2018.pdf

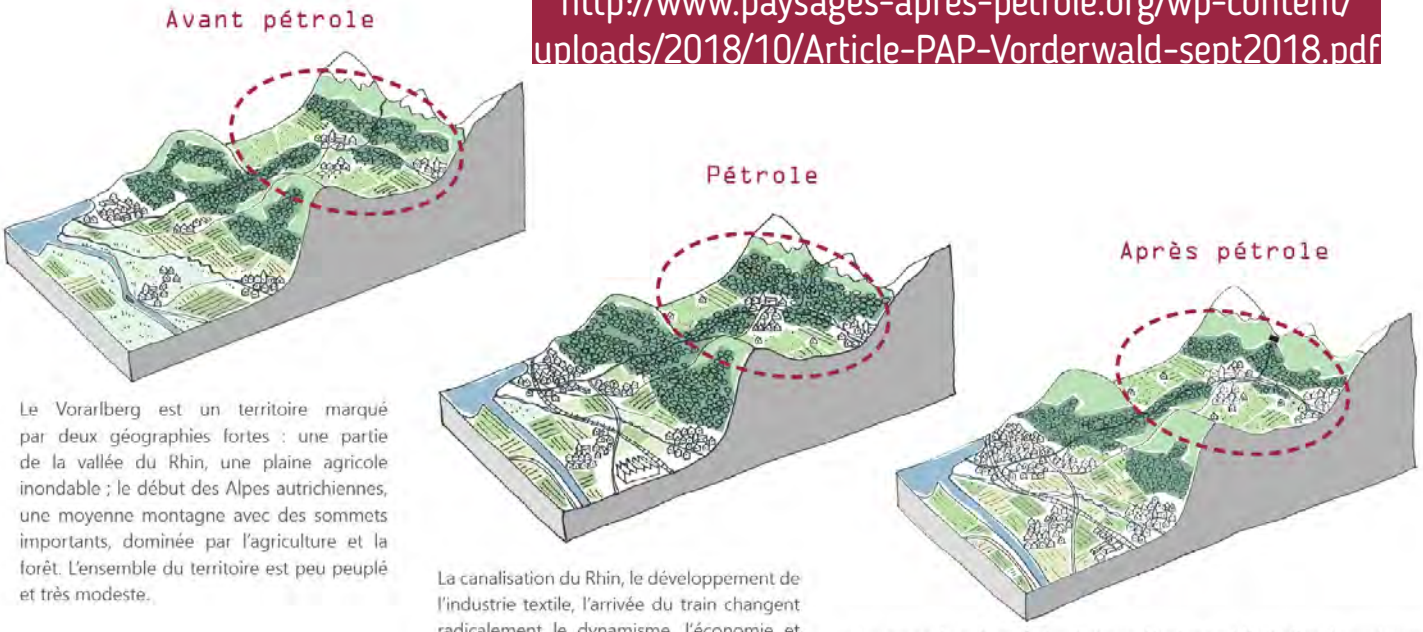

Le Vorarlberg est un territoire marqué par deux géographies fortes : une partie de la vallée du Rhin, une plaine agricole inondable ; le début des Alpes autrichiennes, une moyenne montagne avec des sommets importants, dominée par l'agriculture et la forêt. L'ensemble du territoire est peu peuplé et très modeste.

La canalisation du Rhin, le développement de l'industrie textile, l'arrivée du train changent radicalement le dynamisme, l'économie et la démographie de la plaine. Le secteur de montagne devient plus accessible mais reste principalement rural et forestier. Il subit peu de changements mis à part l'arrivée de résidences secondaires venant profiter du calme et des paysages.

Une nouvelle culture du territoire se développe à l'initiative de quelques architectes, nourrie par des démarches d'intelligence collective. L'industrie se tourne vers la mécanique de précision et l'électronique, la plaine poursuit son développement urbain dense tout en ménageant l'agriculture. Le secteur de montagne retrouve une modernité, une fierté et un dynamisme autour de la filière bois (énergie et construction), la production énergétique (essentiellement hydraulique), l'économie laitière, l'innovation... Les villages s'étoffent en réinventant une architecture et un urbanisme ruraux soucieux des patrimoines. Des communes se regroupent autour de leur projet énergétique et citoyen. Le Vorderwald en est un exemple.
Le territoire est l'un des plus riches du pays, fer de lance des transitions sociétales, économiques, énergétiques.

© Armelle Lagadec & Mathilde Kempf, Collectif Paysages de l'après-pétrole - 2018

ANTHISNES

BELGIQUE

Une commune rurale qui construit son développement dans la durée, en réseaux et en partant des besoins exprimés par les habitants.

Aujourd'hui nous partons dans la commune d'Anthisnes, située aux limites du Condroz et de l'Ardenne liégeoise, dans la Province de Liège, en Wallonie, en Belgique.

Atlas des Paysages de Wallonie

Paysages de l'après-pétrole
Collectif

Lien vers l'intégralité de l'article sur Anthisnes :
http://www.paysages-apres-petrole.org/wp-content/uploads/2018/10/Article-PAP-Anthisnes-sept2018.pdf

Avant pétrole

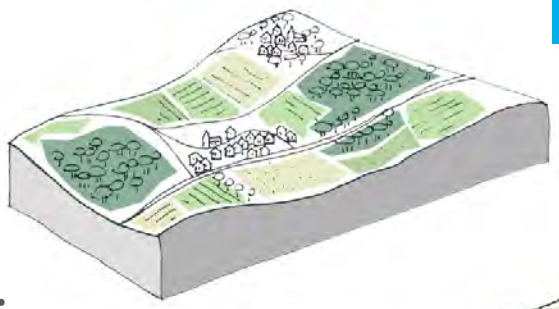

Un territoire vallonné, rural et forestier, habité, cultivé et exploité de longue date, très actif au Moyen-âge avec un réseau de villages et de bourgs.

Pétrole

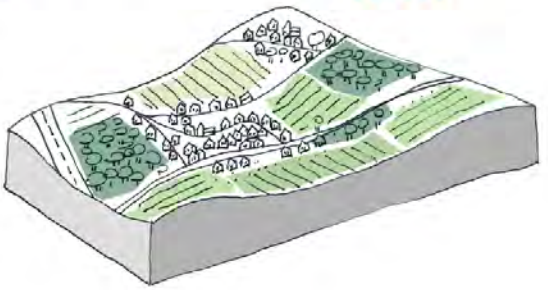

Le développement important de l'agglomération liégeoise et des autoroutes impacte la vie et l'économie locales, comme dans la majorité des communes périurbaines. La fonction résidentielle domine, l'économie agricole diminue, les commerces et les services se déplacent vers les villes. La rupture géographique avec Liège protège malgré tout Anthisnes, qui préserve sa structure urbaine et patrimoniale.

Après pétrole

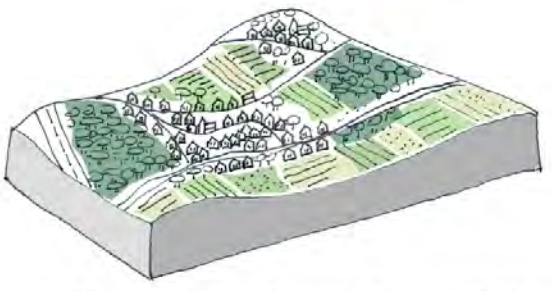

Afin de retrouver un dynamisme et une qualité de vie rurale, des élus ont suscité une forte implication associative et citoyenne pour réactualiser la vie et l'économie locales. Ce renouveau social, culturel, économique s'appuie sur les ressources et les infrastructures existantes, réinvesties.

© Armelle Lagadec & Mathilde Kempf, Collectif Paysages de l'après-pétrole - 2018

Extraits de l'étude de cas européens

Extrait de la revue Paysage Actualités

La planification territoriale à l'heure de l'après-pétrole

Le colloque des 5 et 6 décembre commencera par l'ascension du terril de Loos-en-Gohelle.

Six territoires européens en transition énergétique partageront leur vision paysagère, les 5 et 6 décembre, dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. L'inscription au patrimoine mondial focalise l'attention sur la région hôte, façonnée par la mono-industrie du charbon.

La transition énergétique exalte le génie des lieux, en incitant les populations à construire l'avenir avec leurs propres ressources. Les scientifiques et les militants du paysage le démontreront les 5 et 6 décembre, dans l'ancien bassin houiller du Nord-Pas-de-Calais. Le collectif Paysages de l'après-pétrole (PAP) restituera son étude autour de six territoires européens engagés dans des stratégies de transition énergétique fondées sur une planification paysagère. Aboutissement d'une commande de l'État qui a accompagné la naissance de l'association en 2015, le rendu de la comparaison prendra la forme de témoignages et d'échanges, le 6 décembre au musée du Louvre-Lens : les élus locaux d'Autriche, de Belgique (Wallonie), d'Espagne (Catalogne), d'Italie, du Luxembourg et de Suisse partageront leur vision des paysages en transition. Ils se confronteront aux enfants de la mono-industrie du charbon, héritiers du « paysage culturel évolutif vivant », inscrit au patrimoine mondial de l'humanité depuis 2012. Deux autres territoires français enrichiront les débats à la lumière d'une « recherche-action » conduite par Armelle Lagadec et Mathilde Kempf, membres fondateurs du collectif PAP : sous l'égide du laboratoire de recherche en projet de paysage (Larep) de l'École nationale supérieure de Versailles-Marseille (ENSP), ces deux paysagistes accompagnent le Pays de Retz (Loire-Atlantique) et le Thouarsais (Deux-Sèvres) dans leur plan climat et leur schéma de cohérence territoriale. Des ateliers pédagogiques régionaux de l'école leur ont préparé le terrain. La démonstration repose sur le caractère ordinaire des sites d'étude : « Aucun des six territoires de notre échantillon n'appartient au patrimoine mondial de l'humanité », souligne Jean-Pierre Thibault, membre fondateur du collectif et inspecteur général de l'administration et du développement durable. Par son caractère universel, le message des paysagistes de l'après-pétrole s'inscrit dans la ligne de la Convention européenne du paysage.

> « La démonstration repose sur le caractère ordinaire de nos sites d'étude. »
>
> JEAN-PIERRE THIBAULT, collectif Paysages de l'après-pétrole

L'impact de la sobriété

Confirmée par le colloque des 5 et 6 décembre, la coopération entre le collectif et l'école ne doit rien au hasard : en avril 2015, un mois après la constitution du premier comme association, le thème de l'énergie inspirait la création, au sein de l'ENSP, de la première chaire française dans une école de paysage. Le parallélisme se poursuit au second semestre 2018 : quatre mois avant la rencontre du bassin minier, la chaire a livré son bilan d'étape lors d'un colloque, le 11 juillet à Versailles, associé à la publication du hors-série de la revue *Urbanisme* sur « Les nouveaux paysages de la transition énergétique ». Fin septembre au cours de leur rencontre annuelle, les territoires à énergie positive (Tepos) ont découvert la traduction ludique du message commun à la chaire et au collectif : pour guider les élus dans le champ des possibles ouvert par la transition, le module « paysage » du jeu de cartes Destination Tepos simule les impacts paysagers des décisions de sobriété énergétique et de production d'énergie renouvelable. « La force de l'école s'articule avec celle des adhérents de l'association », commente Bertrand Folléa, directeur de la chaire. Le colloque du 11 juillet a élargi l'audience et les ressources de cette dernière : pour les trois années à venir, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie a rejoint RTE (Réseau de transport d'électricité) comme partenaire principal, avec un ticket d'entrée à 150 000 euros ; le producteur d'électricité renouvelable Boralex y entre comme membre associé à 75 000 euros. Ces renforts libèrent les moyens nécessaires au lancement d'une formation post-mastère en septembre 2018, et à la rédaction de deux ouvrages : une histoire des relations entre paysage et énergie et un guide méthodologique de l'approche paysagère de la transition. Après le colloque de Versailles, celui du bassin minier ouvrira-t-il de nouveaux chantiers d'études autour de territoires démonstrateurs ? Les papistes s'y tiennent prêts, avec des horizons larges : « Derrière la notion d'après-pétrole, nous plaçons à égalité l'énergie, l'urbanisme et l'agriculture », rappelle l'agronome Régis Ambroise, président du collectif PAP. ■

Laurent Miguet

AVIS D'EXPERT

L.M.

Joris Masafont,
diplômé de l'École de paysage de Marseille

La reconversion de l'ancienne centrale thermique d'Aramon, entre Nîmes et Avignon, et la construction du futur poste de raccordement électrique de Valderoure (Alpes-Maritimes) structurent la thèse du jeune diplômé.

L'idée de sortir du conflit par le projet paysager anime les travaux de Joris Masafont, aux côtés du parc naturel régional (PNR) des Préalpes d'Azur. Destiné à l'alimentation électrique de la conurbation azuréenne, le projet de construction d'un poste source ressemble à une nouvelle blessure infligée aux moyennes montagnes qui la surplombent. Après avoir abordé ce sujet comme étudiant, le paysagiste chercheur s'engage aux côtés du pays de Grasse et du PNR pour aider le territoire à s'approprier le projet de poste source : une production photovoltaïque locale mettrait l'infrastructure au service d'une renaissance de l'agriculture nourricière en circuit court, dans les hameaux environnants. La recherche-action de Joris Malafont vise à inspirer le contrat de transition écologique (CTE) que l'État, le PNR et le Pays de Grasse prévoient de signer en mars prochain, avec la biodiversité comme fil conducteur. L'agriculture et l'énergie renouvelable se trouvent également au cœur des projets de reconversion de la centrale d'Aramon, bénéficiaire d'un autre CTE, signé en septembre. L'ancienne cheminée haute de 250 m servira-t-elle à théâtraliser l'adieu au pétrole lourd, après sa transformation en tour solaire concentratrice d'énergie par un jeu de miroirs ? À l'ombre de ce projet, le paysagiste chercheur s'attache à rendre possible l'émergence d'une filière d'agroforesterie. Ses visions territoriales s'articuleront avec celles des élèves de l'établissement de Sophia Antipolis de l'École des mines, lors d'un échange avec 12 élèves du module « métier de l'ingénieur généraliste », pendant trois semaines entre fin novembre et début décembre.

Joris Masafont

Ces actes ont été réalisés par le Collectif Paysages de l'après-pétrole,
coordonnés par Laurence Ermisse - Ermisse21,
avec l'appui du Centre d'Ecodéveloppement de Villarceaux,
et avec l'aimable contribution de tous les intervenants aux rencontres européennes 2018.

Le Collectif PAP remercie chaleureusement tous les intervenants, les participants,
les acteurs du territoire du bassin minier, les partenaires techniques et financiers, les étudiants,
pour leur participation fructueuse. Un merci particulier à l'équipe de la Mission Bassin Minier et
notamment à Raphaël Alessandri et à Adeline Bouvier. Merci et bravo à tous nos amis européens
qui ont fait le déplacement pour témoigner de leurs démarches de territoires.

Publication disponible en version papier sur demande à contact@paysages-apres-petrole.org
et téléchargeable sur le site du Collectif PAP www.paysages-apres-petrole.org

Paysages de l'après-pétrole
Collectif

Association Collectif Paysages de l'après-pétrole
La Bergerie
95 710 CHAUSSY
01 34 67 91 23

Impression : www.imprimeurecologique.com
Coordination : ermisse21@gmail.com

Dépôt légal : mai 2019
Numéro ISBN : 978-2-9568497-0-4